

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail



MINISTÈRE DU PLAN ET DU
DÉVELOPPEMENT



Observatoire Population et Développement



Fonds des Nations Unies
pour la Population

ÉVALUATION INDÉPENDANTE DU 7^e PROGRAMME DE COOPÉRATION COTE D'IVOIRE-UNFPA 2017-2020

RAPPORT FINAL-ANNEXES

Abidjan, février 2020

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES.....	1
I. ANNEXE 1 : TERMES De RÉFÉRENCE	2
II. ANNEXE 2 : LISTE DES PERSONNES/INSTITUTIONS RENCONTREES	- 40 -
ANNEXE 3 : LISTE DES DOCUMENTS CONSULTES	- 50 -
ANNEXE 4 : MATRICE D’EVALUATION CONSOLIDÉE	- 65 -
ANNEXE 5B : CARTOGRAPHIE DES ENTITÉS SÉLECTIONNÉES OU NON	- 114 -
ANNEXE 5C1 : OUTILS DE COLLECTE_ESD_PARTENAIRES_SR-ADOLESCENTS ET JEUNES.....	- 124 -
ANNEXE 5C2 : OUTILS DE COLLECTE_ESD_PARTENAIRES_G&DH.....	- 130 -
ANNEXE 5C3 : OUTILS DE COLLECTE_ESD_PARTENAIRES_P&D	- 136 -
ANNEXE 5C4 ; OUTILS DE COLLECTE_ESD_UNFPA_SUIVI-EVALUATION.....	- 142 -
ANNEXE 5C4-2 : EVALUATION_S&E_CHECK_LIST_F.....	- 144 -
ANNEXE 5C5 : OUTILS DE COLLECTE_ESD_PARTENAIRES_UNFPA_COMMUNICATION.....	- 149 -
ANNEXE 5C6 : OUTILS DE COLLECTE_ESD_PARTENAIRES_SNU.....	- 152 -
ANNEXE 5C7 : FICHE_OBSERVATION_DIRECTE.....	- 156 -

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail



MINISTÈRE DU PLAN ET DU
DÉVELOPPEMENT



Observatoire Population et Développement



Fonds des Nations Unies
pour la Population

I. ANNEXE 1 : TERMES De RÉFÉRENCE

**Termes de Référence de l'Évaluation finale du 7^{ème}
Programme de Coopération Côte d'Ivoire-UNFPA**

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES



Fonds des Nations Unies
pour la Population



République de Côte d'Ivoire

Union - Discipline - Travail

Evaluation finale du 7^{ème} Programme de coopération entre la Côte d'Ivoire et l'UNFPA

Termes de référence

Avril 2019

Liste des Sigles et Acronymes

CIPD	: Conférence Internationale sur la Population et le Développement
EDS	: Enquête Démographique de Santé
GRE	: Groupe de Référence de l'Evaluation
IST	: Infection Sexuellement Transmissible
MICS	: Enquête par Grappes à Indicateurs Multiples
OCDE	: Organisation pour la Coopération et le Développement Economique
ODD	: Objectifs de Développement Durable
PA/CIPD	: Programme d'Action de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement
P&D	: Population et Développement
PF	: Planification Familiale
PTA	: Plan de Travail Annuel
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SIDA	: Syndrome d'Immuno-Déficience Acquise
SONU	: Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence
SR	: Santé de la Reproduction
TDR	: Termes de Référence
UNCT	: United Nations Country Team (Equipe Pays des Nations Unies)
UNDAF	: United Nations Development Assistance Framework (Cadre d'Assistance des Nations Unies au Développement)
UNEG	: United Nations Evaluation Group
UNFPA	: Fonds des Nations Unies pour la Population
VBG	: Violence Basée sur le Genre
VIH	: Virus d'Immuno-Déficience Humaine
WCARO	: West & Central Africa Regional Office (Bureau Régional de l'Afrique de l'Ouest et du Centre)

I. Introduction

Le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), est une Agence internationale de développement qui œuvre en faveur du droit à la santé et à l'égalité de chance pour chaque femme, chaque homme et chaque enfant. L'UNFPA offre son appui aux pays dans l'utilisation des données de population pour le développement de politique et programme en vue de mettre fin aux décès maternels évitables, mettre fin aux besoins non satisfaits en planification familiale et mettre fin aux violences basées sur le genre et aux pratiques néfastes. Conformément au Plan d'action de la Conférence Internationale sur la Population et Développement (CIPD), à son Plan Stratégique et aux Objectifs de Développement Durable (ODD), l'Organisation adresse les questions de Population et Développement avec un accent sur Santé sexuelle et de la reproduction, les adolescents et jeunes ainsi que l'égalité de genre.

L'UNFPA accorde la priorité au renforcement de la pratique de l'évaluation au sein de l'Institution. Ainsi, selon sa Politique de l'Evaluation révisée en 2019 en accord avec la décision 2018/11 du Conseil d'administration, l'évaluation au sein de l'Institution vise à : (i) démontrer la redevabilité envers les partenaires sur sa performance en termes de résultats de développement atteints et de gestion efficiente des ressources investies ; (ii) soutenir la prise de décision fondée sur des preuves pour améliorer la qualité des politiques et programmes ; (iii) fournir des leçons apprises essentielles pour accélérer la mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement.

La coopération entre le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) et la Côte d'Ivoire date de 1972. Elle se fonde sur l'élaboration et l'approbation d'accords parties, d'un programme quinquennal tenant compte du Mandat et du Plan Stratégique de l'agence, des priorités nationales et du plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF). Une fois le programme arrêté, il est mis en œuvre par les Institutions nationales étatiques ou de la Société Civile avec l'appui technique et financier du Bureau UNFPA.

En 2017, le Bureau UNFPA/CI a entamé avec ses partenaires la mise en œuvre de son 7ème programme pour une période de 4 ans (2017-2020). Ce programme couvre les domaines suivants : Santé maternelle, Planification familiale, Santé reproductive des adolescents et des jeunes, Promotion du genre et lutte contre les violences basées sur le genre ainsi que Population & Développement.

Conformément au Plan d'évaluation, il est prévu cette année l'évaluation finale du 7ème Programme Pays (CP7). Cet important exercice vise à mesurer la performance dudit Programme, tirer des enseignements pertinents et formuler des recommandations pour orienter la formulation du prochain Programme de coopération. Les principaux utilisateurs des résultats de cette évaluation sont : (i) les bureaux opérationnels de l'UNFPA, notamment le Bureau pays, le bureau régional pour l'Afrique de l'ouest et du Centre (WCARO) et les Divisions du Siège ; (ii) le Gouvernement ivoirien, les organisations de la société civile, et les partenaires de mise en œuvre ; (iii) les partenaires au développement et autres donateurs.

II. Contexte

Le 7^{ème} Programme de coopération entre la Côte d'Ivoire et l'UNFPA (CP7) a été élaboré selon un processus participatif avec les partenaires des structures publiques et de la Société Civile. Il est arrimé au Cadre de Programmation Unique (CPU) des Nations Unies en appui au second Plan National de Développement (PND II) 2016 - 2020. Ce Programme se fonde également sur le Plan Stratégique 2014 - 2017 de l'UNFPA et le Plan d'action de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (PA/CIPD). Au plan régional et international, le CP7 est mis en œuvre dans un contexte de prise en compte du paradigme du dividende démographique et des Objectifs de Développement Durable (ODD).

A travers ce programme l'UNFPA apporte son assistance au Gouvernement pour l'atteinte du dividende démographique grâce à la mise en œuvre de stratégies novatrices visant à réduire la mortalité maternelle et la fécondité, renforcer l'autonomisation de la femme et développer le potentiel des jeunes. Le CP7 s'articule autour de cinq (5) produits qui visent le renforcement de capacités nationales pour :

- (i) Accroître l'offre des services intégrés de santé sexuelle et de la reproduction de qualité ;
- (ii) Améliorer l'offre de services cliniques et communautaires de Planification Familiale de qualité ;
- (iii) Accroître la demande de services de santé maternelle y compris la planification familiale ;
- (iv) Concevoir et mettre en œuvre des programmes d'éducation sexuelle complète en milieu scolaire et communautaire pour les adolescents et les jeunes ;
- (v) Lutter contre les violences basées sur le genre, promouvoir l'autonomisation des femmes et des filles.

Le Programme est mis en œuvre dans un contexte marqué au plan économique par une croissance qui se situait à 7,8% en 2018, classant le pays parmi les économies les plus performantes en Afrique. Toutefois, malgré les progrès économiques enregistrés ces dernières années, le niveau de pauvreté reste encore élevé (46%)¹ et la redistribution des fruits de la croissance demeure un défi majeur pour le pays. Malheureusement, la situation économique du pays a fortement contribué à compromettre les efforts de mobilisation de ressources financières pour la mise en œuvre du Programme.

La situation politique et sécuritaire relativement stable a facilité l'exécution du Programme sur le terrain tout en s'appuyant sur 3 bureaux décentralisés (Bouaké, Guiglo et Yamoussoukro). Ces Bureaux décentralisés ont été créés en vue de rapprocher les interventions du programme des populations cibles et accompagner le processus de décentralisation en cours dans le pays. D'ailleurs, l'amélioration des indicateurs sanitaires dans la zone couverte par le Bureau décentralisé de Yamoussoukro a induit la fermeture de ce Bureau et l'ouverture d'un Bureau décentralisé à Bondoukou au Nord Est du pays afin d'y améliorer les conditions des populations.

Au plan sociodémographique, la population de la Côte d'Ivoire était estimée à 23 millions d'habitants (60,4% ont moins de 24 ans), avec un taux de croissance annuelle de 2,6%. Les

¹ Enquête sur le niveau de vie des ménages 2015

analyses ont montré que le maintien de cette tendance serait un frein pour le pays de bénéficier du dividende démographique, à moins que des investissements soient réalisés dans les secteurs sociaux, la création d'emploi et la bonne gouvernance. En effet, les indicateurs sociaux demeurent encore à des niveaux préoccupants dans le pays. Le ratio de mortalité maternelle s'est accru de 543 sur la période 1999 - 2005 à 614 pour 100 000 naissances vivantes de 2005 à 2012. Cette situation est imputable en partie à la faible disponibilité des structures offrant les soins obstétricaux et néonataux d'urgence (SONU) : seulement 4,4% des maternités offrent les SONU de base et 11% des hôpitaux de référence offrent les SONU complets, à une faible utilisation des méthodes modernes de contraception (14%), alors que 30% des femmes ont des besoins non satisfaits en matière de planification familiale.

En outre, L'indice synthétique de fécondité est estimé à environ 5 enfants en moyenne par femme avec une maternité précoce (une adolescente sur quatre a déjà contracté une grossesse), contribuant ainsi pour 13 pour cent à la fécondité générale. D'ailleurs, les adolescents et jeunes représentent 21% des nouvelles infections à VIH du fait de la précocité de l'entrée en vie sexuelle et leurs comportements sexuels à risque (multi partenariat, utilisation non systématique du préservatif, etc.).

Par ailleurs, les violences basées sur le genre y inclus les mutilations génitales féminines demeurent des défis à adresser dans le pays. En effet, une femme en union sur 4 a subi des violences physiques de la part de leur partenaire ; près du tiers des femmes ont été mariées avant l'âge de 18 ans et environ 37% des femmes ont subi une mutilation génitale féminine.

Enfin, la disponibilité des données de population de qualité et leur utilisation pour la formulation de politiques et programmes de développement, intégrant les enjeux liés au dividende démographique est également une problématique que le Programme a dû adresser. La coordination du CP7 est assurée par l'Office Nationale de Population (ONP) avec la collaboration des Ministères en charge de la Famille, la Solidarité, la santé, l'Education et la jeunesse. Des zones de concentration des interventions du Programme ont été définies tenant compte de la situation des indicateurs et des zones de maintien des actions en fonction de l'évolution de la situation dans le pays. Toutefois, les appuis institutionnels et l'accompagnement pour la promotion de la planification familiale ont été réalisés sur l'ensemble du territoire ivoirien.

III. Objectifs et champs de l'évaluation

1. Objectifs

Globalement, l'évaluation du Programme Pays vise à (i) renforcer la redevabilité de l'UNFPA quant à la pertinence et la performance du Programme ; (ii) produire des évidences qui orienteront la conception du prochain programme pays.

De façon spécifique, l'évaluation vise à :

- ✓ Apprécier objectivement la pertinence, l'efficacité, l'efficience et la durabilité du Programme ;

- ✓ Identifier les forces, faiblesses et les facteurs qui ont facilité ou entravé la mise en œuvre des interventions ;
- ✓ Apprécier l'état d'avancement du programme et sa contribution dans l'atteinte des produits et les résultats définis dans le cadre des résultats du document de programme de pays ;
- ✓ Analyser la contribution de l'UNFPA/CI aux mécanismes de coordination de UNCT et l'efficacité de l'appui au SNU au Gouvernement ;
- ✓ Tirer des enseignements et identifier des bonnes pratiques pour informer la conception du prochain cycle de programmation.

2. Champs de l'évaluation

L'évaluation portera sur les interventions mises en œuvre dans le cadre de programme pays sur la période janvier 2017 - juin 2019, dans les zones cibles du Programme, selon les composantes suivantes :

- ✓ **Santé maternelle** : SONU, prévention et prise en charge des fistules obstétricales, offre de services intégrés de santé maternelle, pratique sage-femme ;
- ✓ **Planification familiale** : chaîne d'approvisionnement, formation et équipement des structures pour l'offre de la PF de qualité, consultations foraines, distribution à base communautaire des produits contraceptifs ;
- ✓ **Mobilisation communautaire** : Ecoles des maris modèles, Dialogue communautaire - cellules locales de communication pour le changement de comportement ;
- ✓ **Santé des adolescents et des jeunes** : Education sexuelle complète, sensibilisation et formation sur la santé sexuelle à l'école et dans la communauté, offre des services de SR/PF ;
- ✓ **Genre et lutte contre les violences basées sur le genre (VBG)** : Renforcement des plates formes de lutte contre les VBG, mobilisation sociale en faveur de la lutte contre les VBG, cohésion sociale, autonomisation des femmes, renforcement du cadre institutionnel en genre /VBG ;
- ✓ **Population et Développement** : Etudes/Enquêtes, recensement général de la population, dynamique de population et prise en compte des questions de population dans les politiques et programmes, dividende démographique.

En outre, l'évaluation couvrira des aspects transversaux tels que l'approche fondée sur les droits de l'homme, l'intégration de genre, le partenariat, la coordination et le suivi évaluation.

En ce qui concerne la couverture, l'évaluation aura une portée nationale pour les interventions relatives au renforcement du cadre institutionnel, la sécurisation de produits contraceptifs, le plaidoyer et le dialogue politique dans les domaines d'intérêt du Programme. Les activités opérationnelles seront appréciées dans les Districts de concentration des régions sanitaires du Gbèkè, Hambol, Poro-Tchologo-Bagoue, Gontougo-Bounkani, Goh, Haut Sassandra, N'Zi,

Marahoué, Tonpki, Gboklé Nawa, Cavally Guémon, qui seront visitées par l'équipe d'évaluation.

IV. Critères et questions d'évaluation

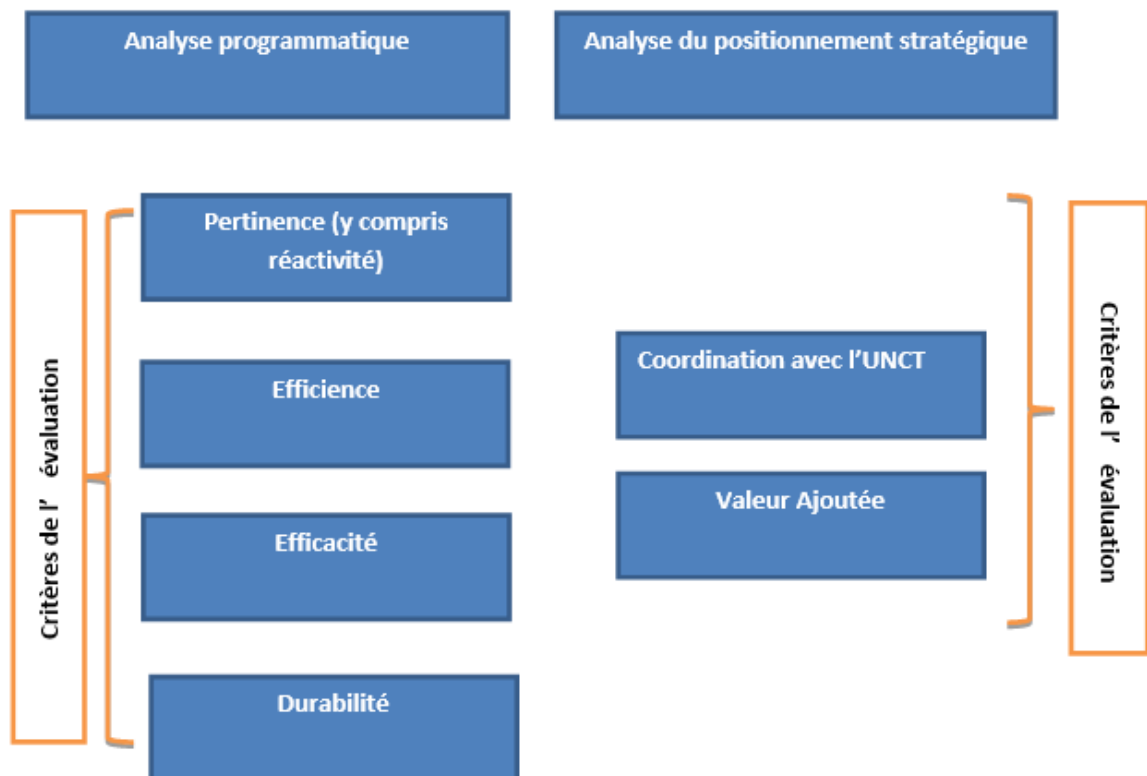
1. Critères d'évaluation

L'évaluation finale du 7^{ème} programme de coopération entre la Côte d'Ivoire et l'UNFPA portera sur deux principaux niveaux d'analyse : (i) analyse programmatique et (ii) analyse du positionnement stratégique. Pour chaque niveau, des critères d'évaluation sont définis afin d'orienter l'analyse.

L'analyse programmatique sera conduite selon les quatre (4) critères recommandés par le Groupe des Nations Unies pour l'Evaluation (UNEG) et l'OCDE, notamment la pertinence, l'efficacité, l'efficience, et la durabilité.

L'analyse du positionnement stratégique sera réalisée quant à elle, selon deux (2) critères : (i) Coordination avec l'Equipe du Pays des Nations Unies (UNCT) et (ii) Valeur ajoutée de l'UNFPA.

Figure 1 : Critères de l'évaluation



2. Questions d'évaluation

L'exercice d'évaluation sera réalisé conformément aux questions d'évaluation contenues dans les directives de l'UNFPA en matière d'évaluation en fonction de chaque critère susmentionné :

- **Pertinence**

1. Dans quelle mesure les objectifs du Programme pays correspondent aux besoins prioritaires des populations cibles identifiés dans le PND, le Plan Stratégique de l'UNFPA 2014-2017, et le CPU ?
2. Dans quelle mesure la chaîne des résultats de chaque composante du Programme répond-elle à une logique d'intervention cohérente permettant de contribuer aux objectifs stratégiques définis dans les cadres nationaux de développement sectoriels ?

- **Efficacité**

3. Dans quelle mesure les produits du Programme pays ont-ils été atteints et comment ont-ils contribué à l'atteinte des résultats d'Effet ? Ces interventions ont-elles permis d'opérer les changements espérés ?
4. Quel est le niveau de contribution du Programme aux effets du CPU, du PND et aux autres résultats stratégiques notamment le Plan stratégique UNFPA, les ODD et la CIPD?

- **Efficiences**

5. Dans quelle mesure les ressources humaines, financières et administratives allouées au programme ont-elles favorisé ou au contraire entravé la production des résultats observés ?
6. Dans quelle mesure les résultats obtenus justifient-ils les ressources (humaines, financières, matérielles, politiques et organisationnelles) investies ? Existe-t-il des moyens plus efficaces tels que les partenariats, programme conjoint pour réaliser de meilleurs résultats avec les ressources disponibles ?

- **Pérennité et durabilité**

7. Dans quelle mesure les partenaires et bénéficiaires des interventions du programme se sont-ils appropriés les politiques, procédures et outils développés par l'UNFPA dans la mise en œuvre du programme ? Les structures impliquées sont-elles capables et désireuses de poursuivre les activités du programme elles-mêmes ? Les interventions de chaque Composante ont-elles inclus une stratégie de sortie visant à permettre la continuation des activités à la fin du programme ?
8. Dans quelle mesure les cibles du programme pourront-elles continuer à bénéficier des résultats obtenus ? Les conditions nécessaires à la durabilité des résultats du programme en considérant les aspects de pérennité programmatique, institutionnelle et financière sont-elles en place ?

- **Coordination avec l'UNCT**

9. Dans quelle mesure le Bureau de Pays a-t-il contribué au bon fonctionnement de l'UNCT et les autres instances de gouvernance du CPU (Groupes de Résultats, Groupes thématiques /Groupes de travail et Unité de Coordination) ?

- **Valeur ajoutée**

10. Quelle est la valeur ajoutée apportée par le 7ème programme de l'UNFPA/CI au niveau national dans les différents domaines relevant de son mandat telle que perçue par les partenaires nationaux ?

V. Approche méthodologique

L'équipe d'évaluation conduira l'exercice selon une approche participative tenant compte de l'approche basée sur les droits de l'homme et du genre et impliquant toutes les parties prenantes tant au niveau central qu'en région. Ce sont les Ministères techniques et leurs structures déconcentrées, les Organisations de la Société Civile, les Agences du SNU et les bénéficiaires directs des interventions du programme. L'approche méthodologique décrite dans le «Manuel d'évaluation de l'UNFPA »² sera utilisée durant toutes les phases de l'évaluation. Ce manuel fournit des orientations durant toutes les phases de l'évaluation les méthodes et outils à utiliser. Les évaluateurs utiliseront la matrice d'évaluation tiré du Manuel d'Evaluation³, pour structurer et consolider de façon systématique les données collectées pour chacune des questions d'évaluation.

Toutefois, quelques points clés de l'approche méthodologique sont présentés :

- **Echantillonnage** : La procédure d'échantillonnage sera effectuée à deux niveaux. Tout d'abord, l'équipe d'évaluateurs procédera à un choix raisonné des Districts de concentration du Programme. Ensuite l'équipe effectuera la sélection des structures et des informateurs clés à interviewer selon les domaines d'intervention du Programme (Santé maternelle, planification familiale, mobilisation communautaire, santé des adolescents et jeunes, Genre et VBG, Population et Développement). Les partenaires clés du niveau central seront également retenus pour les interviews.
- **Finalisation des questions d'évaluation et des hypothèses** : La finalisation des questions d'évaluation qui guidera l'évaluation devrait refléter clairement les critères d'évaluation et les questions d'évaluation indicatives énumérées dans le présent document. Les questions d'évaluation seront incluses dans la matrice d'évaluation (Cf. annexe 6) et devront être complétées par des séries d'hypothèses qui capturent les aspects clés de la logique d'intervention associée à la portée de la question. La collecte de données pour chacune des hypothèses sera guidée par des indicateurs quantitatifs et qualitatifs clairement formulés, également indiqués dans la matrice.
- **Collecte de données** : l'approche méthodologique utilisée par l'équipe d'évaluateurs pour répondre aux questions susmentionnées combinera à la fois les techniques de collecte de données quantitatives et qualitatives⁴ à savoir : la revue documentaire et l'analyse du contenu des documents clés ; les interviews individuelles approfondies des parties prenantes (partenaire de mise en œuvre au niveau central et en région, bénéficiaires des interventions et le staff UNFPA) ; l'observation participative lors des visites de sites ; focus group dirigés avec les partenaires et les bénéficiaires .

² <https://www.unfpa.org/EvaluationHandbook>

³ Handbook, pages 30; 138-160

⁴ Handbook page 65

- **Assurance qualité :** L'équipe d'évaluation utilisera une diversité de méthodes rigoureuses pour assurer la validité des données recueillies. Outre la triangulation systématique des sources d'information, la validation des données sera effective par des échanges réguliers avec les gestionnaires de programmes du Programme Pays et l'équipe de coordination au plan national.
- **Matrice de l'évaluation :** Les évaluateurs utiliseront la matrice d'évaluation contenue dans l'Evaluation Handbook de UNFPA (Cf. annexe 6) pour structurer et consolider de façon systématique les données collectées pour chacune des questions d'évaluation. Cette matrice leur permettra entre autres d'identifier les données manquantes et ainsi combler ces vides avant la fin de la collecte. Cette matrice aidera aussi pour assurer la validité des données collectées.
- **Participation et inclusion :** Cette évaluation devra être conduite selon une approche participative et inclusive, impliquant l'ensemble des partenaires et d'intervenants. L'équipe d'évaluation effectuera une cartographie des parties prenantes afin d'identifier les partenaires directs et indirects du Programme de Pays, notamment les représentants du gouvernement, des organisations de la société civile, le secteur privé, les organisations des Nations Unies, d'autres organisations de coopération multilatérale et bilatérale et, surtout, les bénéficiaires du programme.
- **L'analyse de contribution sur la base de la « théorie de changement » du Programme :** L'évaluation utilisera l'approche de la théorie de changement. De ce fait, la méthodologie de l'évaluation sera basée sur l'analyse approfondie des résultats et produits escomptés, les activités prévues ainsi que les facteurs externes qui ont influencé l'atteinte des résultats. L'analyse de la théorie du changement du Programme Pays et la reconstruction de sa logique d'intervention, si nécessaire, joueront donc un rôle central dans la conception de l'évaluation, dans l'analyse des données collectées tout au long de l'exercice, dans la communication des résultats et dans l'élaboration de conclusions et de recommandations pertinentes et pratiques. Les évaluateurs fonderont leur évaluation sur l'analyse et l'interprétation de la cohérence logique de la chaîne des résultats : relier les activités du programme et les produits aux changements à un niveau supérieur d'effets, en fonction des observations et des données recueillies le long de la chaîne. L'équipe d'évaluation développera la méthodologie d'évaluation conformément à l'approche d'évaluation et concevra des outils pour collecter des données et des informations appropriées comme réponses solides et basées sur des évidences pour répondre aux questions d'évaluation globale du Programme Pays. La conception méthodologique comprendra : un cadre analytique, une stratégie de collecte et d'analyse des données, des outils; une matrice d'évaluation et un plan de travail détaillé.

VI. Processus d'évaluation

L'exercice d'évaluation se déroulera en cinq (5) principales phases⁵ : (i) la phase de préparation ; (ii) la phase de démarrage ou de conception; (iii) la phase de collecte de données sur le terrain, (iv) la phase d'analyse et de rapportage et (v) la phase de dissémination des résultats et de suivi.

3. Phase de préparation

Elle consiste en la mise en œuvre des activités préparatoires au lancement de l'évaluation, notamment :

- L'élaboration des TDR par le bureau pays ;
- La validation des TDR par WCARO ;
- La mise en place du Groupe de Référence pour l'Evaluation (GRE) ;
- La collecte initiale de la documentation relative au programme du pays y compris la liste des projets dans Atlas (Voir Annexe) ;
- Le recrutement de l'équipe des évaluateurs.

4. Phase de démarrage

Cette phase est consacrée à l'organisation pratique du processus d'évaluation. A ce stade, l'équipe de l'évaluation réalisera les tâches suivantes tout en veillant à une parfaite maîtrise du Programme et du contexte national :

- Elaborer le plan de travail avec le chronogramme ;
- Effectuer une revue de toute la documentation disponible sur le Programme
- Développer une cartographie pertinente des parties prenantes (Gouvernement et société civile) pour l'évaluation et définir les liens qui existent entre ces différents groupes ;
- Effectuer une analyse de la logique d'intervention du programme, c'est à dire la théorie du changement qui vise à lier les activités prévues aux résultats escomptés du programme
- Finaliser la liste des questions d'évaluation
- Elaborer la matrice d'évaluation qui guidera la collecte de données sur le terrain ;
- Développer le plan de collecte des données, les outils de collecte et de la stratégie d'analyse ainsi qu'un plan de travail concret pour la phase de terrain ;
- Etablir la liste des documents supplémentaires à consulter.

Cette phase se déroulera avec un appui technique du bureau régional qui effectuera une mission à Abidjan pour faciliter les échanges techniques avec l'équipe d'évaluation. À l'issue de la phase de conception, l'équipe d'évaluation devra produire un rapport de démarrage (inception report) qui met en exergue les résultats des étapes ci-haut énumérées ainsi que la matrice de l'évaluation.

5. Phase de terrain

Après la phase de conception, l'équipe d'évaluation entreprendra trois semaines de mission de collecte et d'analyse des données nécessaires pour répondre à la liste finale des questions d'évaluation consolidée à la phase de conception. Lors de cette phase, l'équipe d'évaluation

⁵ [Evaluation Handbook page 21](#)

remplira et mettra progressivement à jour la matrice de l'évaluation au fur et à mesure de la collecte de données. La collecte des données se fera conformément à l'approche méthodologique et au plan de travail indiqué dans le rapport de démarrage de l'évaluation et validé par le Groupe de Référence de l'Évaluation (GRE), le Bureau UNFPA/CI et WCARO. À la fin de la phase de terrain, l'équipe d'évaluation animera une présentation sur les résultats préliminaires de l'évaluation, en vue de recueillir des feed-back, partager et discuter les conclusions et les recommandations provisoires.

6. Phase d'analyse et de rapportage

Au cours de cette phase, l'équipe de l'évaluation continuera le travail d'analyse des données initié durant la phase de terrain et préparera le projet de rapport final en tenant compte des remarques et commentaires émis par le Bureau Pays lors de la réunion de restitution à la fin de la phase de terrain. Ce premier draft de rapport final sera soumis au groupe de référence de l'évaluation pour commentaires (par écrit). Les observations qui seront faites par le groupe de référence et consolidées par le gestionnaire d'évaluation vont permettre l'équipe d'évaluation de préparer un deuxième projet de rapport d'évaluation final. Ce deuxième projet de rapport final servira de base pour organiser un séminaire de restitution des résultats dont les participants seront constitués des représentants du Bureau Pays ainsi que toutes les parties prenantes clés du programme. Le rapport final sera rédigé peu de temps après le séminaire, en tenant compte des observations formulées par les participants.

La version finale du rapport validée par WCARO sera soumise à l'évaluation de la qualité (EQA) par le BP et par le BR. Cette version finale du rapport (ainsi que les EQAs du BP et du BR) sera transmise au bureau des évaluations au Siège de UNFPA pour une l'évaluation finale de la qualité (final EQA⁶).

7. Phase de dissémination

Les résultats de l'évaluation seront disséminés au cours d'un atelier national qui réunira les représentants du Gouvernement au niveau central et en région, les partenaires d'exécution, les donateurs, les bénéficiaires, l'équipe pays des Nations Unies, les représentants du Bureau Régional et du Bureau d'évaluation du Siège de UNFPA ainsi que d'autres parties prenantes concernées. Les commentaires et recommandations retenus à l'issue des discussions lors de cet atelier devront être pris en compte par l'équipe d'évaluation dans la version finale du rapport.

Le rapport final de l'évaluation y inclus la liste des recommandations sera transmis à toutes les unités concernées au sein de l'UNFPA avec une invitation pour soumettre leurs réponses. Une fois les réponses définies, ce document deviendra le « Management Response » de l'évaluation.

Le rapport d'évaluation et le « Management Response », seront publiés dans la base de données d'évaluation de l'UNFPA par le Bureau d'Évaluation. Le rapport d'évaluation sera

⁶ Cf. grille « EQA » en annexe 8

également mis à la disposition du Conseil d'Administration de l'UNFPA et sera largement diffusé au sein et à l'extérieur de l'organisation.

VII. Livrables attendus

8. Le Rapport de démarrage de l'évaluation⁷

Le rapport de démarrage de l'évaluation est un document de 30 pages au maximum à soumettre dans un délai de 10 jours à partir du jour de la signature des contrats. Il contient les éléments suivants :

- Contexte du pays
- Programme et réponse stratégique de l'UNFPA
- Logique d'intervention du programme,
- Approche et méthodologie de l'évaluation
- Processus de collecte et d'analyse des données
- Matrice de l'évaluation.

En outre, le Rapport de démarrage servira comme document de consensus entre l'équipe d'évaluation, le Groupe de Référence de l'Évaluation (GRE) et l'UNFPA sur la gestion de l'évaluation et son plan de travail. L'équipe de l'évaluation devra en faire une présentation orale au Bureau de Pays et au GRE.⁸ A l'issue de cette présentation le gestionnaire/Point Focal de l'évaluation partagera avec l'équipe de l'évaluation la synthèse des commentaires des deux parties. L'approbation formelle du rapport de démarrage par le Bureau de Pays est exigée avant de passer à la phase de terrain.

9. Version préliminaire du Rapport d'évaluation⁹ et présentation PowerPoint des résultats

La version préliminaire du rapport d'évaluation est un document de 70 pages maximum. Le rapport présentera principalement : (i) les résultats formulés comme des réponses aux questions d'évaluation, (ii) les conclusions découlant des résultats, (iii) les recommandations et les annexes dont notamment les TdR, la liste des personnes/institutions rencontrées, la liste des documents consultés et la matrice de l'évaluation. Le rapport présentera également le but, les objectifs, la portée et la méthodologie de l'évaluation, et donnera un aperçu sur le contexte particulièrement sur la situation sécuritaire et humanitaire du pays et le Programme Pays de l'UNFPA.

Le projet de rapport sera d'abord partagé avec le Bureau de Pays de l'UNFPA, le GRE et le Bureau Régional de UNFPA pour une première vérification, la deuxième ébauche incluant les commentaires des trois parties sera ensuite présentée lors l'atelier national de partage des résultats avec les partenaires d'exécution, les donateurs, l'équipe de pays des Nations Unies, les représentants du Bureau Régional ainsi que d'autres parties prenantes concernées.

⁷ Evaluation Handbook pages 22; 210-224

⁸ Cf. section 8.4

⁹ Evaluation Handbook pages 22; 210-224

En prélude à cet atelier, l'équipe d'évaluation soumettra au Bureau de Pays de l'UNFPA, en vue d'obtenir sa validation, une présentation PowerPoint résumant les principales sections du rapport.

10. Rapport final d'évaluation

La version finale du rapport comprendra outre les éléments cités plus haut (70 pages maximum sans les annexes), un résumé analytique de 3 à 4 pages et prendra en compte les commentaires et recommandations des parties prenantes et partenaires retenus à l'issue des discussions qui auront lieu lors de l'atelier de dissémination. La version finale du rapport n'est considérée comme livrable final qu'après son approbation par le Bureau Pays avec l'assistance du Conseiller régional en Suivi/Evaluation de WCARO.

11. Contrôle qualité

Le premier niveau de l'assurance qualité de tous les produits de l'évaluation sera conduit par le chef d'équipe de l'évaluation avant leur soumission au Bureau Pays. Le Bureau Pays recommande que le « check list » d'analyse de la qualité d'évaluation (mentionné ci-dessous) soit utilisé comme élément pour le système d'assurance qualité pour les versions provisoires et finales du rapport d'évaluation. Le principal objectif de l'utilisation du « check list » est d'assurer que le rapport d'évaluation soit conforme aux normes et standards professionnels en matière d'évaluation.

Le deuxième niveau d'assurance qualité des livrables de l'évaluation sera effectué par le gestionnaire de l'évaluation du bureau pays. Enfin, le rapport d'évaluation fera l'objet d'une évaluation par un expert indépendant spécialisé dans l'évaluation de la qualité. L'évaluation de la qualité de l'évaluation sera publiée avec les résultats de l'évaluation sur le site Web du Bureau de l'évaluation¹⁰. Le système d'assurance qualité du Bureau de l'évaluation de l'UNFPA, sur la base des normes et règles de l'UNEG et les bonnes pratiques de la communauté internationale de l'évaluation, définit les normes de qualité attendues de cette évaluation. Un élément clé est la grille d'évaluation de la qualité de l'évaluation (EQA), qui définit les processus avec des étapes intégrées pour l'assurance qualité et des grandes lignes pour le rapport d'évaluation et l'examen de celui-ci. L'EQA sera appliquée à cette évaluation.

VIII. Calendrier prévisionnel

Une feuille de route détaillée est élaborée pour l'évaluation et les principales phases sont énumérées ci-dessous.

¹⁰ <https://web2.unfpa.org/public/about/oversight/evaluations/>

Principales activités	Semaines																								
	M				J				J				A				S				O				
	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	
1. Phase préparatoire																									
- Elaboration des TDR et constitution du GRE																									
- Finalisation et approbation des TDR																									
- Publication de l'appel d'offre																									
- Sélection et recrutement de l'équipe d'évaluation (EE)																									
2. Phase de démarrage																									
- soumission et validation du rapport de démarrage																									
3. Phase de terrain																									
- Phase de collecte, d'analyse et de rapportage																									
4. Phase de reporting																									
- Elaboration et dépôt du draft 1 du rapport																									
- Prise en compte des inputs et transmission du draft 2 à WCARO																									
- Finalisation du rapport d'évaluation																									
- Organisation de l'Atelier national de partage des résultats																									
5. Phase de dissémination des résultats de l'évaluation																									
- Dissémination des résultats de l'évaluation																									

IX. Rôle et responsabilité de l'Equipe d'Evaluation

L'équipe de l'évaluation sera constituée d'un(e) consultant(e) international principal(e) et un cabinet national ayant de l'expertise en matière d'évaluation de programme de développement. Le/La consultant(e) international(e) sera le/la chef d'équipe et assumera la responsabilité technique globale du processus d'évaluation, de la préparation du rapport de lancement jusqu'à la production du rapport final. Il/elle dirigera et coordonnera les travaux de l'équipe et sera le/la garant(e) de la qualité des différents livrables de l'évaluation.

L'avis d'appel d'offre adressé au Cabinet présentera le profil requis des personnes ressources que le Cabinet devra mettre à disposition, notamment des Expertises en santé de la reproduction y compris la planification familiale, santé des adolescent et jeunes, genre et lutte contre les VBG

Par ailleurs, comme contribution de l'UNFPA à la formation des jeunes évaluateurs africains, deux (2) jeunes évaluateurs nationaux dont une femme, seront recrutés comme stagiaire afin de participer à toutes les phases de cette évaluation, de la préparation jusqu'à la réponse des services (Management response), suite aux conclusions et recommandations.

En dehors de l'équipe des consultants, la Spécialiste en Suivi/Evaluation de UNFPA/CI et le Groupe de Référence pour l'Evaluation (GRE) joueront des rôles clés.

12. Consultant International - Chef d'équipe

Il/elle aura une bonne expertise dans les aspects méthodologiques et la conduite holistique des évaluations et aura les responsabilités ci-dessous :

- Assure un leadership stratégique et coordonne l'équipe d'évaluation ;
- Guide la conception globale de l'évaluation et la rédaction du rapport de démarrage ;
- Dirige le processus de collecte des données ;
- Assure l'évaluation de l'une des 4 composantes thématiques du Programme de Pays.
- Se déplace dans les zones d'intervention pour la collecte de données ;
- Dirige le processus de rédaction des rapports de l'évaluation (rapport de démarrage, rapport provisoire et rapport final), et assure la cohésion analytique globale ;
- Fournit l'assurance qualité interne et dirige la révision des versions successives des rapports de l'évaluation ;
- Facilite les réunions de présentation des livrables et présente les constatations et les conclusions du rapport final de l'évaluation à l'atelier national de partage des résultats avec les parties prenantes.

13. Cabinet local

Le cabinet mettra à disposition trois (3) Experts qui évalueront respectivement les domaines Santé maternelle et planification familiale, Santé des adolescents et jeunes et Egalité de genre. Sous le leadership et la supervision du/de la consultant(e) principal(e), le Cabinet :

- Contribue à la revue documentaire, à la conception et rédaction du rapport de démarrage ;
- Assure la collecte des données (quantitatives et qualitatives) relatives aux composantes Santé de la reproduction, Santé des adolescents et jeunes, Genre et VBG ;
- Conduit les entretiens, facilite les groupes de discussion, des ateliers, etc.... si nécessaire ;
- Analyse les données recueillies et assure leur triangulation pour validation ;
- Se déplace dans les zones d'intervention pour rencontrer les partenaires et les bénéficiaires ;
- Rédige l'ébauche des sections assignées du rapport d'évaluation ;
- Rédige le rapport relatif aux composantes en charge ;
- Participe activement aux différentes séances de validation et prend en compte les contributions formulées pour améliorer le document ;
- Veille à l'assurance qualité interne et aide à l'élaboration des versions révisées des rapports d'évaluation jusqu'au rapport final.

14. Gestionnaire de l'évaluation

Le gestionnaire de l'évaluation est la Spécialiste en Suivi Evaluation de l'UNFPA/CI qui travaillera sous la supervision directe du Représentant Adjoint. De façon spécifique, il aura les tâches suivantes:

- Elabore les TDR de l'évaluation avec l'appui du Conseiller régional M&E, qui les enverra au Bureau de l'Evaluation ;
- Apporte son appui au Représentant de UNFPA pour la constitution du GRE ;
- Assure le Secrétariat du GRE qui est présidé par le Représentant Pays de UNFPA ;
- Assure l'interface entre l'équipe d'évaluation et le GRE ;
- Assemble et rend disponible des documents utiles à la revue documentaire pendant la phase préparatoire (y compris la liste des projets dans ATLAS)
- Se charge de la gestion globale de l'évaluation et de son budget, du suivi et de l'orientation stratégique du processus d'évaluation ;
- Coordonne le processus de sélection de l'équipe d'évaluation en lien avec le conseiller régional ; et sous la supervision du représentant adjoint
- Partage avec l'équipe de pays une première sélection de la documentation pertinente sur l'UNFPA, Programme Pays, l'UNDAF et le contexte ;
- Convoque les réunions et coordonne le flux de communication et d'information entre l'équipe de l'évaluation, le Bureau de Pays de l'UNFPA et le GRE ;
- Sert de centre de liaison de l'évaluation entre le Bureau de pays, les partenaires d'exécution (gouvernementaux et de la société civile) et les autres partenaires afin de permettre l'échange d'information et la collecte de données ;
- Coordonne le processus d'examen et d'approbation des livrables et assure le suivi du processus de révision ;
- Assure en consultation avec le conseiller régional en S&E et sous la supervision du représentant adjoint l'assurance qualité de l'évaluation et des livrables, y compris la coordination avec le GRE ;
- Gère l'édition, la publication et la diffusion du rapport d'évaluation et assure le suivi de la réponse du Bureau de Pays aux recommandations de l'évaluation (Management Response) ;
- Assume toutes les autres responsabilités qui lui sont délégués par le Représentant Pays de UNFPA

15. Groupe de Référence de l'Evaluation (GRE)

Le GRE est un comité mis en place par l'Office National de la Population (ONP) qui assure la coordination du Programme. Il comportera des partenaires nationaux (gouvernement et ONG) et les chargés de Programme de l'UNFPA. Le GRE est responsable des tâches suivantes :

- Contribue à la finalisation des TDR et fournit des commentaires sur les livrables de l'évaluation ;
- Facilite l'accès de l'équipe de l'évaluation à l'information et à la documentation pertinente ;
- Fournit des conseils stratégiques généraux à l'équipe d'évaluation et un appui dans la définition de la portée, des objectifs et de la méthodologie de l'évaluation ;

- S'assure de la participation active des parties prenantes, notamment, les organisations de la société civile et les bénéficiaires du programme, aux processus de conception, de mise en œuvre et de diffusion des conclusions et recommandations de l'évaluation ;
- S'assure de l'adoption des outils participatifs par l'équipe d'évaluation dans la conception, la mise en œuvre et la diffusion des résultats de l'évaluation ;
- S'assure de la qualité des rapports produits par l'équipe d'évaluation à travers des conseils pratiques et des commentaires ;
- Apporte des recommandations pertinentes pour la conception et la mise en œuvre du prochain programme ;
- Participe à la diffusion du rapport final de l'évaluation.

16. Profil du Consultant International :

Il/Elle doit avoir les compétences et qualifications suivantes :

- ✓ Une formation pertinente avec un diplôme universitaire supérieur (Bac+5 au moins) en Démographie, économie, planification, sciences politiques, études de développement, sciences sociales ou toute autre discipline apparentée ;
- ✓ Expérience d'au moins 10 ans confirmée dans la conception et la conduite des évaluations complexes, en particulier dans le domaine de l'aide au développement pour les agences des Nations Unies et / ou d'autres organisations internationales ;

Spécialisation et expérience significative dans le domaine «Population & Développement» ;

- ✓ Familiarisé avec les Nations Unies et / ou le mandat et les activités de UNFPA ;
- ✓ Une expertise en matière d'intervention sur des projets ayant intégré la dimension humanitaire ;
- ✓ Excellentes aptitudes de gestion et capacités de travailler avec des équipes pluridisciplinaires et multiculturelles ;
- ✓ Excellentes capacités de communication et de rédaction en français.

17. Caractéristiques du Cabinet local d'évaluation

- ✓ Au moins 5 ans d'expérience en matière d'évaluation des projets et programmes en particulier dans le domaine de l'aide au développement pour les agences des Nations Unies et / ou d'autres organisations internationales ;
- ✓ Avoir en son sein de l'expertise en matière d'évaluation de projets ou programmes en santé de la reproduction, Genre et lutte contre les VBG, santé des adolescents et jeunes
- ✓ Parfaite maîtrise du contexte socioéconomique du pays ;
- ✓ Familiarité avec les Nations Unies et / ou le mandat et les activités de UNFPA ;
- ✓ Excellentes capacités de communication et de rédaction ;
- ✓ Ne pas avoir été partie prenante dans la mise en œuvre du programme UNFPA/CI.

18. Profil des jeunes évaluateurs

- ✓ Etre titulaire d'un diplôme d'Etudes Supérieures (BAC + 2/3) en Sciences sociales (Economie, Démographie, Sociologie, etc.) ;
- ✓ Avoir obtenu un Certificat en évaluation ;
- ✓ Etre âgé de moins de moins de 35 ans.

X. Durée de contrat et rémunération

La durée du contrat de travail des du consultant international et du Cabinet est indiquée dans le tableau ci-dessous :

Phases / Livrables	Experts techniques			
	Consultant International	Cabinet d'évaluation		
	Population & Développement	Spécialiste SR	Spécialiste SSRAJ	Spécialiste Genre/VBG
Rapport de démarrage	7	5	5	5
Phase de terrain	15	15	10	10
Analyse de données, rapport provisoire et annexes	15	13	10	10
Rapport final et annexes	10	5	3	3
Ateliers de restitution des résultats de l'évaluation	3	2	2	2
Total	50	40	30	30

En ce qui concerne le Consultant International, il aura 10 jours en plus du nombre total de jours de travail alloués au domaine qu'il couvrira dans l'évaluation. Ces 10 jours sont à répartir sur la durée couverte de l'évaluation et ce, pour assurer la coordination, la qualité, la finalisation et la soumission des livrables.

La rémunération des consultants sera faite selon la grille en vigueur au sein du Système des nations Unies (SNU) en Côte d'Ivoire et dépendra des différents livrables. Le financement du processus est entièrement assuré par UNFPA/CI sur les fonds réguliers du programme du Bureau pays à partir des financements octroyés par le Bureau de l'évaluation.

Le paiement des honoraires des Experts techniques se fera par tranches selon la répartition suivante :

Echéances	Taux
Approbation du rapport de démarrage	20%
Approbation du draft du rapport	30%
Approbation du rapport final	50%

Les frais d'indemnité journalière de subsistance (DSA) pour les missions seront payés par nuitée passée hors du lieu de résidence dans le cadre de la mission dans le pays selon les taux de l'UNFPA. Les frais liés au voyage ne seront pas pris en compte dans les honoraires de consultation. Les jours de travail seront répartis entre la date de signature du contrat et la date fixée de fin de l'évaluation.

Les évaluations des activités financées par le l'UNFPA doivent être indépendantes, impartiales et rigoureuses. Chaque évaluation devra clairement contribuer à l'apprentissage

et à la responsabilisation. Par conséquent, les évaluateurs doivent avoir une intégrité personnelle et professionnelle et être guidés par la convenance dans la conduite de leurs affaires. Le travail du consultant sera ainsi guidé par les normes et standards établis par le Groupe d'évaluation des Nations Unies (UNEG). Les consultants se conformeront aux Directives éthiques pour les évaluateurs du système des Nations Unies et au Code de conduite, également établi par UNEG. Ils seront invités à signer le code de conduite (Cf. annexe 1) avant de s'engager dans l'exercice d'évaluation.

XI. Bibliographie

Les principales sources de données sont les suivantes :

1. Documents de base du programme (CPU 2017 - 2020, CPD 2017 - 2020) ;
2. Plans de travail annuels (2017, 2018, 2019) ;
3. Plan National de Développement (PND) 2016 - 2020
4. Documents de politiques et de programmes sectoriels dans les domaines d'interventions de l'UNFPA (*santé maternelle, planification familiale, genre et VBG, Santé des ados et jeunes, dynamiques de population, dividende démographique*)
5. Politique nationale de population
6. Plan de Suivi et Evaluation 2017-2020;
7. Rapport d'évaluation du 6^{ème} programme de coopération UNFPA/CI ;
8. Rapports annuels de programme ;
9. Rapports d'enquêtes et études (MICS, EDS, enquêtes sectorielles, etc.) ;
10. Rapports d'Audit ;
11. Plans Stratégiques 2014 - 2017 ; 2018 - 2021 de l'UNFPA;
12. Rapports annuels de suivi de PTAs
13. Rapports de mission sur les terrains
14. Rapports financiers
15. FACE
16. Rapport d'évaluations thématiques
17. Rapport SIS My Results 2017- 2020
18. Rapport National sur les ODD
19. Plan de mobilisation de ressources

XII. Liste des partenaires de mise en œuvre

N°	Nom de l'organisation
a. Structures gouvernementales	
1	Office National de la Population (ONP)
2	Institut National de la Statistique (INS)
3	Direction de la Mutualité des Œuvres Sociales et Scolaires (DMOSS)
4	Programme National de Santé Mère Enfant (PNSME)
5	Programme National de Cohésion Sociale (PNCS)
6	Ecole Nationale de Statistique et d'Economie Appliquée (ENSEA)
7	Direction de la Politique de la Jeunesse (DPJ)
8	Programme National de Santé Scolaire et Universitaire (PNSSU)
9	Programme National de Développement de l'Activité Pharmaceutique (PNDAP)
10	Direction de la Santé Communautaire (DSC)
b. Organisations non gouvernementales	
11	Association Ivoirienne pour le Bien Etre Familial (AIBEF)
12	Renaissance Santé Bouaké (RSB)
13	Association Ivoirienne pour le Marketing Social (AIMAS)
14	Sauvons 2 Vies
15	Centre SAS

Annexe1 : Principes éthiques de UNEG/UNFPA pour la conduite des évaluations (à signer par les évaluateurs)

Les évaluations des activités appuyées par l'UNFPA ont besoin d'être indépendantes, impartiales et rigoureuses. Chaque évaluation doit clairement contribuer à l'apprentissage et la reddition de comptes. Ainsi les évaluateurs doivent faire preuve d'intégrité personnelle et professionnelle et être guidés par la convenance dans la conduite de leurs missions.

L'équipe d'évaluation / évaluateurs:

Pour éviter les conflits d'intérêts et de pressions induites, les évaluateurs doivent être indépendants, ce qui implique que les membres d'une équipe d'évaluation ne doivent pas avoir été directement responsables de la politique / programmation, la conception ou la gestion globale de l'objet de l'évaluation, ni s'attendre à y être associés dans un proche avenir (n'avoir pas déposé une candidature pour un poste dans le cadre de la mise en œuvre du programme). Les évaluateurs ne doivent avoir aucun intérêt direct et doivent avoir la pleine liberté de mener leur travail d'évaluation de manière impartiale, sans effets négatifs potentiels sur le développement de leur carrière. Ils doivent être capables d'exprimer leur opinion de manière libre.

- Les évaluateurs doivent protéger l'anonymat et la confidentialité des informateurs individuels. Ils devraient fournir un préavis maximal, minimiser les contraintes de temps, avoir un respect envers les gens et leur droit de ne pas s'engager. Les évaluateurs doivent respecter le droit des gens à fournir des informations en toute confiance, et doivent veiller à ce que les informations sensibles ne puissent pas être remontées à la source. Les évaluateurs ne devraient pas évaluer les individus, et doivent équilibrer l'évaluation des fonctions de gestion au regard de ce principe général.
- Les évaluations peuvent parfois faire découvrir des preuves d'actes répréhensibles. De tels cas doivent être signalés discrètement à l'organe compétent de gestion l'évaluation.
- Les évaluateurs devraient être sensibles aux croyances, aux us et coutumes et agir avec intégrité et honnêteté dans leurs relations avec toutes les parties prenantes. Conformément à la Déclaration universelle des droits de l'homme, les évaluateurs doivent être sensibles et tenir compte des questions relatives à la discrimination et à l'égalité des sexes. Ils devraient éviter d'offenser la dignité et le respect de soi des personnes avec lesquelles ils entrent en contact dans le cadre de l'évaluation. Sachant que l'évaluation pourrait affecter négativement les intérêts de certaines parties prenantes, les évaluateurs doivent procéder à l'évaluation et communiquer son objectif et les résultats d'une manière qui respecte clairement «la dignité et l'estime de soi» des parties prenantes.
- Les évaluateurs sont responsables de la clarté, de la précision et de l'équité dans la rédaction et/ou la présentation orale des limites de l'étude, des résultats fondés sur des preuves, des conclusions et recommandations.

Pour plus de détails sur l'éthique et l'indépendance de l'évaluation, se référer aux lignes directrices et les normes d'éthique pour l'évaluation dans le système des Nations Unies de l'UNEG :

<http://www.unevaluation.org/search/index.jsp?q=UNEG+Ethical+Guidelines>
http://www.unevaluation.org/papersandpubs/documentdetail.jsp?doc_id=21

Annexe 2 : Liste des projets

N°	Project ID	Project ID Title
1	CIV06VIH	DEPISTAGE VIH & SR/VIH
2	CIV0701A	Santé maternelle
3	CIV0702A	Planification familiale
4	CIV0703A	Mobilisation communautaire
5	CIV0704A	SSR des ados et jeunes
6	CIV0705A	Genre et lutte contre les VBG
7	CIV07PCA	Coordination et assistance
8	CIV07RGP	APPUI TECHNIQUE AU RGPH 2019
9	FPRHCCIV	GPRHCS PROGRAMME IN COTE D'IVOIRE
10	SWED1CIV	Appui technique & suivi SWEED
11	UBRAFCIV	Prévention VIH population clé
12	ZZT06CIV	MHTF PROGRAMME IN COTE D'IVOIRE

Annexe 3 : Liste des partenaires de mise en œuvre

N°	Nom de l'organisation	Zone d'intervention
a. Structures gouvernementales		
1	Office National de la Population (ONP)	National
	Institut National de la Statistique (INS)	National
2	Direction de la Mutualité des Œuvres Sociales et Scolaires (DMOSS)	National
3	Programme National de Santé Mère Enfant (PNSME)	National
4	Programme National de Cohésion Sociale (PNCS)	National
5	Ecole Nationale de Statistique et d'Economie Appliquée (ENSEA)	National
6	Direction de la Politique de la Jeunesse (DPJ)	National
7	Programme Nationale de Santé Scolaire et Universitaire (PNSSU)	National
8	Programme Nationale de Développement de l'Activité Pharmaceutique (PNDAP)	National
9	Direction de la Santé Communautaire (DSC)	National
b. Organisations non gouvernementales		
10	Association Ivoirienne pour le Bien Etre Familial (AIBEF)	National
11	Renaissance Santé Bouaké (RSB)	Bouaké, Yamoussoukro
12	Association Ivoirienne pour le Marketing Social (AIMAS)	National
13	Sauvons 2 Vies	Abidjan
14	Centre SAS	Bouaké, Korhogo

Annexe 4 : Plan de rédaction du rapport de démarrage

CHAPITRE 1: Introduction 1-2 pages max

- 1.1 But et objectifs de l'évaluation du programme de pays
- 1.2 Portée de l'évaluation
- 1.3 1.3 Objet du rapport de conception

CHAPITRE 2: Contexte du pays 4-6 pages maximum

- 2.1 Défis du développement et stratégies nationales
- 2.2 Le rôle de l'aide extérieure

CHAPITRE 3: Réponse stratégique et programme du FNUAP 5-7 pages max

- 3.1 Réponse stratégique du FNUAP
- 3.2 Réponse du FNUAP dans le cadre du programme de pays
 - 3.2.1 Le programme de pays
 - 3.2.2 La structure financière du programme de pays

CHAPITRE 4: Méthodologie et approche de l'évaluation 7-10 pages maximum

- 4.1 Critères d'évaluation et questions d'évaluation
- 4.2 Méthodes de collecte et d'analyse des données
- 4.3 Sélection de l'échantillon d'intervenants
- 4.4 Evaluabilité, limitations et risques

CHAPITRE 5: Processus d'évaluation 3-5 pages max

- 5.1 Aperçu du processus
- 5.2 Composition de l'équipe et répartition des tâches
- 5.3 Besoins en ressources et soutien logistique
- 5.4 Plan de travail

(Nombre total de pages) 20-30 pages max

ANNEXES

- Annexe 1 Termes de référence
- Annexe 2 Matrice d'évaluation
- Annexe 3 Guides d'entrevue
- Annexe 4 Liste des projets d'atlas
- Annexe 5 Carte des parties prenantes
- Annexe 6 Programme du CPE
- Annexe 7 Documents consultés

Annexe 5 : Plan de rédaction du rapport d'évaluation

Section	Titre	Longueur suggérée
RESUME		3-4 pages max
CHAPITRE 1: Introduction		
1.1	Objectifs (général/spécifiques) de l'évaluation du programme pays	5-7 pages max
1.2	Champ de l'évaluation	
1.3	Méthodologie et processus	
CHAPITRE 2: Contexte du pays		
2.1	Objectifs de développement et des stratégies nationales	5-6 pages max
2.2	Le rôle de l'assistance externe	
CHAPITRE 3: La réponse et les stratégies de programme de l'UNFPA/UN		
3.1	Réponse de l'ONU et de l'UNFPA	5-7 pages max
3.2	Réponse de l'UNFPA à travers le programme pays	
3.2.1	Brève description de la stratégie du cycle précédent de l'UNFPA, les objectifs et les réalisations	
3.2.2	Le programme pays de l'UNFPA (en cours)	
3.2.3	La structure financière du programme pays	
CHAPITRE 4: Constats: les réponses aux questions d'évaluation		
4.1	Réponse à la première question	25-35 pages max
4.2	Réponse à la deuxième question	
4.3	Réponse à la troisième question	
4.4	Réponse à la Xème question	
CHAPITRE 5: Conclusions		
5.1	Niveau stratégique	6 pages max
5.2	Niveau Programmatique	
CHAPITRE 6: Recommendations		
	Recommandation # 1, #2, #3 (niv. strategique / niv. Programmatique)	4-5 pages max
(Nombre total de pages)		50-70 pages
<ul style="list-style-type: none"> - Annexe 1 Termes de Référence - Annexe 2 Listes des personnes/institutions rencontrées - Annexe 3 Liste des documents consultés - Annexe 4 La matrice d'évaluation - Annexe 5 les outils méthodologiques 		

Annexe 6 : Canevas Matrice d'évaluation

EQ1 : Dans quelle mesure ...			
Hypothèses à évaluer	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et outils pour la collecte des données
L'hypothèse 1 (voir exemple dans l'outil 1)			
<ul style="list-style-type: none"> Les évaluateurs doivent compléter cette case avec toutes les données et informations pertinentes recueillies au cours de la phase sur le terrain en relation avec les éléments énumérés dans la colonne « hypothèses à évaluer » et leurs indicateurs correspondants. Les informations présentées ici peuvent provenir: de l'examen documentaire, des entrevues, des discussions de groupes de discussion, etc. Étant donné que la matrice remplie deviendra l'annexe principale du rapport d'évaluation final, le responsable de l'équipe d'évaluation et le responsable de l'évaluation doivent veiller à ce que toutes les informations affichées: <ul style="list-style-type: none"> - est directement lié aux indicateurs énumérés ci-dessus; - est rédigé de manière lisible et compréhensible; - rend visible la triangulation des données; - la ou les sources d'information sont référencées dans les notes de bas de page. 			
L'hypothèse 2 (voir exemple dans l'outil 1)			
L'hypothèse 3 (voir exemple dans l'outil 1)			
EQ2 : Dans quelle mesure ...			

Hypothèses à évaluer	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et outils pour la collecte des données
L'hypothèse 1 (voir exemple dans l'outil 1)			
L'hypothèse 2 (voir exemple dans l'outil 1)			
L'hypothèse 3 (voir exemple dans l'outil 1)			

Annexe 7 : Canevas de l'analyse de la qualité du rapport d'évaluation



Unité organisationnelle:

Année du rapport:

Titre du rapport d'évaluation:

Qualité globale du rapport:

Good

Date de l'évaluation:

Commentaires généraux:

[Insérer texte]

Niveaux d'évaluation

Très bien: Forte, supérieure à la moyenne, meilleures pratiques

Bien: Satisfaisant, respectable

Moyen: Avec quelques faiblesses, encore acceptable

Insatisfaisant: Faible, ne répond pas aux normes minimales de qualité

Critères d'évaluation de la qualité	<i>Insérer le niveau d'évaluation suivi des commentaires principaux. (Utiliser la fonction 'shading' pour donner aux cellules la couleur correspondante)</i>	
1. Structure et clarté des rapports <i>Veiller à ce que le rapport soit complet et convivial</i> <ul style="list-style-type: none"> • Le rapport est-il facile à lire et à comprendre (c'est-à-dire écrit dans un langage non technique accessible au public visé)? • Le rapport est-il centré et précis (par exemple trop long)? • Le rapport est-il structuré de façon logique? Existe-t-il une distinction claire entre analyse / résultats, conclusions, recommandations et leçons apprises (le cas échéant)? • Les annexes contiennent - au minimum - les TdR; Une bibliographie, une liste des personnes interrogées, la matrice d'évaluation et les outils méthodologiques utilisés (par exemple, guides d'entrevue, notes de groupe de discussion, schéma des enquêtes)? <i>Résumé</i> <ul style="list-style-type: none"> • Un résumé est-il inclus dans le rapport, écrit en tant que section autonome et présentant les principaux résultats de l'évaluation? • Y a-t-il une structure claire du sommaire exécutif (i. E., I) Objet, y compris le ou les destinataires visés; Ii) Objectifs et brève description de l'intervention; Iii) Méthodologie; Iv) Principales conclusions; V) Recommandations)? Le résumé est-il raisonnablement concis (par exemple, avec une longueur maximale de 5 à 10 pages)? 	Niveau d'évaluation:	Moyen
	Commentaires:	

<p>2. Conception et méthodologie</p>	<p>Niveau d'évaluation:</p>	<p>Très bien</p>
<p><i>Veiller à ce que l'évaluation soit placée dans son contexte</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • L'évaluation indique-t-elle si l'évaluation est destinée à la responsabilisation et / ou à l'apprentissage? • L'évaluation décrit-elle le public cible de l'évaluation? • Le contexte de développement et institutionnel de l'évaluation est-il clairement décrit? • Le rapport d'évaluation décrit-il la reconstruction de la logique d'intervention et / ou de la théorie du changement? • L'évaluation explique-t-elle les contraintes et / ou les limitations générales? <p><i>Assurer une conception et une méthodologie rigoureuses</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • L'approche et le cadre d'évaluation sont-ils clairement décrits? Établit-elle les questions d'évaluation, les hypothèses, les indicateurs, les sources de données et les méthodes de collecte des données? • Les méthodes choisies étaient-elles appropriées pour répondre aux questions d'évaluation? Les outils de collecte de données sont-ils décrits et justifiés? • Les méthodes d'analyse sont-elles clairement décrites? • Les limitations méthodologiques sont-elles reconnues et leur impact sur l'évaluation décrit? (Explique-t-elle comment tout biais a été surmonté?) 	<p>Commentaires:</p>	

<ul style="list-style-type: none"> • La stratégie d'échantillonnage est-elle décrite? La conception comprend-elle des techniques de validation? • Existe-t-il des preuves de l'implication des intervenants dans la conception de l'évaluation? (Existe-t-il une carte globale / crédible des intervenants?) • La méthodologie permet-elle la collecte et l'analyse de données désagrégées? • La conception et la méthodologie sont-elles appropriées pour évaluer les questions intersectorielles (équité et vulnérabilité, égalité des sexes et droits de l'homme)? 		
<p>3. Fiabilité des données</p> <p><i>Assurer la qualité des données et des processus robustes de collecte de données</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • L'évaluation a-t-elle triangulé toutes les données recueillies? • L'évaluation a-t-elle clairement identifié et fait appel à des sources de données qualitatives et quantitatives? • L'évaluation a-t-elle explicité les éventuels problèmes (biais, lacunes de données, etc.) dans les sources de données primaires et secondaires et, le cas échéant, expliqué ce qui a été fait pour minimiser ces problèmes? C'est à dire. L'évaluation a-t-elle énoncé explicitement les limites des données recueillies? • Existe-t-il des preuves que les données ont été collectées avec une sensibilité aux questions de discrimination et d'autres considérations éthiques? • Y a-t-il une désagrégation adéquate des données entre les sexes? Et si cela n'a pas été possible, est-ce expliqué? 	Niveau d'évaluation:	
	Commentaires:	

<ul style="list-style-type: none">• L'évaluation rend-elle explicite le degré d'implication des différentes parties prenantes dans les différentes phases du processus d'évaluation?	
--	--

4. Analyse et conclusions

Assurer une analyse sonore

- L'information est-elle analysée et interprétée systématiquement et logiquement?
- Les interprétations sont-elles basées sur des hypothèses soigneusement décrites?
- L'analyse est-elle présentée par rapport aux questions d'évaluation?
- L'analyse est-elle transparente sur les sources et la qualité des données?
- Les liens de cause à effet entre une intervention et ses résultats finaux sont-ils expliqués?

Niveau d'évaluation:

<ul style="list-style-type: none"> • Dans la mesure du possible, l'analyse est-elle désagrégée pour montrer différents résultats entre les différents groupes cibles? • Les résultats non intentionnels sont-ils identifiés? • L'analyse est-elle présentée en fonction de facteurs contextuels? • L'analyse inclut-elle la réflexion des opinions des différentes parties prenantes (reflétant des intérêts divers)? Par exemple. Comment les opinions divergentes ont-elles pu être traitées dans l'analyse? • L'analyse se concentre-t-elle sur des questions transversales telles que l'équité et la vulnérabilité, l'égalité entre les sexes et les droits de l'homme? <p><i>Assurer des résultats crédibles</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Peut-on tracer l'évidence à travers l'analyse dans les conclusions? Par exemple. Les constatations sont-elles étayées par des preuves? <ul style="list-style-type: none"> • Les résultats découlent-ils logiquement de l'analyse? 	Commentaires :	
<p>5. Conclusions</p> <p><i>Évaluer la validité des conclusions</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les conclusions sont-elles crédibles et clairement liées aux conclusions? • Les conclusions démontrent-elles un niveau approprié d'abstraction analytique? 	Niveau d'évaluation:	
	Commentaires:	

<ul style="list-style-type: none"> • Des conclusions traduisent-elles le jugement impartial des évaluateurs sur l'intervention? 		
<p>6. Recommandations</p> <p><i>Assurer l'utilité et la clarté des recommandations</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les recommandations découlent-elles logiquement des conclusions? • Les recommandations sont-elles suffisamment claires, ciblées sur les utilisateurs visés et réalisables sur le plan opérationnel? • Les recommandations reflètent-elles les consultations des parties prenantes tout en restant équilibrées et impartiales? • Le nombre de recommandations est-il gérable? • Les recommandations sont-elles prioritaires et clairement présentées pour faciliter une réponse appropriée de la direction et donner suite à chaque recommandation spécifique? 	<p>Niveau d'évaluation:</p>	
<p>7. Genre</p> <p><i>Pour évaluer l'intégration de l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes (GEEW)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le GEEW est-il intégré dans le champ d'analyse de l'analyse et des indicateurs conçus de manière à assurer la collecte des données relatives au GEEW? • Les critères d'évaluation et les questions d'évaluation traitent-ils spécifiquement de la manière dont la GEEW a été intégrée dans la conception, la planification, la mise en œuvre de l'intervention et les résultats obtenus? • A-t-on choisi une méthodologie, des méthodes et des outils d'évaluation tenant compte des sexes et des techniques d'analyse des données? 	<p>Niveau d'évaluation:</p>	<p>Commentaires:</p>

<ul style="list-style-type: none"> Les conclusions, les conclusions et les recommandations de l'évaluation reflètent-elles une analyse comparative entre les sexes? 		
--	--	--

Critères d'évaluation de la qualité (points de notation *)	Assessment Levels (*)			
	Très bien	Bien	Moyen	Insatisfaisant
1. Structure et clarté des rapports, y compris résumé (7)				7
2. Conception et méthodologie (13)			13	
3. Fiabilité des données (11)			11	
4. Analyse et résultats (40)			40	
5. Conclusions (11)		11		
6. Recommandations (11)		11		
7. Intégration du genre (7)	7			
Total des points marqués	7	22	63	7
Niveau d'évaluation global du rapport d'évaluation			Fair	
	Très bien ➔ A utiliser avec confiance	Bien ➔ A utiliser avec confiance	Moyen ➔ A utiliser avec précaution	Insatisfaisant ➔ A ne pas utiliser

(*) A) Insérer les points de pointage associés aux critères de la colonne correspondante (p. Ex. - si «conclusion et analyse» ont été évaluées comme «bon», inscrire 40 dans la colonne «Bon». (C) Utiliser la fonction «ombrage» pour donner aux cellules la couleur correspondante.

Annexe 8 : Canevas Réponse du Management

Management response	Country Programme Evaluations (from-to):(name of the country)
----------------------------	--

Note: The following management response lists the recommendations as they appear in the evaluation report. Please refer to the report for more details on each recommendation. Recommendations may be organized by clusters, e.g.: strategic recommendations, recommendations associated with the country programme, recommendations associated with cross-cutting issues. Within each cluster, recommendations should be ranked by priority levels (from 1 to 3).

Instructions for completing the management response:

1. Boxes in white to be completed upon receiving the present request
2. Boxes in grey to be completed one year later.

Cluster 1: Strategic recommendations				
Recommandation 1	To	Niveau de priorité		
Management response -				
.....				
Key action(s)	Deadline	Responsible unit(s)	Annual implementation status updates	
			Status (ongoing or completed)	Comments
Recommandation 2	To	Niveau de priorité		
Management response -				
Key action(s)	Deadline	Responsible unit(s)	Annual implementation status updates	
			Status (ongoing or completed)	Comments
Recommandation 3	To	Niveau de priorité		
Management response -				
.....				
.....				
.....				

II. ANNEXE 2 : LISTE DES PERSONNES/INSTITUTIONS RENCONTREES

Entité	Région	Composante	Nom et prénom (s)	Fonction	Contact	Email
DSC	Abidjan	SR	Dr Kadja Adjoba Françoise	Directrice	08 14 41 99	kadjafrancoise@gmail.com
			Gnangui Dian Vincent	Point focal projet	07 72 02 98	mantdiang@gmail.com
Ministère de la femme, de la femme et de l'enfant	Abidjan	G&VGB	Doumbia Yacouba	Directeur de cabinet Adjoint		
			Yapi Simone Marthe	Sous directeur/DEPS	07 87 25 20	yapisimone@yahoo.fr
			Adou Denis Bernard	Informaticien Administrateur de base de données	08 14 07 04	denis.adou@gmail.com
			Kouamé Lydie Epse Diomandé	DPAF/MFFE/C hef de service	05 40 13 15	lydiekouame95@yahoo.fr
			Rouen Lobognon Pierre	Sous Directeur Ex Chef de projet de l'implémentation du GBVIMS	07 11 11 81	rouennelp2@gmail.com
Pathfinder International	Abidjan	Positionnement stratégique	Yao K. Ernest	Directeur Pays	07 69 85 57	evao@pathfinder.org
KOICA	Abidjan	Positionnement stratégique	Young In Lee	Représentante Adjointe	22 47 49 33	rodiddle@koica.go.fr
			Park S. Sonia	Project Manager	22 47 49 33// 54 42 10 25	sonia.park@koica.go.kr
Banque mondiale	Abidjan	Positionnement stratégique	Michel Welmond	Program Leader Human Development	22 40 04 05// 56 658 048	mwelmond@worldbank.org
PSI	Abidjan	Positionnement stratégique	Gaby Kasongo	Conseillère technique SR/PF	22 52 75 10// 22 52 75 14// 67 81 44 20	gkasongo@psici.org
PAM	Abidjan	Positionnement stratégique	Mme Adeyinka Badejo	Représentante & CD		Adeyinka.badejo@wfp.org
			Meti Bema	Cheffe de programme	45 55 65 69	alti.bema@wfp.org
			Seydou Koné	Program Associate	04 14 25 13	Kone.seydou@wfp.org
Fondation Djigui La Grande Esperance	Abidjan	G&VGB	Imam Cissé Djiguiba	PCA	07 59 87 41	imamcisse@yahoo.fr
			Coulibaly Sibiri	Directeur exécutif	09 73 66 81	fondjigui@yahoo.fr
			Tou Abdoulaye	Coord. De programme	07 62 58 66	tou.abou@gmail.com

			Mamadou Dosso	Program protection	08 70 70 48	domasiana@gmail.com
CNLVFE	Abidjan	G&VBG	Diabaté Fatoumata	Directrice	49 41 41 89	fdjate@gmail.com
			Assiri Epse Bessi Tanohin Josiane	Chef de service	09 33 43 58	assirijos@yahoo.fr
			Konan Koffi	Chef de service Administratif et financier	05 74 94 92	nankof2003@yahoo.fr
			Singbo Née Konaté Alimata	Agent planification S&E	47 01 79 53	konatealimata@yahoo.fr
			Camara Kogochou Lacina	Chargé de S&E	77 44 39 81	chogochou@yahoo.fr
Observatoire Solidarité (OSCS)	Abidjan	G&VBG	Coulibaly Tiohozou	DG	05 99 67 10	coultioh@gmail.com
			Eugène Bilé	Chef dép. Communication &RE	89 95 79 89	eugeneb.oscs@gmail.com
			Traoré Sinaly	Chef Département	07 18 90 14	traoresly@oscs.solidarite.com
			Angaman Youssouf	Chef de service	06 15 93 33	angamanyoussouf@gmail.com
NPSP CI	Abidjan	SR	Biro Anane Daniel G.	Chef de service conception des projets et Mobilisation des ressources	65 42 72 32// 01 12 79 01	d.biro@npsp.ci
INFAS	Abidjan	SR	Pr Meliane N'DHATZ-EBAGNITCHIE Epse SANOGO	Directrice		ndhatzmel@yahoo.fr // ndhatzmeliane@gmail.com
			Kansah Antoinette	Sous directrice		kansale2@yahoo.fr
			Konan Kouamé Benoit	Chef de service qualité		benoitkonan16@yahoo.fr
Sauvons 2 vies	Abidjan	SR	Sow Kadidia	Présidente	07 85 19 57	
			Tanoh Marie Marie Noelle	CAAF	03 88 66 82	
Direction générale du plan et de la lutte contre la pauvreté	Abidjan	G&VBG	Cissé Zahanon Marcelin	Directeur général	77 07 28 61	zmarcelin@hotmail.com
			Amoya Kobenan Kobenan	Conseiller	08 91 54 78// 52 00 54 60	amkosko.sev@gmail.com
			Doumbia Mohamed	Chargé d'études	88 46 28 86	doumbiamohamed321@gmail.com
			Sako Gninakan Oumar	Expert	07 00 81 59	gninnakon@yahoo.fr
Ordre des sages femmes	Abidjan	SR	Bamba Epse Tiémoko Mahoua Tidé Philomène	Surveillante d'unité de soins	07 83 60 13// 41 98 88 92	bambphilos@yahoo.fr
PNSME	Abidjan	SR	Tanoh Gnou	DC	02 98 35 77	gnoutanoh@gmail.com
			Koné Seydou	Medecin	03 96 98 32	docteurkone@yahoo.fr

			Dr Kacou Akoman	Medecin CE Mobilisation	07 09 18 83// 03 58 58 63	akoman1969@gmail.com
			Agoh Béatrice	SF Specialist	07 76 38 68	k.beatrice@yahoo.fr
			Yeboua Tina	Service communication	49 39 73 49	yebouatina@gmail.com
			Atse Seka Simplicite	Chargé de Suivi evaluation	47 65 78 21	simplice1976@gmail.com
			Andoh Hyacinthe	DCA	07 67 39 47	k.andoh@yahoo.fr
ARSIP	Abidjan	S&E et communication	Ochou Aka Marie rose	Personne ressource	08 41 02 98	ochou@gmail.com
			Agniman Dje Jean Schadrac	Stagiaire	59 26 23 27	chadrac90@gmail.com
			Kouassi Beguin	Assistant S&E	-	kkbegnis@gmail.com
			Amanuratu Karim epse Koffi	Chargée de programme		koffinoura@hotmail.com
			Dahé Joseph	Comptable		d.joseph@yahoo.fr
			Ouya Flore Rachele	Assistante DE		florerachele@gmail.com
INS	Abidjan	P&D	Bakayoko Massoma	DSDS/SD	09 72 53 61	massomabakus@gmail.com
			Touré Brahima	DSDS	48 40 76 03	brahimatoureni@gmail.com
			Kouakou sévérin	DSDS/NS	59 01 09 92	kofiseverin@yahoo.fr
			Deza Akoisso Dokia	DSDS/SD	59 01 10 33	dezdoua2@yahoo.fr
			Kognou Assi Salomon	DSDS	59 89 76 85	kochoou.assisalomon@gmail.com
			Gnanzou Sylvie	DSDS	57 21 31 01	sgnanzou@yahoo.fr
			Aka Doré	DSDS	09 34 14 94	doradesireaka@gmail.com
			Kra Kofie Didier	DSDS	08 54 18 14	kradilan@yahoo.fr
UNFPA	Abidjan	G&VGB	Ouattara Abiba Lofougongnon	Chargée de programme VBG	08 08 80 50	aouattara@unfpa.org
			Kouyé Méogbeu Pauline	Chargée de programme Genre, Culture et Droits humains	08 08 80 47	kouye@unfpa.org
UNFPA	Abidjan	Opération				
UNFPA	Abidjan	SR	Pr Joseph Vyanka Ndo N'Dera	Directeur SR	67 22 65 93	vyankandondera@unfpa.org
			Dr Moulod-Sampah Sandra	NPO VIH	08 08 80 58	moulod@unfpa.org
			Nicole Diby Kadio	Assitante programme & Recherche	08 08 09 13	diby@unfpa.org
UNFPA	Abidjan	Communication	Sera Doué Harnold Jordan	Specialiste communication & Plaidoyer	87 75 54 03	sera@unfpa.org
UNFPA	Abidjan	P&D	Dr N'da Constant	Specialiste Programme P&D	08 08 80 54	nda@unfpa.org

			Sadia Jean Yves	Assistant technique SWEED	49 47 78 97	sadia@unfpa.org
PNSSU	Abidjan	SRAJ	Dr Seydou Ouattara	DC	05 70 62 32	seydouxfr@yahoo.fr
			Dr Odjé Claude Evariste	DCA	07 65 86 62	odjeclaudeevariste@yahoo.fr
			Dr Boni-Gnamien Marie Claire	Chef service Prévention	79 54 47 72	gbm_claire@yahoo.fr
			Sery Rose	SF SP	09 92 31 01	rmsery73@gmail.com
			Gnonsio Georges roland	ITS Santé publique et S&E	59 58 95 35	ggnonsio@yahoo.fr
			Dr Touré Eugène	CE PMS	77 07 25 11	eugentoure01@yahoo.fr
DPJ	Abidjan	SRAJ	Akely Gnagne Laurent	Directeur	07 60 55 20	armandakely@yahoo.fr
			Okobe Koudou Arsene	S/Directeur Environnement social des jeunes	49 02 05 44	okobearsene@yahoo.fr
			Diarassouba Oumar	S/Directeur Assistance aux jeunes	57 21 74 23	diarrafr2017@gmail.com
DMOSS	Abidjan	SRAJ	Ban Kouassi Yeboua	Chargé de projet/PTA	07 88 99 64	banyeboua@yahoo.fr
			Mme Saraho Fanny	Chargée de formation	07 60 95 55	edouaoswald@gmail.com
			Edoua Kacou Oswald	Membre du projet EVF/EMP	59 10 70 00	edouaoswald@gmail.com
PNDAP	Abidjan	SR	Djorou Kouamé Fulgence	Pharmacien/M&E		fulodk@yahoo.fr
			Aka N'guessan Aimé	Assistant SAF		rolandaka@gmail.com
			Boni bouadi Bernard	Pharmacien/ST		bonibouadi@outlook.com
ASFI	Abidjan	SR	Diallo Awa Epse Yao	Présidente	87 19 07 34	awasoindesf@yahoo.fr
			Baflan Dehegny Henriette	Sage femme	48 79 79 30	
			Ehounou Epse Coulibaly A. Suzanne	Secrétaire chargée des relations extérieures	07 45 74 73	chouss03@yahoo.fr
SWEDD	Abidjan	Positionnement stratégique	Serges Anoh	Economiste de santé/Specialiste Suivi évaluation	88 87 32 04// 07 93 21 26	serges.anoh@swedd.ci
ONU FEMME	Abidjan	Positionnement stratégique	Jean-Jacques A. N'Gbaramou	M&E Consultant	59 00 74 45// 22 42 16 41	j.ngbaramou@unwomen.org
			Madeleine Oka-Balima	Head of program unit	07 01 44 12// 22 51 87 73	m.oka-balima@unwomen.org
UNICEF	Abidjan	Positionnement stratégique	Dr Sophie Leonard	Représentante-Adjointe	04 27 83 94// 22 47 99 30	sleonard@unicef.org
OMS	Abidjan	Positionnement stratégique	Dr Jean Marie Vianny Yameogo	WHO representative to Côte d'Ivoire	88 83 95 20// 22 51 72 04	yameogoj@who.int

AIBEF	Abidjan	SR	Allo richard	Directeur exécutif	08 08 00 99	richard.allo@yahoo.fr
			Koffi Adjoua Hortense Epse Akroman	Conseillère Point focal PTA	07 84 31 34//01 08 20 08	hortakof@yahoo.fr
SSSU	Bouaké	SRAJ	Poaty Makosso Jean	Chef de service	05 60 46 75	yvanpoaty@yahoo.fr
Centre SAS	Bouaké	SRAJ	Dao Siaka	Directeur des prog.	07 10 81 28	dao.siaka@yahoo.fr
			Bla Yao	CTC SAS	08 31 20 14	bla_yao@yahoo.fr
			Diaby Adama	Superviseur	07 04 28 83	diabyadama@yahoo.fr
Direction Régional de la Jeunesse	Bouaké	SRAJ	Bamba Fatoumata	Dir. Régional	07 35 63 91	bambafatou86@yahoo.fr
			Deako M. Marie- José	Agent	09 02 64 01	munnanheu@gmail.com
			Bamba Fatou	Agent	49 76 92 38	bambafatou98@gmail.com
			Lingani Drissa	Agent	06 39 21 79	krydrissa@gmail.com
			Oulouakoulou Jean Jacques	Agent	09 00 37 56	ouloujj@gmail.com
Direction régionale famille, femme et enfant	Bouaké	G&VBG	Touré Sounan Joseph	Directeur régional	07 91 85 05	mbraybenoit@gmail.com
			Boty lou Evelyne	Agent à la Dir. Rég.	07 89 15 38	evelyneboti2@gmail.com
			Kouamé Aman Reine	Juriste	09 22 13 66	-
			Konaté Vassiriki	Agent social	49 36 59 40	
			Kassi Casimir	Directeur d'ESI	01 77 98 60	
			Zongo suzanne	Encadreur Ados et gestion VBGCentre SAS	07 39 98 60	
			Konan Koffi Norbert	Coordonnateur OIS Afrique	08 23 20 13	
			Zaouli Bi Zaouli	AIBEF	07 39 44 00	
			Coulibaly Anzala	Animateur MEDIA+	07 22 68 88	
			Kouassi Aya Solange	Responsable IFEF Air France	08 73 13 69	
			Ouattara Sinagnonfoltien	Responsable CES		sinagnonat@gmail.com
			Goubo Ernest	Responsable de brigade mondaine préfecture Police	07 53 24 38	ernestgoubo@gmail.com
			N'guessan Kouadio B.	Agent SPJEJ		SPJEJ4@gmail.com
Amounou K. Alphonse	Responsable Centre SAS Bouaké koko					

Direction régionale santé	Bouaké	SR	Ouattara Hamidou	CSAS	44 41 64 72	ohamid2002@yahoo.fr
			Yéo Fatoumata	CSE	07 04 51 10	kadofan@yahoo.fr
			Sangaré Bintou	SAS	08 69 73 97	sangarebintou76@gmail.com
			Yéo Alima Epse Kouakou	IDE	48 32 87 55	yeo.alimata@yahoo.fr
			Gueu Singa Danielle	IDE	77 06 33 50	singaDanielle@gmail.com
			Traoré Natogoma Masseni	Coordinatrice SME	09 59 10 79	traoremass25@gmail.com
CHU	Bouaké	SR	Mambo Alain	Gynecologue	59 63 24 70	alainmambo@gmail.com
Direction régionale Plan	Bouaké	P&D	Massandjié Diaby Epse Ouattara	Ingénieur des TP	07 70 85 42	
			Tano Amani	Statisticien	09 81 64 60	
			Yéo Sargamonfo	Conseiller à l'extra scolaire	07 57 51 77	
			Konaté Fousseni	Assistant social	47 14 11 67	
SSSU/SAJ	Bouaflé	SRAJ	Amany Charles	Medecin chef	09 83 02 93	amanikoffi2005@yahoo.fr
Dir. Rég. MFFE	Bouaflé	G&VVBG	Digbeuti Jean Gabin	Dir. Rég.	07 30 77 42	jdigbeuti@gmail.com
			Ban Jean Batiste	Chargé de la protection	47 40 44 09	jeanb_ban@yahoo.fr
			Yepri Marie Yvonne	Assistante sociale	08 14 76 20	yvonneakassi@gmail.com
			Aniet Solange	Educatrice prescolaire	47 08 32 47	solangeaniet7@gmail.com
Centre Social	Bouaflé	G&VVBG	Mme Dian Victorine Akissi	Assistante sociale	67 52 43 48	victorinedian@gmail.com
District départemental de la santé	Bouaflé	SR	Gnalé Nogbou Marthe Marthe Epse Yéo	Sage femme CSME	08 84 96 68	gnanlemarthe@yahoo.fr
PFVVBG	Bondoukou	G&VVBG	Zamblé Affoué Louise Epse Kouamé	Agent CSE	49 44 89 29	zamblelouise2@gmail.com
			Ouattara Anzoumana	Agent CSE	59 50 45 59	ouatt79zoumc@gmail.com
			Akiapo Raymond	CS	09 69 87 75	akiaporaymond@hotmail.com
			Zouzou Constant	UNHCR	04 06 24 48	zouzou@unhcr.org
			Ouattara Sidiki	Radio Zanzan	08 92 18 70	ouasidiki@gmail.com
			Kouassi Marinette	CS	40 84 55 74	Kouassimarinette@gmail.com
			Coulibaly Zana Souley	CS	07 22 27 43	czsouley79@gmail.com
			Kouassi Gertrude	SPJEJ	49 25 80 49	divinatrude@gmail.com
			Tano Kobena Israel jean	CRASC-EST	07 15 35 06	israeljmarektans@gmail.com
			Kouamé Kouadio Antoine	DRSHP BG	57 11 12 84	duakouadioantoine@gmail.com
			Koné Gniré Marie	CARITAS	07 57 59 07	caritas.bondoukou@gmail.com
			Kossonou Richard	CNDH	07 86 46 16	kossonoukr@gmail.com
			Akpouet Kouadio Josua Martin	CPPE	47 99 26 37	akpouejhsua@yahoo.com
			Tago Gahou	CEAT	07 88 41 11	tagogahou@gmail.com

				ONG Soleil Levant/Education			
			Gnolou Patrick		58 89 81 19		agnolou@soleducci.org
			Koffi Kouamé Franck-Olivier	CES	58 56 08 46		franckkoffi197@gmail.com
			Oura Noel	CES	06 36 04 90		noeloura12@gmail.com
			Boga Stephanie	DRPS Gontougo	08 03 62 57		bogalogo88@gmail.com
			Hien Olo Etienne	CHR	54 09 00 08		
			Kouadio Adjoua François	S MOSS IEP2	40 80 25 48		kouadiofrancoise80@gmail.com
			Sekongo Neryomon	S MOSS IEP2	49 53 68 97		
			Soro Zana	ONG ASMA	48 96 88 18		zslesienieux@gmail.com
			Ambé Léa	CRM	07 75 82 21		ambéannemoise@yahoo.fr
			N'guettia Germaine	ONG PFED	69 45 59 60		germainenguettia0@gmail.com
			Kouadio Marie Madeleine	FANGATA	08 16 89 95		Folouomarie@gmail.com
			Bla Epse Bayoko	AFMCI	78 54 62 43		
			Koffi Lou Emma	ONG Eveil	57 00 45 38		Koffiemmalucienne@gmail.com
			Assandé Kouachi	Préfecture de police	41 64 35 81		
			Tuo Tiatchi Awa	Centre social	04 99 34 61		tuomariechristelle@gmail.com
			Coulibaly Mohamed	Save the children	87 67 30 77		mohamed.coulibaly@savethechildren.org
			Coulibaly Y. Roseline	Save the children	77 32 91 74		roseline.coulibaly@savethechildren.org
			Dadié Serge Erol	ONG Soleil Levant/Education	48 88 76 62		sdadie@soleducci.org
			Coulibaly Mariettou	RIP EPT	47 59 44 19		fcoulibaly@soleducci.org
DRENET	Bondoukou	SRAJ	Camara Kolo	Conseiller pédagogique	09 35 72 96		camarakolo09@gmail.com
DMOSS	Bondoukou	SRAJ	Alao Mudjiratu Epse Ouattara	Agent DMOSS	06 17 06 00		moudjitate@gmail.com
SSSU/SAJ	Bondoukou	SRAJ	Tiangbé Mamadou	Medecin	08 83 52 84// 06 61 00 67		mtiangbe@yahoo.fr
Direction régionale Jeunesse	Bondoukou	SRAJ	Souleymane Banassi Ouattara	Directeur regional Jeunesse	07 30 76 80		sbanas35@yahoo.fr
Ministère du plan	Bondoukou	P&D	Frondo Brou	Dir. Rég. du plan	07 34 83 30		frondobrouzo@yahoo.fr
ARSIP	Bondoukou	SR	Kouakou Adou Kouamé	Président	05 44 88 41// 09 89 86 74		kouakadou@gmail.com
CHR	Bondoukou	SR	Kouassi Kouadjo	medecin	05 78 96 25		Kouadjokou@yahoo.fr
District départemental de la santé	Bondoukou	SR	Beda Bertin	DDS	07 28 13 51		bedabertin12@gmail.com
			Aka Amenan Rachel	CSME	48 30 57 71		rachaka12@gmail.com
AIBEF	Bondoukou	SR	Koffi Guy Ernest	Coordinateur regional	49 21 26 56// 01 61 15 62		guvkoffy@yahoo.fr
Complexe Socio éducatif	Bondoukou	G&VVG	Akiapo Raymond	Directeur	09 69 87 75		akiaporaymond@hotmail.com

			Ouattara Anzoumana	Responsable CES	59 50 48 59	ouatt79zoumc@gmail.com
			Bamba Abdouramane	Président CPE	06 01 02 18	bambaabdouramane@gmail.com
INS	Bondoukou	P&D	Kouyaté Kalilou	Directeur régional	06 32 45 22	kalilou399@gmail.com
MFFE	Bondoukou	G&VGB	Kouamé Kouabenan Anselme	Agent	47 32 53 31	msffedrgb@gmail.com
PFVVBG	Bloléquin	G&VVBG	Vlonhou Gnonsio Jean Pierre	Point focal croix rouge	49 83 78 55// 06 86 37 87	
			Oulidehi Yves Gethème	Relais communauté clinique juridique	08 17 74 96// 66 55 36 56	
			Kahi Déazon Henri	Interface DMOSS en IEP	48 90 29 14// 44 90 58 03	henrikahi@gmail.com
			Doffou Dja Aimé	Medecin	07 31 99 97	aimedoffou@gmail.com
			Seny Anouman Marin C.	Educateur prescolaire	08 76 13 91	clementanouman@gmail.com
			Kamagaté Tiemokodjigui	secrétaire de la plateforme	57 28 92 91	tiemokokam@gmail.com
			Yao yao Haré	Infirmier	57 13 41 33	monc2yoo0801@gmail.com
			Loukou Kouadio Urbain	Infirmier	08 13 92 65	
			Centre social	Bloléquin	G&VVBG	Kanga Loukou
Sidibé Aboubacar	Assistant social	08 18 69 84				aboubacarramadansidibe@gmail.com
Comité de veille	Bloléquin	G&VVBG	Kouladé Harris	Président	58 25 42 58	
			Tanhoué Kah Jules	PCP	09 11 96 17	
			Kanhié Plo Marguerite	Tresorière	55 81 23 61	
District départemental de la santé	Bloléquin	SR	Soumahila Seydou Bahiro	DDS	59 02 59 50	soum.infos@yahoo.fr
			Doh Dao	CSE	09 86 01 25	daodoh@gmail.com
MFO SSSU	Bloléquin	SRAJ	Doffou Dja Aimé	Medecin	07 31 99 97	aimedoffou@gmail.com
DRENET	Guiglo	SRAJ	Sawadogo Mahamadou	Coord. DMOSS	58 16 43 82// 04 60 90 42	dren_guiiglo@yahoo.fr
			Kotchi Serge Alain Come	Adjoint Coord.	07 46 56 52// 05 79 68 55	sergealan@yahoo.fr
SSSU/SAJ	Man	SRAJ	Konan Kouakou	IDE Major	09 13 81 61// 05 62 15 62	Benkonan113@gmail.com
DPJ	Man	SRAJ	Diarrassouba Fatou	Agent à la DRPJ	08 53 13 29// 06 08 68 23	diarrassouba.fatou@gmail.com
INS	Man	P&D	Coulibaly Seydou	Dir. Régional	07 87 69 19// 03 76 54 12	coulseydebak@gmail.com
PFVVBG	Man	G&VVBG	Yoro Fernand	Assistant social	07 12 75 95	fernandelyoro@gmail.com
			Sidibé Aboubacar	Assistant social	08 18 69 84	aboubacarramadansidibe@gmail.com
			Kposso Téa Stéphane	Juriste CJ/Man	04 09 26 73	stephanekposso@gmail.com
			Koffi Assé Esther	Juriste CJ/Man	78 35 84 29	Koffiasseesther@gmail.com
			Kanga Loukou	Assistant social	07 53 86 37	kangaloukas@gmail.com

			Soro Chigata Lida Elodie	Parajoniste	48 40 33 37	lidaelodie59@gmail.com
			Tanhi Flani Jean	Superviseur	46 91 40 89	jeantanhi@gmail.com
CHR	Man	SR	Kouassi sagnon	Point focal fistule	07 78 60 04	
			Zaibo Philomène	Surveillante d'unité de soins 2		
Direction régionale santé	Man	SR	Tia Mamadou	DRS	07 07 57 91	tiamadou@gmail.com
			Karimou Ramata Epse Tchero	Sage femme Coordinatrice SR/PF	59 21 36 82	tcheroramata@gmail.com
AIBEF	Man	SR	Koffi Aboya	Conseiller	73 99 99 55// 47 32 53 12	Koffia490@gmail.com
			Niamien Jean Marius	Coordonnateur Régional	01 08 29 23// 45 25 04 22	jmniamien@gmail.com
SSSU/SAJ	Sakassou	SRAJ	Traoré Mamadou	Medecin chef	48 59 78 73	madess_2004@yahoo.fr
			Kamenan Affia Josiane	Infirmière	48 62 86 06	kamenanjosiane47@gmail.com
Ministère de la jeunesse	Sakassou	SRAJ	Karamoko Diomandé	Dir. Départemental	48 71 30 92	kdromande34@gmail.com
			M'boua Christian	Agent	09 80 85 59	mbouac4@gmail.com
Centre social	Sakassou	G&VVBG	Mme Kobli Raymonde	Directrice	08 47 47 19	kobli-raymonde@gmail.com
			Oka Edouard	AT	47 73 85 15	edouarddoka41@gmail.com
District départemental de la santé	Sakassou	SR	Brou Gbotto Raymond	DDS	48 58 87 70	brougbotto@yahoo.fr
			Kouakou Koffi Maurice	IDES/CSE	08 30 11 39	booz.rcse@gmail.com
			Coulibaly Drissa	IDE CPEVA	07 48 10 01	coulibalydris73@gmail.com
			Bomisso Deto	PFC	07 32 62 73	bomissodeto@gmail.com
			Yao N'da Hamani Nadège	Technicienne d'assainissement	09 54 10 39	ndege2005@yahoo.fr
			Cherif Nathalie Myriam Lynda	CSME	07 92 86 71	cheriflynda@gmail.com
			Kouassi Angbonon	CPEV	08 13 11 39	angbopark@gmail.com
			Yao Kouassi Modjau Rosine	IDE	08 13 11 39	rosineyao01@gmail.com
			Moussa Soulama	Administrateur	07 97 66 45	cmedical.smart2015@yahoo.fr
AIBEF/APRO SAM	San Pedro	SR	Coulibaly Francis	Coordinateur régional	07 77 04 52	sandonacool@hotmail.fr
			Assahoré Olivier Fabrice	Comptable	07 71 85 68	assahorefabrice23@yahoo.fr
District départemental de la santé	San Pedro	SR	Kouakou K. Hugues-Arsène	DDS	07 70 20 35	hugues.arsene@yahoo.fr
			Toupa Sompohi Jacques	CSAS	57 57 72 56	jacquessompohijacques@yahoo.fr
CHR	San Pedro	SR	Yathe Pacôme	Gynécologue/Po int focale fistule	58 31 99 68	gyne_foco@yahoo.fr
INS	San Pedro	P&D	Sopri Gohoun Roch	Dir. Rég.	09 03 44 84 //40 47 86 25	sopri.gohoun@yahoo.fr // soprigohoun08@gmail.com

DRENET	San Pedro	SRAJ	Koffi Boami Martin	Insp. EDHC	49 56 66 74	koffboa40@yahoo.fr
MFFE	San Pedro	G&VBG	Ouli Hyppolyte Serge	CS VBG	57 62 10 88	oulihippolyte@gmail.com
PFVVG	San Pedro	G&VBG	Djene Bi trazié Aimé	C/S Protection enfant	47 11 72 47	bazial@live.fr
			Diguiny Jean	Chargé d'animation sociale	07 22 08 46	jean.diguiny@gmail.com
			N'gonian Amoin Chantal	Responsable DMOSS IEP Séwéké	07 25 29 68	ngomianc@gmail.com
			Kouamé Kouamé	Directeur exécutif	47 44 12 93	emaronkpa@gmail.com
			Brou Affoué Justine	Coordinatrice ONG Amour et vie	89 35 10 35	ong_amouretvie@yahoo.fr
			Gogoua Caleb Roméo	Maitre d'Education surveillé SPJEJ	49 55 05 55/ /42 43 07 63	calebgogoua88@yahoo.fr
			Kouakou Fulgence	Assistant de programme	67 77 54 61	fulgence.kouakou@charitevie.org
			Are debora Emmanuel	Assistant protection	44 43 93 69	debora@unhcr.org
			Gbokre David	SG/CHR	05 76 43 23	gbokredavid@gmail.com
			Gilegui Anne Marie	C/S Assistante sociale	07 35 61 04	annekonon84@gmail.com
			Zakri Marie Sandrine	Centre social	09 27 14 53	zakrimariesandrine@gmail.com
			Coulibaly Francis	Coordonnateur Régional	07 77 04 52	saidmacool@hotmail.com
			Yeboué Yoboué Jean Claude	Juriste consultant	57 34 49 21// 56 71 54 46	yoboueyoboue@gmail.com
Gohoua Liliane	SSSU	47 58 52 58				
ONG RSB	Yamoussoukro	G&VBG	Toualy Dorothée	Dir. Exécutif	07 78 42 60	dorotheosso@yahoo.fr

ANNEXE 3 : LISTE DES DOCUMENTS CONSULTÉS

Documents de planification stratégique

- CPU (UNDAF), Cadre programmatique unique du système des Nations Unies pour l'assistance au développement, Côte d'Ivoire 2017-2020, version finale du 4 juillet 2016
- Plan stratégique de l'UNFPA, 2014-2017: Rapport du Directeur exécutif (DP/FPA/2013/12), Annexe 1, Cadre de résultats intégrés
- The UNFPA strategic plan, 2014-2017
- Strategic Plan 2018-2021, General Staff Meeting 16 February 2017
- UNFPA strategic plan, 2018-2021 Annex 1. Integrated results and resources framework
- République de Côte d'Ivoire/Ministère de la santé et de l'hygiène publique : Document de politique nationale de la santé de la reproduction et planification familiale Octobre 2008
- République de Côte d'Ivoire/UNFPA/Programme national de l'éducation sexuelle complète de Côte d'Ivoire (2016-2020)
- République de Côte d'Ivoire/Avant-projet de loi portant Code des personnes et de la famille
- République de Côte d'Ivoire/Journal officiel de la république de Côte d'Ivoire du Vendredi 12 Juillet, 2019
- République de Côte d'Ivoire/Journal officiel de la république de Côte d'Ivoire du Mardi 16 Juillet, 2019
- République de Côte d'Ivoire/Ministère de la santé et de l'hygiène publique/ Feuille de route nationale *pour accélérer la réduction de la morbidité et de la mortalité maternelles, néonatales et infantiles Côte d'Ivoire*, 2008 – 2015
- République de Côte d'Ivoire/Ministère de la santé publique et de l'hygiène publique/Programme national de lutte contre le sida: Plan stratégique national de lutte contre le sida et contre les infections sexuellement transmissibles, 2016-2020.
- République de Côte d'Ivoire/Ministère de la promotion de la jeunesse, de l'emploi des jeunes et du service civique : La politique nationale de la jeunesse et les stratégies 2016 - 2020
- République de Côte d'Ivoire/Ministère de la santé publique et de l'hygiène publique/UNFPA/OMS/UNICEF/PNSME/ DDPEIS/INS: Plan de renforcement des SONU 2016-2020
- République de Côte d'Ivoire/Ministère de la santé publique et de l'hygiène publique : Plan National de Développement Sanitaire, 2016-2020
- République de Côte d'Ivoire/Comité de coordination élargi CCE/Plan d'action d'évacuation du Parc National Mont Péko, Novembre 2013

- République de Côte d'Ivoire/Ministère de la santé publique et de l'hygiène publique/Plan National Budgétisé de Planification Familial, 2015-2020
- République de Côte d'Ivoire/Ministère de la santé publique et de l'hygiène publique/ UNFPA/OMS/UNICEF/PNSME : Plan Stratégique National de la mère, du nouveau-né et de l'enfant, 2016-2020
- UNFPA/AFD : Plan de Suivi et Evaluation du Plan d'Action National Budgétisé de la Planification Familiale, 2015-2020
- République de Côte d'Ivoire/Ministère du plan et du développement/Banque mondiale/UNFPA : Réalisation du dividende démographique en Côte d'Ivoire, 2017
- République de Côte d'Ivoire/Ministère du plan et du développement/Banque mondiale/UNFPA : Dividende démographique en Côte d'Ivoire, le potentiel d'émergence, 2017
- République de Côte d'Ivoire/Ministère du plan et du développement/Banque Mondiale/UNFPA : Dépendance économique en Côte d'Ivoire : Le dilemme du financement intergénérationnel, 2017
- République de Côte d'Ivoire/Ministère du plan et du développement/Banque mondiale/UNFPA : Jeunesse, Dividende, Démographique et marché du travail en Côte d'Ivoire, 2017
- République de Côte d'Ivoire/Ministère du plan et du développement/Banque mondiale/UNFPA : Inégalité de genre et dividende démographique en Côte d'Ivoire, 2017
- République de Côte d'Ivoire/Ministère du plan et du développement/ Banque mondiale/UNFPA : Disparités spatiales en Côte d'Ivoire, 2017
- République de Côte d'Ivoire : Croissance inclusive en Côte d'Ivoire, 2019
- Banque mondiale/UNFPA/CREFAT : Lien entre gouvernance et croissance économique en Côte d'Ivoire, 2016
- République de Côte d'Ivoire/Ministère du plan et du développement/ Office National de la population : Emergence des pôles économiques en Côte d'Ivoire, 2018
- République de Côte d'Ivoire/Ministère du plan et du développement/ Office National de la population : Capital humain et rendement privé de l'éducation en Côte d'Ivoire, 2017
- Banque mondiale/UNFPA/CREFAT : Transitions dans la pauvreté en Côte d'Ivoire, 2018
- Ministère du plan et du développement/ Profil du dividende démographique de la Côte d'Ivoire, 2014
- République de Côte d'Ivoire/Ministère de la famille, de la femme et des affaires sociales : Document de Politique Nationale sur l'égalité des chances, l'équité et le genre, 2009
- République de Côte d'Ivoire/ Ministère de la famille, de la femme et de l'enfant/ Politique Nationale Genre Révisé, 2018

- République de Côte d'Ivoire/Ministère de la solidarité, de la famille, de la femme et de l'enfant /UNFPA/Plan accéléré de lutte contre les mariages précoces en Côte d'Ivoire (2013- 2015)
- République de Côte d'Ivoire/ Ministère de la solidarité, de la famille, de la femme et de l'enfant : Stratégie Nationale de Protection Sociale, Version finale, 2013
- République de Côte d'Ivoire/ Ministère de la solidarité, de la famille, de la femme et de l'enfant : Document de stratégie Nationale de Lutte contre les Violences Basées sur le Genre (DRAFT)
- République de Côte d'Ivoire/Ministère de la solidarité, de la cohésion sociale et de l'indemnisation des victimes : Programme National de Réconciliation et de cohésion (PNRCS) 2016-2020
- UNFPA : Documents d'orientation des Ecoles de maris ou Guide des EDM
- République de Côte d'Ivoire/Ministère de l'éducation Nationale/Direction de la pédagogie et de la formation continue : Plan accéléré de réduction des grossesses à l'école (2013-2015) – Campagne Zéro grossesse à l'école en Côte d'Ivoire.
- République de Côte d'Ivoire/Ministère de la santé et de lutte contre le SIDA/ PNSSU/ UNICEF/OMS/Stratégie nationale de la santé des adolescents : Plan stratégique santé des adolescents et jeunes, 2016-2020
- République de Côte d'Ivoire/Ministère de la solidarité, de la famille, de la femme et de l'enfant/UNFPA/ONUSI : Document de stratégie nationale de lutte contre les violences basées sur le genre, 2014
- République de Côte d'Ivoire/Ministère de la femme, de la famille et de l'enfant/Comité National de lutte contre les violences basées faites aux femmes et aux enfants/UNFPA : Guide de fonctionnement de la plateforme de lutte contre les violences basées sur le genre (VBG), 2016
- Ministère de la femme, de la famille et de l'enfant /UNFPA : Plan accéléré de lutte contre les mariages précoces 2013-2015
- République de Côte d'Ivoire/Ministère de la santé et de lutte contre le SIDA/ ONUSIDA/ UNFPA : Consultation nationale pour l'accélération de la prévention en Côte d'Ivoire, 2017
- République de Côte d'Ivoire/Ministère de la santé et de lutte contre le SIDA/Programme national de lutte contre le SIDA : Plan opérationnelle d'accélération de lutte contre le SIDA en Côte d'Ivoire 2019-2020
- République de Côte d'Ivoire/Ministère de l'éducation nationale/Direction de la pédagogie et de la formation continue/UNFPA/Projet EVF/EmP : Plan accéléré de réduction des grossesses à l'école (2013-2015) – Campagne Zéro Grossesse à l'école en Côte d'Ivoire
- Central Emergency Response Fund: Resident/Humanitarian coordinator report on the use of CERF funds Côte d'Ivoire rapid response displacement, 2016
- République de Côte d'Ivoire/Ministère de l'éducation nationale et de l'enseignement technique/Direction de la stratégie, de planification et de statistique, statistique scolaire de poche 2017-2018

- République de Côte d'Ivoire/ Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement technique et de la formation professionnelle/ Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique /Plan sectoriel éducation/Formation/ 2016 – 2025, Avril 2017

-République de Côte d'Ivoire/Ministère de la santé et de l'hygiène publique : Planification opérationnelle d'accélération de lutte contre le SIDA en Côte d'Ivoire, 2019-2020

-République de Côte d'Ivoire/Ministère de la santé et de l'hygiène publique : Plan national stratégique de lutte contre le SIDA et contre les infections sexuellement transmissibles, 2016-2020

- République de Côte d'Ivoire/Ministère de la santé et de l'hygiène publique/Arrêté portant obligation de notification des cas de décès maternel, du 6 Aout 2015

- République de Côte d'Ivoire/ Ministère de l'éducation Nationale et de l'enseignement technique/ Arrêté No 0111 MENET/CAB du 24 Décembre 2014 portant code de conduite des personnels de structures publiques et privées relevant du ministère de l'éducation Nationale et de l'enseignement technique

-République de Côte d'Ivoire/Ministère du plan et du développement : Plan national de développement 2016-2020, Diagnostic stratégique de la Côte d'Ivoire sur la trajectoire de l'émergence, Tome 1

-République de Côte d'Ivoire/Ministère du plan et du développement : Plan national de développement 2016-2020, Orientations stratégiques, Tome 2

- République de Côte d'Ivoire : Programme social du gouvernement 2019-2020

Plans de Travail Annuels (PTA)

1. Plan de Travail Annuel (PTA) UNFPA, 2017
2. Plan de Travail Annuel (PTA) UNFPA, 2018
3. Plan de Travail Annuel (PTA) UNFPA, 2019 (1^{er} semestre)

Documents de référence en évaluation

UNFPA: Handbook: How to Design and Conduct a Country Programme Evaluation at UNFPA, October 2013. Revised Template 13, July 2016 ;

Documents de Suivi de la mise en œuvre du programme

-Cadre de suivi des indicateurs du CP7 et plan de suivi évaluation 2019

-UNFPA Côte d'Ivoire CPD 2017-2020

Rapports d'enquêtes, d'études et d'évaluation

- Banque mondiale/UNFPA : Rapport d'atelier de l'orientation des membres du réseau ivoiriens des communicateurs traditionnels (RICOTRAD) sur le plaidoyer pour la quête du dividende démographique, 2019
- République de Côte d'Ivoire/Office Nationale de la population : Rapport de la session de formation des planificateurs de la région de San Pedro sur les questions de population
- UNFPA : Rapport de la mission de suivi des Comités de Paix du Département de Gagnoa, 2017
- UNFPA : Rapport de la mission relative au dialogue local sur le dividende démographique à Guiglo, 2017
- UNFPA : Rapport de la mission de Dialogue des acteurs locaux de Bouaké sur les questions de population et le Dividende Démographique, 2017
- UNFPA : Rapport de la mission de participation à la table ronde de la PF à Boundiali, 2019
- Rapport suivi EDM Guiglo
- Lettre au ministre de la santé du 26 Juillet 2019
- Ivory Coast PGC108 PNSME Final Audit final report
- Rapport de la mission d'appui au RGPH Bouaké du 7-9 Mai 2019
- Design profil démographique
- République de Côte d'Ivoire/Ministère du plan et du développement/ Office National de la Population : Rapport de Mission d'appui pour la production de projections démographiques de type aide à la décision, 2017.
- République de Côte d'Ivoire/Ministère du plan et du développement/ Office National de la Population : Rapport national d'examen des cinq ans de la mise en œuvre de la déclaration d'Addis Abeba sur la population et le développement (DAAPD) au-delà de 2014
- UNFPA : Rapport 1^{er} trimestre UNFPA, CI SWEDD, 2017
- UNFPA/ARSIP : Rapport atelier Rapport-synthèse de l'atelier national de validation et appropriation du Plan d'Action des Leaders Religieux de Côte d'Ivoire pour la Santé Sexuelle et de la Reproduction et le Dividende Démographique, 2019
- République de Côte d'Ivoire/Ministre du Plan et du Développement/Ministère de la Femme de la Famille et de l'Enfant/les médias : Rapport de l'atelier de présentation du rapport mondiale sur l'état de la population (SWOP), 2019
- UNFPA/Projet SWEDD : Rapport de l'atelier d'élaboration des profils des 11 régions statistiques de la Côte d'Ivoire, 2019
- UNFPA : Rapport de la mission de participation à la table ronde de la PF à Boundiali, 2019
- UNFPA : Rapport T3 P&D cumulatif, 2018
- UNFPA : Rapport Progrès T4 P&D cumulatif, 2016

- Banque mondiale/ UNFPA : Rapport assistance accélérée, 2017
- Banque mondiale/ UNFPA : Rapport assistance accélérée, 2018
- République de Côte d'Ivoire/Ministère du plan et du développement/ Office National de la Population/Banque mondiale/UNFPA : Rapport du dialogue de Haut Niveau sur le dividende démographique et l'émergence en Côte d'Ivoire, 2017
- UNFPA : Fact sheet proposition, Maitrise de la fécondité, Dividende démographique et développement durable, 2018
- UNFPA : Fact sheet proposition, Maitrise de la fécondité, Dividende démographique et développement durable, 2019
- JMP article revu, La planification familiale : une pratique déterminante pour l'atteinte du dividende démographique, 2017
- République de Côte d'Ivoire/Ministère du plan et du développement/Bureau national de la prospective et de la veille stratégique : ''Etude Nationale Prospective Côte d'Ivoire 2040'', 2015
- République de Côte d'Ivoire/Ministère du plan et du développement/ Office National de la Population : Rapport de mission d'appui pour la production de projections démographiques de type d'aide à la décision, 2017
- République de Côte d'Ivoire/Ministère du plan et du développement/ Office National de la Population, UNFPA : Rapport National d'examen des cinq ans de la mise en œuvre de la déclaration d'Addis Abeba sur la population et le développement (DAAPD) au-delà de 2014, 2018
- République de Côte d'Ivoire/Ministère du plan et du développement/Office National de la Population/Banque mondiale : Rapport de la caravane nationale de communication pour le changement de comportement social et comportemental en vue de l'autonomisation de la femme et du dividende démographique Odienné, Boundiali, Korhogo, 2017
- République de Côte d'Ivoire/Ministère du plan et du développement/Office National de la Population/Banque mondiale : Rapport du lancement de la campagne régionale de communication pour un changement social et comportemental en vue de l'autonomisation des femmes et du dividende démographique, 2017.
- Accord tripartite de partenariat PNSME, NPSP, UNFPA
- République de Côte d'Ivoire/Ministère de la santé et de l'hygiène publique/Direction générale de la santé : Compte rendu de la rencontre MSHP-UNFPA pour la gestion des équipements et produits de santé de la reproduction, 2017.
- UNFPA : Les nouvelles fonctionnalités du GPS - Phase II
- Courrier contraceptifs MSHP
- Rapport courrier PSI, 2019
- République de Côte d'Ivoire/Ministère de la santé et de l'hygiène publique/Programme National de Nutrition : Compte rendu de la réunion du comité technique de gestion logistique

des médicaments de la santé de la mère et de l'enfant, de la santé de la reproduction et de la planification familiale, 2018

- République de Côte d'Ivoire/Ministère de la santé et de l'hygiène publique/Banque mondiale/UNFPA/CEDEAO/Bill & Melinda Foundation/Compte rendu de la réunion semestrielle de la CNCAM-CI, Juillet 2017

- République de Côte d'Ivoire/Ministère de la santé et de l'hygiène publique/NPSP/USAID/PNSME : Rapport de retro information de la gestion logistique des produits de la santé de la mère et de l'enfant (Rapport 2è Trim. 2018), Août 2018

- République de Côte d'Ivoire/Ministère de la santé et de l'hygiène publique/NPSP/USAID/PNSME : Rapport de retro information de la gestion logistique des produits de la santé de la mère et de l'enfant (Rapport 3è Trim. 2018), Novembre 2018

-Code de conduite Elèves Enseignants

- République de Côte d'Ivoire/Ministère de l'éducation nationale et de l'enseignement technique/Direction de la stratégie, de planification et de statistique : Statistique scolaire de poche 2018-2019

-UNAIDS/UNFPA : Memo HIV Prevention coalition, June 2017

- UNAIDS : Rapport d'activité sur la riposte au SIDA dans le monde, 2014

- UNFPA : Rapport de mission de supervision de la diffusion de la leçon de vie éducation sexuelle complète, 2017

-UNFPA : Fiche technique de suivi des activités et de vérification de la fonctionnalité des clubs

- République de Côte d'Ivoire/Ministère de la santé et de l'hygiène publique/Direction de Coordination du Programme National de la Santé Scolaire et Universitaire/Bureau décentralisé de Yamoussoukro : Travaux de la stratégie réorganisation des services de santé de 7 SSSU, 2016

- République de Côte d'Ivoire/Ministère de la santé et de l'hygiène publique/UNFPA : Rapport de la mission de supervision des prestataires de services de santé scolaire et universitaire et des infirmeries des lycées et collèges en planification familiale des districts sanitaires de Bouaké, 2017

- République de Côte d'Ivoire/Ministère de la santé et de l'hygiène publique : Rapport de sensibilisation VIH Guiglo, 2019

- République de Côte d'Ivoire/Ministère de l'éducation Nationale/Direction de la pédagogie et de la formation continue/Projet EVF/EmP/UNFPA : Rapport de supervision sur l'intégration de l'éducation sexuelle complète dans le système scolaire-Dispensation de la leçon de vie de vie en matière d'éducation à la santé sexuelle et de la reproduction, 2016

- République de Côte d'Ivoire/Ministère du plan et du développement/ Office National de la Population/UNFPA : Revue semestrielle des plans de travail annuels, 2018

- République de Côte d'Ivoire/Ministère du plan et du développement/Office National de la Population/UNFPA : Rapport de la revue semestrielle des plans de travail annuel, 2017

- UNFPA/PNUD : Rapport de l'atelier conjoint de renforcement des capacités des partenaires de mise en œuvre du système des nations unies (UNFPA & UNDP) sur l'approche HACT Yamoussoukro, 2018
- UNFPA : Rapport de l'atelier de formation des partenaires d'exécution au GPS II, 2018
- UNFPA : Rapport général de l'atelier de renforcement des capacités des capacités des partenaires de mise en œuvre de l'UNFPA sur l'approche HACT, Avril 2019
- UNFPA : Rapport général sur la formation des partenaires d'exécution de l'UNFPA sur l'approche harmonisée des transferts de fonds (HACT) à Yamoussoukro, 2017
- Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP) : Rapport d'audit Audit financier du partenaire d'exécution Programme National de la Santé de la Mère et de l'Enfant (PNSME), 2019
- Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP) : Rapport d'Audit financier du partenaire d'exécution La Direction de la Protection de la Jeunesse (DPJ) PGCI13, 2018
- Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP) : Rapport d'audit financier du partenaire d'exécution: Le Programme National de la Santé Scolaire et Universitaire-Santé Adolescents et Jeunes (PNSSU), PGCI, 2018
- Plan stratégique de l'UNFPA : 2018-2021
- UNFPA, Annual Report - Cote d'Ivoire, 2017
- UNFPA, Annual Report - Cote d'Ivoire, 2018
- Cartographie SONU, 2014
- République de Côte d'Ivoire/Ministère du plan et du développement/ l'institut National de statistiques/UNFPA/UNICEF/The global fund : Rapport d'enquête par grappes à indicateurs multiple et de La situation des femmes et des enfants en Côte d'Ivoire, 2016
- République de Côte d'Ivoire/Ministère de la santé et de la lutte contre le SIDA/ Ministère d'État, Ministère du Plan et du Développement/INS : Rapport d'enquête démographiques et de santé et à indicateurs multiples (EDS-MICS) 2011-2012
- République de Côte d'Ivoire/Ministère de la santé et l'hygiène publique/ENSEA : Rapport d'enquête nationale sur la disponibilité des produits et les services de la santé de la reproduction, 2018
- République de Côte d'ivoire/Ministère de la santé et de l'hygiène publique/UNFPA/KOICA : Projet de prévention et de traitement de la fistule obstétricale en Côte d'Ivoire, 2018-2020
- République de Côte d'ivoire/Ministère de la santé et de l'hygiène publique UNFPA/ KOICA : Plan national budgétisé pour le passage à échelle de la lutte contre les fistules obstétricales en Côte d'Ivoire
- République de Côte d'ivoire/Ministère de la santé et de l'hygiène publique : Rapport Final de l'Evaluation rapide des besoins en soins obstétricaux et néonataux d'urgence dans les structures de références et dans les centres de santé urbain en Côte d'Ivoire, 2018
- République de Côte d'ivoire/Ministère de la santé et de l'hygiène publique/UNFPA/ KOICA : Rapport final d'enquête de base sur la prévention et la prise en charge des fistules obstétricales

dans huit (8) districts sanitaires (BOUAKE, BONDOUKOU, BOUNA, GAGNOA, KORHOGO, SAN PEDRO, MAN, SEGUELA)

- République de Côte d'Ivoire/Ministère de la santé et de l'hygiène publique/ UNFPA : Rapport d'évolution des indicateurs clés d'enquête nationale sur la disponibilité des produits et les services de la santé de la reproduction, 2019

-UNFPA/ENSEA : Volet qualitatif de l'étude TRaC sur les déterminants de la déclaration des naissances des enfants de moins de cinq (5) ans dans les délais en Côte d'Ivoire, 2016

- République de Côte d'Ivoire/Ministère de la santé et de l'hygiène publique/ UNFPA : Rapport d'enquête nationale sur les services et les produits de la santé de la reproduction, 2016

- UNFPA : Rapport de mission d'appui à l'organisation du camp de vacances du réseau des jeunes ambassadeurs SFR/PF à Miadzin (ADZOPE), Août 2019

-UNFPA : Rapport de progrès dans la mise en œuvre du 7e programme 2017-2020 (SRAJ – CIV0704A), Du 30/06/2019 au 30/09/2019; 3ème année du CP7.

-UNFPA/Cartographie des zones d'intervention 2018

-UNFPA/Cartographie des zones d'intervention 2019

- République de Côte d'Ivoire/Ministère de la santé publique et de l'hygiène publique/Ambassade des USA en Côte d'Ivoire/CDC/INS/Instituteur Pasteur de Côte d'Ivoire/Westat/ICAP : Comité Consultatif d'Analyse des Données (CCAD), 2018

- République de Côte d'Ivoire/Ministère de la santé publique et de l'hygiène publique/Ambassade des USA en Côte d'Ivoire/CDC/INS/Instituteur Pasteur de Côte d'Ivoire/Westat/ICAP : Evaluation de l'Impact du VIH dans la Population Générale en Côte d'Ivoire, 2018

-République de Côte d'Ivoire/Ministère de la santé publique et de l'hygiène publique/Programme National de la santé de la reproduction et de la planification familiale : Rapport d'atelier du consensus sur le niveau des indicateurs de la Planification Familiale, 2016

- République de Côte d'Ivoire/Ministère du plan et du développement/Bureau National de la prospective et de la veille stratégique : Rapport de synthèse sur l'étude nationale prospective Côte d'Ivoire 2040.

- République de Côte d'Ivoire/Ministère de la santé publique et de l'hygiène publique/OMS/UNFPA/UNICEF : Evaluation rapide des besoins en soins obstétricaux et néonataux d'urgence dans les structures de références et dans les centres de santé urbain en Côte d'Ivoire

- République de Côte d'Ivoire/Ministère de la construction, du logement, de l'Assainissement et de l'urbanisme : Rapport final du projet de développement du schéma directeur d'urbanisme du grand Abidjan (SDUGA)

-Banque Mondiale : 'Et si l'Emergence une Femme?' ,Juillet 2017 / Cinquième édition

-2017 Annual report prevention and treatment of obstetric fistula in Cote d'Ivoire

-2018 Annual report prevention and treatment of obstetric fistula in Cote d'Ivoire

- Rapport semestriel KOICA, prevention and treatment of obstetric fistula in Cote d'Ivoire, January to June 2017
- Rapport semestriel KOICA, prevention and treatment of obstetric fistula in Cote d'Ivoire, January to June 2018
- Rapport semestriel KOICA, prevention and treatment of obstetric fistula in Cote d'Ivoire, January to June 2019
- Rapport 1er trimestriel Janvier à fin Mars 2018, projet fistule
- Rapport 2è trimestriel Avril à fin Juin 2019, projet fistule
- Rapport 2è trimestriel Avril à fin Juin 2018, projet fistule
- Rapport 3è trimestriel Juillet à fin Septembre 2018, projet fistule
- Rapport 1er trimestriel Janvier à fin Mars 2019, projet fistule
- Rapport 2è trimestriel Avril à fin Juin 2017, projet fistule
- Rapport 1er trimestriel Janvier à fin Mars 2017, projet fistule
- Rapport 4è trimestriel Octobre à fin Décembre 2017, projet fistule
- Rapport 3è trimestriel Juillet à fin Septembre 2017, projet fistule
- Rapport du coaching des prestataires de santé des districts sanitaires de Man, Bangolo, Kouibly, Blolequin à la technique « HELPING MOTHERS AND BABY SURVIVE» 07 au 11 Novembre 2017 à Guiglo.
- Rapport du renforcement de capacité de 26 prestataires de santé des districts sanitaires de Bangolo, Kouibly, Blolequin sur la technique «HELPING MOTHERS AND BABY SURVIVE» du 21 AU 23 JUIN 2017 au CHR de GUIGLO
- Rapport du coaching des prestataires de santé des districts sanitaires de San Pedro, Soubré, Sassandra à la technique « HELPING MOTHERS AND BABY SURVIVE» du 16 au 18 Novembre 2017 à San Pedro.
- Rapport de l'atelier de formation des superviseurs et des prestataires de soins au diagnostic visuel et traitement par cryothérapie des lésions précancéreuses du col de l'Utérus chez la femme en Côte d'Ivoire.
- UNFPA : Rapport d'étude sur les connaissances, attitudes, pratiques et perceptions de la communauté en matière de motivation à l'utilisation des contraceptifs injectables en Côte d'Ivoire : Cas des districts sanitaires de Toumodi et Dabakala, 2016
- UNFPA : Rapport du coaching des prestataires de santé des districts sanitaires de Bouna à la technique « HELPING MOTHERS AND BABY SURVIVE», 2018
- UNFPA : Rapport du renforcement de capacité de 28 prestataires de santé des districts sanitaires de Dabou, Jacquenville, Yopougon-Ouest Songon, Marcory-Treichville, Koumassi-Port Bouet-Vridi, Adjamé-Plateau à la technique « HELPING MOTHERS AND BABY SURVIVE» Dabou, 2018

- UNFPA : Rapport du renforcement de capacité de 25 prestataires de santé du district sanitaire de Soubré à la technique « HELPING MOTHERS AND BABY SURVIVE», 2018
- République de Côte d'Ivoire/Ministère de la santé publique et de l'hygiène/UNFPA/Rapport d'atelier de renforcement de capacités de 26 prestataires de santé des structures SONUC et SONUB des 2 régions sanitaires Abidjan et d'Issia et du Gbêkê Y compris les sites appuyés par la fondation ATEF OMAIS à la technique « HELPING MOTHERS AND BABY SURVIVE», 2018
- République de Côte d'Ivoire/Ministère de la santé publique et de l'hygiène/UNFPA : Rapport d'atelier de renforcement de capacités de 28 prestataires de santé des structures SONUB appuyés par SIFCA à la technique « HELPING MOTHERS AND BABY SURVIVE», 2018
- UNFPA, Rapport formation DMUSSR, 2018
- UNFPA : Rapport du renforcement de capacité de 25 prestataires de santé du district sanitaire d'Issia à la technique « HELPING MOTHERS AND BABY SURVIVE», 2018
- République de Côte d'Ivoire/Ministère de la santé publique et de l'hygiène publique /UNFPA : Rapport d'atelier de renforcement de capacités des prestataires de santé de 11 districts sanitaires et 2 CHU en surveillance, revue et riposte face aux décès maternels en surveillance: SESSION 1, 2018
- République de Côte d'Ivoire/Ministère de la santé publique et de l'hygiène/UNFPA : Rapport de l'atelier de formation sur le dispositif minimum d'urgence (DMU) en santé sexuelle de la reproduction dans les situations de crises humanitaires Bouaké, 2019
- République de Côte d'Ivoire/Ministère de la santé publique et de l'hygiène/UNFPA/Rapport atelier de formation des jeunes volontaires du niveau opérationnel sur le Dispositif Minimum d'Urgence en santé sexuelle de la reproduction, en prévalence et prise en charge des violences basées sur le genre et sur les mécanismes de cohésion sociale en situation de crise, 2019
- République de Côte d'Ivoire/Ministère de la santé publique et de l'hygiène/UNFPA/KOICA : ENQUETE DE BASE SUR LA PREVENTION ET LA PRISE EN CHARGE DES FISTULES OBSTETRIQUES DANS HUIT (8) DISTRICTS SANITAIRES (BOUAKE, BONDOUKOU, BOUNA, GAGNOA, KORHOGO, SAN PEDRO, MAN, SEGUELA), Juin 2016
- République du Burundi/UNFPA/CEFOREP : ENQUETE NATIONALE D'ESTIMATION DE LA PREVALENCE DES FISTULES OBSTETRIQUES, NOVEMBRE 2013
- République de Côte d'Ivoire/Ministère de la santé publique et de l'hygiène/UNFPA/Rapport de l'atelier de formation sur le dispositif minimum d'urgence (DMU) en santé sexuelle de la reproduction dans les situations de crises humanitaires Korhogo, 2019
- UNFPA : Rapport d'atelier de renforcement des capacités des gestionnaires et prestataires de santé des districts de santé des districts sanitaires, 2019
- République de Côte d'Ivoire/Ministère de la santé publique et de l'hygiène : Rapport de l'atelier de formation des superviseurs et des prestataires de soins au diagnostic visuel et traitement par cryothérapie des lésions précancéreuses du col de l'Utérus chez la femme en Côte d'Ivoire, 2019

- République de Côte d'Ivoire/Ministère de la santé publique et de l'hygiène/UNFPA/Rapport de l'atelier de renforcement des capacités de 26 prestataires de santé à la technique « HELPING MOTHERS AND BABY SURVIVE », 2019
- République de Côte d'Ivoire/Ministère de la santé publique et de l'hygiène/Rapport de la formation de 25 prestataires de santé des districts sanitaires de Gagnoa, Man, Guiglo, Divo, Daloa et l'INFAS de Daloa en SONU/HMBS, 2019
- UNFPA : Rapport de la formation de 23 prestataires de santé des districts sanitaires de Gagnoa, Man, Guiglo, Divo, Daloa et l'INFAS de Daloa en SONU/HMBS à En SONU/HMBS, 2019
- République de Côte d'Ivoire/Ministère de la santé publique et de l'hygiène/UNFPA/Rapport d'atelier d'atelier de renforcement des capacités de 26 prestataires de santé à la technique « HELPING MOTHERS AND BABY SURVIVE », 2019
- République de Côte d'Ivoire/Ministère de la santé publique et de l'hygiène/ Rapport de l'atelier de renforcement des capacités des prestataires de santé de districts sanitaires (GUIGLO,BUYO,MEAGUI) et des directeurs départementaux de BANGOLO, KOUIBLY, MAN,SASSANDRA ET ZOUAN- HOUÏEN en surveillance, revue et riposte face aux décès maternels Guiglo, 2019
- République de Côte d'Ivoire/Ministère de la santé publique et de l'hygiène/Rapport de l'atelier de renforcement des capacités de 6 prestataires de santé à la technique « HELPING MOTHERS AND BABY SURVIVE » (ABENGOUROU, AGNIBILIKROU, BETTIE, GRAND-LAHOUE, GRUITRY ET KORHOGO ET DES CHU D'ANGRE ET COCODY en surveillance, revue et riposte face aux décès maternels, 2019
- République de Côte d'Ivoire/Ministère de la santé publique et de l'hygiène/Banque mondiale/UNFPA/CEDEAO/Bill & Melinda Gates foundation : COMPTE RENDU REUNION SEMESTRIELLE DE LA CNCAM-CI
- Liste des PFVBG mises en place de 2017 à 2019
- République de Côte d'Ivoire/Ministère de la femme, de la famille et de l'enfant/UNFPA : Rapport de formation en prévention des VBG et en prise en charge holistique des surveillant(e)s/Système de Gestion de l'Information sur les Violences Basées sur le Genre (GBVIMS) Module harmonisé, 2014
- République de Côte d'Ivoire/Ministère de la femme, de la famille et de l'enfant/UNFPA : Rapport de MISSION DE SUPERVISION DES PLATES FORMES VBG D'ODIENNE ET DE TOUBA SUIVIE DE LA SESSION DE FORMATION DES PRESTATAIRES DE SANTE DE LA REGION SANITAIRE DU KABADOUGOU BAFING FOLON SUR LA PREVENTION DE ET PRISE EN CHARGE CLINIQUE DES VIOLENCES SEXUELLES
- République de Côte d'Ivoire/Ministère de la femme, de la famille et de l'enfant /UNFPA : Rapport de l'atelier de renforcement de liens entre acteurs en vue de redynamiser la plateforme de lutte contre les VBG et les mécanismes communautaires, Soubré 2017
- UNFPA : Rapport de l'atelier de révision des modules de formation VBG des acteurs non médicaux, 2017

- UNFPA : Rapport des Consultations Foraines dans les Districts Sanitaires de Duekoué et de Bangolo
- UNFPA : Rapport de l'Atelier de formation de 43 cadres nationaux issus des Plates formes VBG à la gestion du GBV IMS, 1ère Session, 2017
- UNFPA : Rapport de l'atelier de formation des membres des PF VBG de Guiglo et Duekoué sur la prévention et la prise en charge holistique des VBG, 2017
- UNFPA : Rapport de l'atelier de formation des membres des PF VBG d'Odienné et Touba sur la prévention et la prise en charge holistique des VBG, 2017
- UNFPA : Rapport de l'atelier de formation des membres des PF VBG de San Pédro et Tabou sur la prévention et la prise en charge holistique des VBG, 2017
- République de Côte d'Ivoire/Ministère de la santé publique et de l'hygiène/UNFPA/Rapport de la formation des prestataires de santé des régions sanitaires du Cavally, Guémon, Tonpki, Gbôklé ; Nawa à San Pedro sur la prévention et la prise en charge clinique des violences sexuelles, 2017
- République de Côte d'Ivoire/Ministère de la femme, de la protection de l'enfant et de la solidarité/UNFPA : Rapport de mission Supervision des plateformes de lutte contre les Violences Basées sur le Genre dans le cadre de l'implémentation du Système de Gestion de l'Information sur les Violences Basées sur le Genre en Côte d'Ivoire (GBVIMS CI), 2017
Localités : BOUNA – BONDOUKOU – BOUAKE - KORHOGO
- Ministère de la femme, de la protection de l'enfant et de la solidarité/UNFPA : Rapport de la supervision des plateformes de lutte contre les Violences Basées sur le Genre dans le cadre de l'implémentation du Système de Gestion de l'Information sur les Violences Basées sur le Genre en Côte d'Ivoire (GBVIMS CI), 2017
Localités : GUIGLO – TOULEPLEU – BLOLEQUIN – DUEKOUÉ – MAN, 2017
- République de Côte d'Ivoire/Ministère de la femme, de la protection de l'enfant et de la solidarité/UNFPA : Rapport de l'atelier de renforcement de liens entre acteurs en de redynamiser la plateforme de lutte contre les VBG et les mécanismes communautaires, 2017
- République de Côte d'Ivoire/Ministère de la femme, de la protection de l'enfant et de la solidarité/UNFPA : Rapport de mise en place et renforcement de capacité de 30 acteurs de la lutte contre les VBG de Sirasso, 2017
- République de Côte d'Ivoire/Ministère de la femme, de la protection de l'enfant et de la solidarité : Rapport de l'atelier de formation des acteurs en vue de l'installation de la plateforme VBG MEAGUI, 2018
- République de Côte d'Ivoire/Ministère de la femme, de la protection de l'enfant et de la solidarité : Rapport de la formation en vue de l'installation de la plateforme de lutte contre les violences basées sur le genre Sassandra, 2018
- République de Côte d'Ivoire/Ministère de la femme, de la protection de l'enfant et de la solidarité : Rapport de l'atelier de formation des acteurs en vue de l'installation de la plateforme de lutte contre les violences basées sur le genre de FERKE, Boundiali, 2018

- République de Côte d'Ivoire/Ministère de la femme, de la protection de l'enfant et de la solidarité/ UNFPA : Rapport de l'atelier de renforcement de liens entre acteurs en vue de redynamiser la plateforme de lutte contre les VBG et les mécanismes communautaires à Issia, octobre 2017
- République de Côte d'Ivoire/Ministère de la femme, de la protection de l'enfant et de la solidarité : Rapport de l'atelier de formation des acteurs de la lutte contre les violences basées sur le genre de Zouan Hounien et Bin Houyé, suivi de la cérémonie de présentation officielle de la plateforme VBG du département de Zouan Hounien, 2017
- République de Côte d'Ivoire/Ministère de la femme, de la protection de l'enfant et de la solidarité/ Comité National de lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants : Rapport de l'atelier de formation des acteurs en vue de l'installation de la plateforme de lutte contre les violences basées sur le genre de Tanda, 2019
- République de Côte d'Ivoire/Ministère de la femme, de la famille et de l'enfant /Programme National de lutte contre les Violences Basées sur le Genre : Rapport de mise en place de la plateforme de lutte contre les violences basées sur le genre d'Abengourou, 2018
- République de Côte d'Ivoire/Ministère de la femme, de la famille et de l'enfant / UNFPA : Rapport de l'atelier de formation des acteurs en vue de l'installation de la plateforme VBG de Tai Préfecture de Tai, 2019
- Rapport annuel 2017 SIS Produit 5 Genre & Lutte basée sur le genre
- Plan de distribution du matériel informatique Projet ONUCI
- Rapport de progrès annuel 2017 dans la mise en œuvre du 7 e programme 2017-2020 (Genre et lutte contre les Violences Basées sur le Genre – CIV0705A) 01er/01/2017 au 31/12/2017, 1ère année d'exécution
- UNFPA : Rapport de l'atelier de révision des modules de formation VBG des acteurs non médicaux, 2017
- UNFPA : Rapport de l'atelier de renforcement de liens entre acteurs en vue de redynamiser la plateforme de lutte contre les VBG et les mécanismes communautaires à Soubré, 2017
- UNFPA : Rapport des Consultations Foraines dans les Districts Sanitaires de Duekoué et de Bangolo, 2017
- UNFPA : Rapport d'évaluation de la situation sur les violences basées sur le genre à Zouan Hounien et Bin Houye, 2017
- UNFPA : Rapport de l'Atelier de formation de 43 cadres nationaux issus des Plates formes VBG à la gestion du GBV IMS, 1ère Session, 2017
- République de Côte d'Ivoire/Ministère de la Santé et de L'Hygiène Publique/UNFPA : Rapport de formation des prestataires de santé de la région sanitaire du cavally, Guemon, Tonkpi sur la prévention et la prise en charge clinique des violences sexuelles, Daloa, 2017
- UNFPA : Rapport de l'atelier de formation des membres des PF VBG de Guiglo et Duekoué sur la prévention et la prise en charge holistique des VBG, 2017

- UNFPA : Rapport de l'atelier de formation des membres des PF VBG de Man, Danané, Biankouman et Bangolo sur la prévention et la prise en charge holistique des VBG, 2017
- UNFPA/Rapport de l'atelier de formation des membres des PF VBG d'Odienné et Touba sur la prévention et la prise en charge holistique des VBG, 2017
- UNFPA : Rapport de l'atelier de formation des membres des PF VBG de San Pédro et Tabou sur la prévention et la prise en charge holistique des VBG, 2017
- République de Côte d'Ivoire/Ministère de la Santé et de L'Hygiène Publique/UNFPA : Rapport de la formation des prestataires de santé des régions sanitaires du Cavally, Guémon, Tonkpi, Gbôklé Nawa, sur la prévention et la prise en charge clinique des violences sexuelles, 2017 à Daloa
- République de Côte d'Ivoire/Ministère de la femme, de la protection de l'enfant et de la solidarité : Rapport de supervision des plateformes de lutte contre les Violences Basées sur le Genre dans le cadre de l'implémentation du Système de Gestion de l'Information sur les Violences Basées sur le Genre en Côte d'Ivoire (GBVIMS CI), 2017 Localités : BOUNA – BONDOUKOU – BOUAKE – KORHOGO
- République de Côte d'Ivoire/Ministère de la femme, de la protection de l'enfant et de la solidarité : Rapport de mission de Supervision des plateformes de lutte contre les Violences Basées sur le Genre dans le cadre de l'implémentation du Système de Gestion de l'Information sur les Violences Basées sur le Genre en Côte d'Ivoire (GBVIMS CI), 2017 Localités : GUIGLO – TOULEPLEU – BLOLEQUIN – DUEKOUE – MAN

ANNEXE 4 : MATRICE D’EVALUATION CONSOLIDÉE

EVALUATION INDEPENDANTE DU PROGRAMME DE COOPERATION COTE D’IVOIRE UNFPA (2017-2020)

ANNEXE 4 – MATRICE D’EVALUATION

SANTÉ DE LA REPRODUCTION - SANTÉ DE LA REPRODUCTION DES ADOLESCENTS ET JEUNES			
PERTINENCE			
QE1a : Dans quelle mesure les objectifs du 7 ^e programme pays correspondent aux besoins prioritaires des populations cibles identifiés dans le PND, le Plan Stratégique de l’UNFPA 2014-2017, et le CPU ?			
Hypothèses d’évaluation	Indicateurs	Sources d’information	Méthodes et Outils de collecte de données
Les besoins de la population cible ont été adéquatement pris en compte lors de la planification (couverture des principaux problèmes identifiés en fonction des cibles)	<ul style="list-style-type: none"> - Les besoins ont été identifiés sur une base des problèmes/besoins sanitaires afin de guider la planification des composantes - le choix et la couverture des zones d’intervention sont en cohérence avec les besoins identifiés 	<ul style="list-style-type: none"> - CPD (2017-2020) ; - Rapport d’enquêtes (EDS, MICS, RGPH, etc.) ; - Cadre logique d’intervention ; - UNFPA, partenaires et bénéficiaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide) ; - Focus group (Guide)
<p>Constats</p> <p>D’une manière générale, le 7e programme, dans toutes ces composantes y compris en matière de SR, a été élaboré de manière participative de toutes les parties prenantes lors de la planification. Les 25 interventions de la SR et leurs zones de couverture répondent directement aux besoins identifiés et en concordance avec la prévalence des problèmes ou pathologies mise en évidence dans les enquêtes.</p>			
Les interventions du 7e programme sont alignées au mandat/stratégie de l’UNFPA	Concordance entre les interventions du 7e programme et le mandat et les stratégies de l’UNFPA	<ul style="list-style-type: none"> - CPD (2017-2020) - Cadre logique d’intervention - Plan stratégique UNFPA (2014-2017) 	Revue/Analyse documentaire

Constats

La logique d'intervention construite (chapitre 3) montre clairement l'alignement du 7e programme au Plan Stratégique de l'UNFPA (2014-2017) sur la base duquel il a été conçu et mis en œuvre. De même, il est aligné sur le Plan Stratégique de l'UNFPA (2018-2021). Les produits du 7e programme contribuent à l'atteinte de trois résultats des Plan Stratégiques 2014-2017 et 2018-2021 de l'UNFPA.

- Les trois premiers produits (P1, P2 et P3) contribuent à l'atteinte du Résultat 1 du PS 2014-2017 de l'UNFPA : Accroissement de la disponibilité et l'utilisation des services intégrés de santé sexuelle et de la reproduction, y inclus la planification familiale, la santé maternelle et le VIH, ainsi qu'au Résultat 1 du PS 2018-2021 de l'UNFPA : Partout, toutes les femmes, tous les adolescents et tous les jeunes, en particulier les plus défavorisés, utilisent les services intégrés de santé sexuelle et reproductive et exercent leurs droits en matière de reproduction sans contrainte, discrimination, ni violence ;

- Le produit 4 contribue à l'atteinte du Résultat 2 du PS 2014-2017 : Accroissement de la priorité aux adolescents, particulièrement les jeunes filles, dans les politiques et programmes nationaux de développement, particulièrement l'amélioration de l'éducation sexuelle complète, de la santé sexuelle et de la reproduction. Par la même occasion, il contribue à l'atteinte des Résultats 1 et 2 du PS 2018-2021 :

Résultat 1 : Partout, toutes les femmes, tous les adolescents et tous les jeunes, en particulier les plus défavorisés, utilisent les services intégrés de santé sexuelle et reproductive et exercent leurs droits en matière de reproduction sans contrainte, discrimination, ni violence ;

Résultat 2 : Tous les adolescents et tous les jeunes, en particulier les adolescentes, ont les moyens d'accéder à la santé sexuelle et reproductive et aux droits en matière de reproduction, quel que soit le contexte.

Les interventions du programme sont alignées aux priorités nationales et au CPU	Concordance entre les interventions du 7e programme et les priorités nationales	CPD (2017-2020), CPU (2017-2020) - Cadre logique d'intervention PND (2016-2020), PNDS, 2016-2020), PNBPF (2015-2020), PNSME (2016-2020), FRARMMM (2008-2015), DPNSRPF (2008), PNEC (2016-2020)	- Revue/Analyse documentaire - Interviews semi structurée (Guide) ; - Focus group (Guide)
---	---	--	---

Constats et recommandations.

En matière de SR, les 4 produits (P1, P2, P3 et P4) sont globalement alignés aux priorités nationales déclinées dans le Plan National de Développement (PND 2016-2020) et contribue à l'atteinte du deuxième axe stratégique qui était « l'accélération du développement du capital humain et du bien-être social ». De façon spécifique, il contribue à atteindre « un meilleur accès aux services sociaux de base de qualité pour accélérer la réalisation des Objectifs de Développement Durables (ODD) ». Il est également arrimé au Cadre de Programmation Unique (CPU) des Nations Unies 2017-2020 qui est une réponse collective du Système des Nations Unies aux priorités nationales déclinées dans le PND 2016-2020. Enfin il est en lien avec les ODD (3,5 et 10). Ces 4 produits (P1, P2, P3 et P4) sont également arrimés au Plan National de Développement Sanitaire (PNDS (2016-2020)) (Effet 3 et 5). De façon spécifique, les produit 1 et 2 répondent aux besoins et priorités nationales du Plan Stratégique Nationale de la Santé de la Mère, du Nouveau-né et de l'Enfant (PS-PNSME (2016-2020)) (Objectifs 1 et 2), du Plan National de Renforcement des SONU (PNR-SONU (2016-2020)) (Objectif spécifique 1) et de la Feuille de Route pour accélérer la réduction de la morbidité et de la mortalité maternelles, néonatales et infantiles (FRARMMNI, 2008-2015) (Stratégie 1, 2 et 5).

Les produits 2 et 3 répondent aux besoins et priorités du Plan d'Action National Budgétisé de Planification Familiale (PANBPF (2015-2020 (Stratégie demande et offre de PF).

En matière de SRAJ, le produit 4 est arrimé aux sept (7) composantes du Programme National de l'Éducation Sexuelle Complete (PNEC, 2016-2020), au PS-PNSME (2016-2020), au PANBPF (2015-2020) (Objectif 3), à l'atteinte des résultats d'effets du Plan Stratégique National de lutte contre le Sida et les Infections sexuellement Transmissibles (PSNL-IST, 2016-2020) (Effets 1.1, 1.2., 1.3, 2.1, 2.3 et 2.4), à la Stratégie Nationale de Promotion et Coordination des Initiatives en faveur des Jeunes (Axe stratégique 3), à la Stratégie Nationale de Protection des jeunes (SNPJ) (Projet 1).

QE1b : Dans quelle mesure la chaîne des résultats de chaque composante du Programme répond-elle à une logique d'intervention cohérente permettant de contribuer aux objectifs stratégiques définis dans les cadres nationaux de développement sectoriels ?			
Hypothèses d'évaluation	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et Outils de collecte de données
Les interventions déployées sont en adéquation avec les résultats attendus	- Concordance entre les interventions du 7e programme et les résultats attendus mandat et les stratégies de l'UNFPA	- CPD (2017-2020), - Cadre logique d'intervention	- Revue/Analyse documentaire - Interviews semi
Constats. D'une manière générale, l'analyse du cadre logique d'intervention construit (cf. chapitre 3) met en évidence sa cohérence quant à son but et ses résultats. Pour toutes les interventions déployées dans le cadre de la composante SR, la pertinence par rapport aux populations cibles et aux objectifs est clairement démontrée.			
Les interventions déployées et les résultats obtenus sont de nature à contribuer aux objectifs stratégiques définis dans les cadres nationaux de SR	- harmonie entre les interventions prévus, les résultats obtenus et les objectifs stratégiques définis dans les cadres nationaux de SR	- CPD (2017-2020), - Cadre logique d'intervention	- Revue/Analyse documentaire - Interviews semi structurée (Guide) ;
Constats. En matière de SR, les 4 produits (P1, P2, P3 et P4) sont arrimés au Plan National de Développement Sanitaire (PNDS (2016-2020)) (Effet 3 et 5). De façon spécifique, les produit 1et 2 répondent aux besoins et priorités nationales du Plan Stratégique Nationale de la Santé de la Mère, du Nouveau-né et de l'Enfant (PS-PNSME (2016-2020) (Objectifs 1 et 2), du Plan National de Renforcement des SONU (PNR-SONU (2016-2020)) (Objectif spécifique 1) et de la Feuille de Route pour accélérer la réduction de la morbidité et de la mortalité maternelles, néonatales et infantiles (FRARMMNI, 2008-2015) (Stratégie 1, 2 et 5). Les produits 2 et 3 répondent aux besoins et priorités du Plan d'Action National Budgétisé de Planification Familiale (PANBPF (2015-2020 (Stratégie demande et offre de PF). En matière de SRAJ, le produit 4 est arrimé aux sept (7) composantes du Programme National de l'Éducation Sexuelle Complete (PNESC, 2016-2020), au PS-PNSME (2016-2020), au PANBPF (2015-2020) (Objectif 3), à l'atteinte des résultats d'effets du Plan Stratégique National de lutte contre le Sida et les Infections sexuellement Transmissibles (PSNL-IST, 2016-2020) (Effets 1.1, 1.2., 1.3, 2.1, 2.3 et 2.4), à la Stratégie Nationale de Promotion et Coordination des Initiatives en faveur des Jeunes (Axe stratégique 3), à la Stratégie National de Protection des jeunes (SNPJ) (Projet 1).			
QE1c : De manière dynamique, comment le bureau pays a-t-il su s'adapter à l'évolution des besoins des populations cibles dans la planification et la mise en œuvre des interventions du programme, y compris pour la réponse humanitaire ?			
Hypothèses d'évaluation	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et Outils de collecte de données
Des changements sont intervenus dans les besoins des populations cibles (Adolescents/jeunes et femmes) y compris pour la réponse humanitaire et le 7e programme y a apporté des réponses adéquates	- Le bureau a apporté une réponse besoins qui ont émergés durant la période de mise en œuvre du programme ; - La promptitude de la réponse apportée ; - L'adéquation de la réponse aux besoins émergents ; - La mesure dans laquelle la réallocation des fonds aux nouvelles activités était justifiée	- PTA, CPU (2017-2020), - Rapport d'activités ; - PND (2016-2020), PNDS (2016-2020), PNBPF (2015-2020), PNSME (2016-2020), FRARMMM (2008-2015), DPNSRPF (2008), PNESC (2016-2020) - UNFPA et partenaires;	- Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide);

Constats

En matière de SR, le 7e programme a apporté sa contribution à la mise en place d'un mécanisme de préparation aux situations d'urgence en cas de survenance d'une crise et la réponse humanitaire à offrir. C'est ainsi qu'il y a eu :

- le profilage des Personnes Déplacées Internes (PDI)
- le déploiement du dispositif de réponse aux besoins des 11 554 PDI dont 3086 à Bouna au nord de la Côte d'Ivoire et 8468 au Mont Péko à l'ouest de la Côte d'Ivoire
- la formation des prestataires de santé sur le DMU en matière de santé sexuelle et reproductive ;
- la distribution des kits SR et dignité aux femmes et aux jeunes filles ;
- la réalisation des consultations foraines gratuites en SR dans 6 sites à l'Ouest en faveur des PDI avec des activités suivantes :
 - ✓ sensibilisation de 1324 PDI sur l'utilisation des services de SR/PF et la prévention du VIH/SIDA ;
 - ✓ prestation de services : 355 nouvelles utilisatrices de la PF, 579 tests de dépistage volontaire du VIH, 599 tests du cancer du col de l'utérus, 93 cas d'IST diagnostiqués traités

Cette intervention s'est heurtée à l'absence de structures partenaires intervenant dans l'humanitaire dans les zones touchées par les conflits. Mais, la proximité du bureau décentralisé de Guiglo de la zone concernée par les PDI a favorisé une contribution rapide et efficace de la réponse humanitaire dans le Mont Peko.

En outre, le 7e programme a apporté un appui technique à la mise en place de la Coalition Nationale pour l'Accélération de la Prévention contre le VIH ainsi que la rédaction du

EFFICACITE			
QE2a : Dans quelle mesure les produits du 7e programme pays ont-ils été atteints et comment ont-ils contribué à l'atteinte des résultats d'Effet ? Ces interventions ont-elles permis d'opérer les changements espérés ?			
Hypothèses d'évaluation	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et Outils de collecte de données
Les services de SR de qualité sont disponibles, accessibles et en amélioration au sein des populations cibles dans les zones d'intervention	- Niveaux et amélioration des indicateurs de réalisation des produits ; - Association entre les améliorations constatées et les interventions du 7 ^e programme	- Matrice de suivi des indicateurs du CP7 ; - Rapports d'enquêtes ; - Rapports d'évaluation ; - Rapports d'activités ; - UNFPA et partenaires	- Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide);
Constats Les services de SR ont effectivement ont été rendus accessibles et disponibles aux populations cibles dans les zones prévues (zones de concentration et zones de maintien) à travers 25 interventions.			
Les jeunes et les femmes ont une perception globalement positive des interventions du programme mais il y a des points faibles et des points forts à relever	- Perception des jeunes et des femmes à l'égard des interventions du programme ; - Identification des points faibles et des points forts	- Rapports d'enquêtes (EDS, MICS, ménages, disponibilité des produits de SR, enquête de base, etc.) ; - UNFPA, partenaires et bénéficiaires	- Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide);
Constats. Des entretiens avec les parties prenantes (PE et bénéficiaires), il ressort une perception globalement positive des interventions du 7e programme. Cette observation est confortée par les résultats de l'étude sur la disponibilité des produits de SR et la perception des clientes sur les services qui mettent en évidence des proportions dépassant les 90% sur les aspects techniques, organisationnels et relationnels (sur les aspects techniques, organisationnels et relationnels (ENSEA, MSHP & UNFPA, 2018).			
Les résultats prévus ont été effectivement atteints ou sont en passe de l'être	- Les cibles ont été atteintes ou sont en passe de l'être; - Opinions des parties prenantes sur les principaux forts et points faibles ;	- Matrice de suivi des indicateurs du CP7 ; - Rapports d'enquêtes ; - Rapports d'évaluation ; - Rapports d'activités ; - UNFPA et partenaires	- Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide);
Constats. En matière de SR, Le 7e programme a globalement fait montre d'une efficacité remarquable dans la réalisation de ses produits avec es taux de réalisation proches ou dépassant les seuils prévus au 30/06/2019			

<p>Le niveau de réalisation des produits est globalement satisfaisant mais il y a des points forts et des points faibles à identifier</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de réalisation par composante et produit ; - besoins et populations cibles non couverts ; - Opinions parties prenantes (UNFPA et partenaires) sur le niveau de réalisation des produits obtenus et identification des points forts et des points faibles ; - Opinions des parties prenantes (UNFPA et partenaires) sur les contraintes associées aux points faibles et les facteurs ayant favorisés les points forts. 	<ul style="list-style-type: none"> - Matrice de suivi des indicateurs du CP7 ; - Rapports d'enquêtes ; - Rapports d'évaluation ; - Rapports d'activités ; - UNFPA et partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue/Analyse documentaire ; - Interview semi structurée (Guide);
---	---	---	--

Constats

Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour atteindre d'ici la fin du programme en 2020, année électorale au cours de laquelle il ne faudra miser que sur les deux premiers trimestres pour y travailler, les cibles résiduelles des produits suivants dont la performance est actuellement insuffisante : (i) le nombre d'ADBC de produits contraceptifs formés et équipés pour l'offre de services (P2) ; (ii) le nombre de villages qui auront développé des stratégies communautaires pour faciliter l'accès des femmes aux services de santé maternelle et de planification familiale (P3). D'une manière générale, les performances enregistrées confortent l'efficacité des interventions déployées pour atteindre les résultats. Mais, il y a quelques insuffisances à surmonter.

En matière de SR, l'efficacité de la dotation des formations sanitaires en SONU est perturbée par les défaillances dans le monitoring qui conduisent plutôt à des pertes de fonctions dans les structures bénéficiaires de l'intervention soit à cause de la non fonctionnalité du matériel d'intervention (ventouse et aspirateur manuel notamment), soit par manque de personnels formés à son utilisation. Ces défaillances dans le suivi concernent aussi la revue des décès maternels à cause du non fonctionnement des comités de lutte. Aux rangs des autres facteurs extérieurs qui atténuent ou entravent la contribution des interventions du 7^e programme à la réduction des décès maternels et qui ne relèvent pas de la compétence de l'UNFPA, figurent : les ruptures récurrentes des poches de sang dans les structures sanitaires et les retards dans les évacuations des parturientes. Ces observations confortent la nécessité d'une action concertée des principaux acteurs de la lutte contre la mortalité maternelle en faveur d'une étude d'envergure nationale pour élaborer un diagnostic précis des différents goulots d'étranglement, identifier les principaux leviers et une réponse globale adéquate. La prévention et la prise en charge des fistules est perturbée par : (i) les difficultés d'identification des patientes dans la communauté au regard de son caractère tabou et stigmatisant ; (ii) la non effectivité de la prise en charge en routine malgré sa mise en place officielle en Mai 2019 ; (iii), l'absence de personnel qualifié (très souvent les Anesthésistes) ou la forte mobilité des prestataires formés et ; (iv) les défaillances dans le suivi des AGR. L'approvisionnement en produits PF ne se traduit pas encore par une diminution sensible des ruptures de stocks dans les points de prestation, à cause notamment des retards de livraisons et des demandes de réapprovisionnement. La fonctionnalité des Ecoles de Maris est précaire parce que contrariée par l'absence d'un système de motivation des agents communautaires et des Maris modèles et par les défaillances du système de suivi.

Recommandations. Pour améliorer l'efficacité des interventions :

- Renforcer la stratégie de dotation des formations sanitaires en SONU par un mécanisme plus efficace de monitoring permettant de prévenir les pertes de fonctions dans les structures bénéficiaires.
- Renforcer le monitoring et l'assurance qualité de la revue des décès maternels ;
- Susciter une action concertée des principaux acteurs de la lutte contre la mortalité maternelle pour la réalisation d'une étude d'envergure nationale permettant d'élaborer un diagnostic précis des différents goulots d'étranglement, identifier les principaux leviers et une réponse globale adéquate.
- Accompagner le Gouvernement vers une plus grande appropriation de la lutte contre les FO, notamment par l'effectivité de la prise en charge en routine, la formation du personnel, l'intensification des campagnes de sensibilisation et de dépistage et une meilleure coordination et suivi des activités.
- Renforcer la chaîne de distribution des produits contraceptifs par un mécanisme plus efficace de gestion des commandes et des livraisons de manière à limiter les retards et les ruptures de stock dans les points de prestation de services.
- Renforcer la stratégie des Ecoles de Maris par une approche plus pérenne de mobilisation et de motivation des membres et par un meilleur suivi de leur fonctionnalité.

QE2b : Quel est le niveau de contribution du Programme aux effets du CPU, du PND et aux autres résultats stratégiques notamment le Plan stratégique UNFPA, les ODD et la CIPD?

Hypothèses d'évaluation	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et Outils de collecte de données
-------------------------	-------------	-----------------------	---

Les effets CPU, les progrès dans l'atteinte des ODD et la promotion de l'agenda de la CIPD sont en association avec les interventions du 7e programme.	- Association constatée entre d'une part les effets CPU, les progrès dans l'atteinte des ODD et la promotion de l'agenda de la CIPD et les interventions du 7e programme d'autre part	- Matrice de suivi des indicateurs du CP7 ; - CPU (2017-2020) ; - Rapports sur le suivi des ODD - Agenda de la CIPD (1994) - UNFPA et partenaires	- Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide);
--	---	---	--

Constats

La logique d'intervention construite (chapitre 3) montre clairement l'alignement du 7e programme au Plan Stratégique de l'UNFPA (2014-2017) sur la base duquel il a été conçu et mis en œuvre. De même, il est aligné sur le Plan Stratégique de l'UNFPA (2018-2021). Les produits SR du 7e programme contribuent à l'atteinte de trois résultats des Plan Stratégiques 2014-2017 et 2018-2021 de l'UNFPA. Il contribue aussi à l'atteinte du Plan d'action de la CIPD.

QE2c : Quels sont les facteurs qui atténuent ou entravent la contribution des interventions du 7e programme à la l'atteinte des résultats d'effets liés aux ODD relevant du mandat de l'UNFPA et comment les adresser ?

Hypothèses d'évaluation	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et Outils de collecte de données
Certains facteurs à identifier atténuent ou entravent la contribution des interventions du 7e programme à la l'atteinte des résultats d'effets liés aux ODD relevant du mandat de l'UNFPA	- Structure des facteurs qui atténuent ou entravent la contribution des interventions du 7e programme à la l'atteinte des résultats d'effets liés aux ODD - Résultats de l'analyse différentielle de l'évolution des indicateurs d'effets	- Rapports d'activités et de suivi ; - Rapports d'enquêtes et recensements (EDS, MICS, RGPH, etc.) - UNFPA, partenaires et bénéficiaires	- Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide);

Constats

- Les facteurs extérieurs suivants, qui ne relèvent pas de la compétence de l'UNFPA, atténuent ou entravent la contribution des interventions du 7e programme à la réduction des décès maternel : les ruptures récurrentes des poches de sang dans les structures sanitaires et les retards dans les évacuations des parturientes. Ces observations confortent la nécessité d'une action concertée des principaux acteurs de la lutte contre la mortalité maternelle en faveur d'une étude d'envergure nationale pour élaborer un diagnostic précis des différents goulots d'étranglement, identifier les principaux leviers et une réponse globale adéquate.

Recommandation

- Susciter une action concertée des principaux acteurs de la lutte contre la mortalité maternelle pour la réalisation d'une étude d'envergure nationale permettant d'élaborer un diagnostic précis des différents goulots d'étranglement, identifier les principaux leviers et une réponse globale adéquate.

EFFICIENCE			
Hypothèses d'évaluation	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et Outils de collecte de données
QE3a : Dans quelle mesure les ressources humaines, financières et administratives allouées au programme ont-elles favorisé ou au contraire entravé la production des résultats observés ?			
Le bureau Pays a pu mobiliser les ressources financières, humaines et matérielles planifiées pour chaque composante et produit y compris en recourant aux sources alternatives de financement	<ul style="list-style-type: none"> - Structure des ressources mobilisées par composante et produit en fonction des sources de financement ; - Les ressources ont été reçues et mises à la disposition des partenaires dans les délais requis ; - Les ressources reçues et mises à la disposition des partenaires ont été suffisantes 	<ul style="list-style-type: none"> - UNFPA (services administratifs et financiers, NPO) ; - FACES - Partenaires ; - Rapports d'activités, de suivi, d'audits ; - Structure financière du programme (budgets) 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide);
Constats			
La mise en œuvre du 7e programme a démarré en 2017 avec des défis importants en termes de mobilisation des fonds dans un contexte défavorable au regard du statut actuel de pays en émergence caractérisé par des taux de croissance économique relativement élevés. Mais le bureau Pays a fait montre d'une capacité remarquable de mobilisation des ressources. Bien qu'ayant un gap budgétaire de 32% au 30/06/2019, les efforts de mobilisation des fonds engagés bien avant permettent de le combler largement.			
QE3b : Dans quelle mesure les résultats obtenus justifient-ils les ressources (humaines, financières, matérielles, politiques et organisationnelles) investies ? Existe-t-il des moyens plus efficaces tels que les partenariats, programme conjoint pour réaliser de meilleurs résultats avec les ressources disponibles ?			
Le taux d'exécution budgétaire est satisfaisant et est en adéquation avec la performance dans la réalisation des produits (quantité et délais)	<ul style="list-style-type: none"> - Taux d'exécution budgétaire global, par composante et produit ; - Taux de réalisation des produits (global, par composante et produit) ; - Respect du calendrier de mise en œuvre des activités prévues 	<ul style="list-style-type: none"> - UNFPA (services administratifs et financiers, NPO) ; - FACES - Partenaires ; - Rapports d'activités, de suivi, d'audits ; - Structure financière du programme (budgets) 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide);

Constats

L'exécution budgétaire est globalement efficace avec des taux supérieurs à 94% sur la période d'évaluation. La gestion des fonds est globalement satisfaisante puisqu'aucun PE n'a eu d'audit qualifié sur la même période. Cette performance est le résultat du renforcement des capacités des PE sur l'approche harmonisée des transferts de fonds (HACT) assuré chaque année par le bureau Pays et de l'efficacité de son dispositif de suivi de la mise en œuvre des PTA qui permet le redéploiement des fonds des activités à haut risque de non-exécution vers d'autres besoins non couverts. Il est aussi attribuable à la prépondérance du mode d'exécution directe (88,6% en 2017, 84,7% en 2018 et 88,7% au 30/06/2019) qui s'est imposée pour surmonter les défaillances et contraintes des PE et qui assure un meilleur contrôle de la mise en œuvre des activités dans les délais prévus bien qu'affaiblissant par ailleurs l'appropriation nationale. Globalement, le taux d'exécution budgétaire est en adéquation avec les taux de réalisation des produits qui sont tous proches ou au-dessus des seuils prévus. Cependant la gestion budgétaire du 7e programme est affectée par quelques dysfonctionnements et pesanteurs aux rangs des plus préoccupantes figurent la longueur du processus de paiement des perdiems des acteurs de mise en œuvre et celle d'approbation des demandes d'avance de fonds (FACE) dont les délais sont au-dessus des standards de performance normale de l'UNFPA établis entre 1 et 5 jours. Mais les délais de mise à disposition des fonds sont quant à eux déjà conformes aux standards de performance à la faveur de l'introduction de l'outil de gestion GPS qui tend également à diminuer les délais d'approbation des FACES. Le nombre actuel de PTA induit une charge moyenne relativement élevée de 3 PTA par responsable peu compatible avec un suivi efficace et efficient. Il devrait par conséquent être réduit et ajusté aux ressources financières et humaines disponibles de manière à assurer une exécution, un suivi et une coordination plus efficaces.

Recommandations

- Mettre en place un mécanisme plus efficace permettant d'assurer le paiement des perdiems et l'approbation des demandes d'avance de fonds dans un délai compris entre 1 et 5 jours conformément aux standards de performance normale de l'UNFPA.
- Réduire et ajuster le nombre de PTA aux ressources financières et humaines disponibles de manière à assurer une exécution, un suivi et une coordination plus efficaces du programme.
- Dans le cadre du 8e programme, et pour renforcer l'appropriation nationale, assurer le basculement vers un système de contractualisation où le mode d'exécution nationale (NEX) est prépondérant et renforcer les capacités de gestion des PE en conséquence.

Le bureau Pays a utilisé une combinaison d'approches ou d'outils permettant d'atteindre les résultats aux moindres coûts ou d'avoir de meilleurs résultats avec l'enveloppe budgétaire prévue	- Utilisation d'une combinaison d'approches ou d'outils efficaces dans l'atteinte des résultats ;	- UNFPA (services administratifs et financiers, NPO) ; - FACES - Partenaires ; - Rapports d'audits	- Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide);
---	---	---	--

Constats et recommandations.

Le bureau Pays s'est associé aux partenaires du SNU pour mettre en œuvre diverses initiatives conjointes qui ont contribué à booster la réalisation des résultats au-delà des niveaux prévus :

- Activités relatives aux fonds PBF Paix et Jeunes (UNFPA, ONU FEMMES, OMS, PNUD) ;
- Promotion de la Santé de la Reproduction des Adolescents et Jeunes (UNFPA, ONU FEMMES, OMS, etc...) sur fonds Muskoka
- Lutte contre le VIH au sein des Jeunes Filles déscolarisées (UNFPA, ONU FEMMES, etc...) sur fonds UBRAF.

DURABILITE			
Hypothèses d'évaluation	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et Outils de collecte de données
QE4a : Dans quelle mesure les partenaires et bénéficiaires des interventions du programme se sont-ils appropriés les politiques, procédures et outils développés par l'UNFPA dans la mise en œuvre du programme ? Les structures impliquées sont-elles capables et désireuses de poursuivre les activités du programme elles-mêmes ? Les interventions de chaque Composante ont-elles inclus une stratégie de sortie visant à permettre la continuation des activités à la fin du programme ?			
QE4b : Dans quelle mesure les cibles du programme pourront-elles continuer à bénéficier des résultats obtenus ? Les conditions nécessaires à la durabilité des résultats du programme en considérant les aspects de pérennité programmatique, institutionnelle et financière sont-elles en place ?			
L'engagement politique du Gouvernement sur les questions de SR relevant du mandat de l'UNFPA est effectif et en lien avec les interventions du 7e programme	- Effectivité de l'engagement politique du Gouvernement sur les questions de population relevant du mandat de l'UNFPA ; -	- PND (2016-2020), PNBPF (2015-2020), PNSME (2016-2020), FRARMMM (2008-2015), DPNSRPF (2008), PNEC (2016-2020) ; - UNFPA et Partenaires gouvernementaux	- Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide);
Constats			
<p>D'une manière générale, l'appropriation nationale du 7e programme est variable selon le niveau d'appréciation. Au niveau politique et malgré les pesanteurs culturelles encore très marquées, des efforts appréciables ont été fait par le Gouvernement de Côte d'Ivoire pour promouvoir un environnement favorable à la création d'une offre et d'une demande de services de SR. L'appropriation nationale est favorisée par la présence des lois et décrets ainsi que les politiques et programmes qui encadrent la mise en œuvre des interventions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le Plan National de Développement (2016-2020) ; - la Loi sur le VIH dont l'objectif est de déterminer les règles de prévention, de protection et de répression en matière de VIH ; - la Gratuité de la césarienne mise en place en 2012 ; - le décret N°10-628/P-RM du 29 novembre 2010 portant gratuité des moyens de prévention et de traitement du paludisme chez les enfants de moins de 5 ans et chez la femme enceinte dans les établissements sanitaires ; - le Plan National Budgétisé de Planification Familiale (PNBPF, 2015-2020) ; - le Plan Stratégique National de la Santé de la Mère, du Nouveau-Né et de l'Enfant (PNSME, 2016-2020) ; - le Plan National de Renforcement des SONU (PNRSONU, 2016-2020) ; - la Feuille de Route pour accélérer la réduction de la morbidité et de la mortalité maternelles, néonatales et infantiles (FRARMMM, 2008-2015) ; - la Politique Nationale de la Santé de la Reproduction et Planification Familiale (DPNSRPF, 2008) ; - le Programme National de l'Education Sexuelle Complète (PNEC, 2016-2020) ; - le Plan Accélééré de Réduction des Grossesses en Milieu Scolaire, en Côte d'Ivoire ; - la Stratégie National de Promotion et Coordination des Initiatives en faveur des Jeunes ; - la Stratégie National de Protection des jeunes (SNPJ) ; - la Politique National de la Jeunesse et les Stratégies (PNJS 2016-2020) 			

L'engagement de l'Etat dans le financement des activités de la SR (budget alloué) est à la hauteur du niveau standard attendu ou en passe de l'être	- La structure financière des dépenses de l'Etat met en évidence une part satisfaisante allouée à la SR	- PNDS (2016-2020), PNBPF (2015-2020), PNSME (2016-2020), FRARMMM (2008-2015), DPNSRPF (2008), PNEC (2016-2020) ; - UNFPA et Partenaires gouvernementaux	- Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide);
Constats L'engagement financier du Gouvernement, bien qu'effectif, est encore insuffisant, nettement en dessous des engagements pris dans les cadres des accords internationaux (Partenariat de Ouagadougou sur la PF, Abuja pour la SR) pour lesquels l'Etat s'est engagé à faire une progression annuelle de 5% pour atteindre les 15%. Toutefois, une ligne budgétaire d 500 millions de FCFA a été mise en place depuis 2016 pour l'achat des produits contraceptifs au titre de la contribution de l'Etat à verser à l'UNFPA, l'agence ayant le monopole des acquisitions en Côte d'Ivoire. Cet engagement a été respecté en 2017 et 2018.			
Le 7 ^e programme a contribué à susciter l'engagement politique et financier du Gouvernement sur les questions de SR	- Démarche activité du 7 ^e programme pour susciter l'engagement politique et financier du Gouvernement sur les questions de SR	- Rapports de réunions ; - Rapports de missions ; - UNFPA et Partenaires gouvernementaux	- Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide);
Constats Le bureau Pays, dans le cadre du 7 ^e programme a pu susciter l'engagement du Gouvernement à la mise en place d'une ligne budgétaire permanente pour sa contribution dans l'achat des produits contraceptifs avec paiement effectif pour les années 2017 et 2018.			
Le 7 ^e programme a prévu et mis en œuvre suffisamment d'activités de renforcement des capacités afin d'assurer son appropriation nationale	- Nombre d'activités de renforcement des capacités réalisées ; - Nombre et % de partenaires ayant bénéficié d'activités de renforcement des capacités	- Matrice de suivi des indicateurs du CP7 ; - Rapports d'activités ; - UNFPA et Partenaires	- Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide);

Constats

En matière de renforcement des capacités sur la SR, on peut citer :

- le renforcement de l'offre en SONU (équipement, formation des sages-femmes et existence des équipes de formateurs) ;
- l'introduction des stratégies innovantes (consultations foraines gratuites, Offre de services SR en stratégie avancée, DBC des contraceptifs, etc) pour satisfaire la demande des services de SR/PF et répondre aux besoins des populations cibles
- l'existence des centres de prise en charge des fistules dans les régions ;
- l'effectivité de l'offre des produits de PF dans les SSSU ;
- l'introduction des leçons de vie aux différents cycles scolaires dans le cadre de l'Éducation Sexuelle Complète ;
- le développement de modules de formations pour l'Éducation Sexuelle Complète (ESC) ;
- l'existence d'un Guide harmonisé pour l'animation des clubs santé Adolescent (e) et Jeunes Introduction des stratégies innovantes (Caravane Jeunesse saine, protège-toi, campagnes itinérantes d'offre de service SR/PF/VIH autour des Services de Santé scolaire et universitaire, etc.) pour satisfaire la demande des services de SR/PF et répondre aux besoins des populations cibles ;
- la formation des jeunes sur les questions de Dividende démographiques (DD) avec un focus sur la contribution des jeunes pour la capture du DD, la Gestion axée sur les résultats, le leadership et la participation citoyenne des jeunes et leur contribution à la mise en œuvre des stratégies de développement ;
- l'adoption des politiques spécifiques en faveur des Adolescents et des Jeunes, notamment : (i) la Stratégie National de Promotion et Coordination des Initiatives en faveur des Jeunes ; (ii) la Stratégie National de Protection des jeunes (SNPJ) ; (iii) la Politique National de la Jeunesse et les Stratégies (PNJS 2016-2020)

Les procédures et les outils gestion mises en œuvre sont acceptés par les partenaires	- La perception des partenaires sur les procédures et les outils gestion du 7e programme est globalement positive ; - Opinions des partenaires sur les points positifs et les insuffisances éventuelles déplorées dans les procédures et les outils gestion du 7e programme	- UNFPA et partenaires	- Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide);
---	--	------------------------	--

Constats

Le 7e programme a mis en place un dispositif de renforcement des capacités des PE aux procédures et outils de gestion chaque année

<p>Les partenaires sont capables et prêts à sauvegarder les acquis et à assurer la continuation des activités après la fin du Programme</p>	<p>- Nombre et % de partenaires ayant bénéficié d'activités de renforcement des capacités ; - Opinions des partenaires globalement favorables sur leur volonté à sauvegarder les acquis et à assurer la continuation des activités après la fin du Programme ; - Des mécanismes sont mis en place pour assurer l'appropriation et la durabilité</p>	<p>- Matrice de suivi des indicateurs du CP7 ; - Rapports d'activités ; - UNFPA et partenaires</p>	<p>- Revue/Analyse documentaire ; - Interview semi structurée (Guide);</p>
---	---	--	---

Constats

En matière de SR, le 7e programme a débouché sur les acquis suivants :

- l'adhésion de la Côte d'Ivoire aux engagements internationaux tels que le PA/CIPD, FP2020, Partenariat de Ouagadougou, etc. ;
- le renforcement de l'offre en SONU (équipement, formation des sages-femmes et existence des équipes de formateurs) ;
- l'introduction des stratégies innovantes (consultations foraines gratuites, Offre de services SR en stratégie avancée, DBC des contraceptifs, etc) pour satisfaire la demande des services de SR/PF et répondre aux besoins des populations cibles
- l'existence des centres de prise en charge des fistules dans les régions ;
- l'effectivité de l'offre des produits de PF dans les SSSU ;
- l'introduction des leçons de vie aux différents cycles scolaires dans le cadre de l'Éducation Sexuelle Complète ;
- le développement de modules de formations pour l'Éducation Sexuelle Complète (ESC) ;
- l'existence d'un Guide harmonisé pour l'animation des clubs santé Adolescent (e) et Jeunes Introduction des stratégies innovantes (Caravane Jeunesse saine, protège-toi, campagnes itinérantes d'offre de service SR/PF/VIH autour des Services de Santé scolaire et universitaire, etc.) pour satisfaire la demande des services de SR/PF et répondre aux besoins des populations cibles ;
- la formation des jeunes sur les questions de Dividende démographiques (DD) avec un focus sur la contribution des jeunes pour la capture du DD, la Gestion axée sur les résultats, le leadership et la participation citoyenne des jeunes et leur contribution à la mise en œuvre des stratégies de développement ;
- l'adoption des politiques spécifiques en faveur des Adolescents et des Jeunes, notamment : (i) la Stratégie National de Promotion et Coordination des Initiatives en faveur des Jeunes ; (ii) la Stratégie National de Protection des jeunes (SNPJ) ; (iii) la Politique National de la Jeunesse et les Stratégies (PNJS 2016-2020)

Les PE se déclarent disposés à sauvegarder les acquis mais la volonté politique, l'enclavage communautaire et les capacités techniques et financières sont encore insuffisants.

L'appropriation nationale au niveau opérationnel, notamment celle des responsables de mise en œuvre est faible et affectée par une discontinuité des services inhérente à la forte mobilité du personnel. Elle l'est aussi par le fait d'une perception inadéquate des acteurs gouvernementaux sur l'appartenance nationale du programme considéré avant tout comme une propriété de l'UNFPA. Cette perception est entretenue par la prépondérance du mode d'exécution directe dans le système de contractualisation avec les PE dont la proportion dépasse les 80% du budget exécuté sur la période d'évaluation et par les retards dans le paiement des perdiems qui créent beaucoup de désagréments.

Le 7 ^e programme a contribué à susciter une demande de service de SR au sein des populations cibles	- Effectivité de l'augmentation de la demande de services de SR au sein des populations cibles	- Matrice de suivi des indicateurs du CP7 ; - Rapports d'activités ; - Rapports d'enquêtes ;n - UNFPA et partenaires	- Revue/Analyse documentaire ; - Interview semi structurée (Guide);
--	--	---	--

Constats

D'une manière générale, l'appropriation nationale du 7e programme est variable selon le niveau d'appréciation. Au niveau politique et malgré les pesanteurs culturelles encore très marquées, des efforts remarquables ont été faits par le Gouvernement de Côte d'Ivoire pour promouvoir un environnement favorable à la création d'une offre et d'une demande de services de SR

GENRE ET LUTTE CONTRE LES VBG

PERTINENCE

QE1a : Dans quelle mesure les objectifs du 7^e programme pays correspondent aux besoins prioritaires des populations cibles identifiés dans le PND, le Plan Stratégique de l'UNFPA 2014-2017, et le CPU ?

Hypothèses d'évaluation	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et Outils de collecte de données
Les besoins d'appuis au gouvernement pour promouvoir la Protection, l'Équité et le Genre ont été adéquatement pris en compte par le 7e programme	<ul style="list-style-type: none"> - Une analyse exhaustive de la situation des droits des files/femmes, de leurs droits reproductifs et de leurs accès aux services a été réalisée ; - Le choix des cibles et interventions couvertes par le programme adressent les priorités nationales afin de favoriser la promotion du genre et de l'équité ; - Les thématiques prioritaires relevant du « genre et VBG » ont été adressées par le 7e programme selon les disparités géographiques 	<ul style="list-style-type: none"> - CPD (2017-2020) ; - PNG (2018), PALCMP (2013-2015), DSLCVBG (2018), PS (2019-2020), (SNPS, 2013) ; - Rapport d'enquêtes (EDS, MICS, RGPH, etc.) ; - Cadre logique d'intervention ; - UNFPA, partenaires et bénéficiaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide) ; - Focus group (Guide)
<p>Constats</p> <p>Les PE ont été associés à l'identification des besoins, à la conception et la planification des activités du 7e programme et les priorités nationales y ont été intégrées. Le produit 4 de la composante Genre et VBG est bien adapté pour répondre aux besoins de la population et aux priorités exprimées dans les documents de politiques nationales tels que la PND (2016-2020) et le CPU (2016-2020). Ces produits sont en lien direct avec les ODD (3, 5 et 10)</p>			
Les interventions du 7e programme sont alignées au mandat/stratégie de l'UNFPA	Concordance entre les interventions du 7e programme et le mandat et les stratégies de l'UNFPA	<ul style="list-style-type: none"> - CPD (2017-2020) - Cadre logique d'intervention - Plan stratégique UNFPA (2014-2017) 	Revue/Analyse documentaire
<p>Constats</p> <p>La logique d'intervention construite (chapitre 3) montre clairement l'alignement du 7e programme au Plan Stratégique de l'UNFPA (2014-2017) sur la base duquel il a été conçu et mis en œuvre. De même, il est aligné sur le Plan Stratégique de l'UNFPA (2018-2021). Les produits du 7e programme contribuent à l'atteinte de trois résultats des Plan Stratégiques 2014-2017 et 2018-2021 de l'UNFPA. Le produit 4 contribue à l'atteinte du Résultat 2 du PS 2014-2017. De même, il contribue à l'atteinte des Résultats 1 et 2 du PS 2018-2021.</p>			
Les interventions du programme sont alignées aux priorités nationales et au CPU	Concordance entre les interventions du 7e programme et les priorités nationales	<ul style="list-style-type: none"> CPD (2017-2020), CPU (2017-2020) - PNG (2018), PALCMP (2013-2015), DSLCVBG (2018), PS (2019-2020), (SNPS, 2013) 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue/Analyse documentaire - Interviews semi structurée (Guide) ; - Focus group (Guide)

Constats

En matière de Genre & VBG, le 7e programme est aligné à la Stratégie Nationale de Lutte contre les VBG (la SNLVBG (2014), notamment à ses cinq axes prioritaires : prévention, justice et lutte contre l'impunité ; réforme du secteur de la sécurité ; désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR) et violences sexuelles ; prise en charge multisectorielle et Coordination et collecte des Données. Elle est aussi arrimée à la Politique Nationale Genre (PNG, 2018).

QE1b : Dans quelle mesure la chaîne des résultats de chaque composante du Programme répond-elle à une logique d'intervention cohérente permettant de contribuer aux objectifs stratégiques définis dans les cadres nationaux de développement sectoriels ?

Hypothèses d'évaluation	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et Outils de collecte de données
Les interventions déployées sont en adéquation avec les résultats attendus	- Concordance entre les interventions du 7e programme et les résultats attendus mandat et les stratégies de l'UNFPA	- CPD (2017-2020), - Cadre logique d'intervention	- Revue/Analyse documentaire - Interviews semi structurée (Guide) ;

Constats

D'une manière générale, l'analyse du cadre logique d'intervention construit (cf. chapitre 3) met en évidence sa cohérence quant à son but et ses résultats. Pour toutes les interventions déployées dans le cadre de la composante Genre & VBG, la pertinence par rapport aux populations cibles et aux objectifs est clairement démontrée.

Les interventions déployées et les résultats obtenus sont de nature à contribuer aux objectifs stratégiques définis dans les cadres nationaux en Genre et lutte contre les VBG	- harmonie entre les interventions prévus, les résultats obtenus et les objectifs stratégiques définis dans les cadres nationaux en Genre et lutte contre les VBG	- CPD (2017-2020), - Cadre logique d'intervention	- Revue/Analyse documentaire - Interviews semi structurée (Guide) ;
--	---	--	--

Constats

L'analyse du cadre logique d'intervention construit (cf. chapitre 3) met en évidence sa cohérence quant à son but et ses résultats. Ces résultats contribuent à l'atteinte des objectifs de la Stratégie Nationale de Lutte contre les VBG (la SNLVBG (2014), notamment à ses cinq axes prioritaires : prévention, justice et lutte contre l'impunité ; réforme du secteur de la sécurité ; désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR) et violences sexuelles ; prise en charge multisectorielle et Coordination et collecte des Données. Ils contribuent aussi aux objectifs de la Politique Nationale Genre (PNG, 2018).

QE1c : De manière dynamique, comment le bureau pays a-t-il su s'adapter à l'évolution des besoins des populations cibles dans la planification et la mise en œuvre des interventions du programme, y compris pour la réponse humanitaire ?

Hypothèses d'évaluation	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et Outils de collecte de données
-------------------------	-------------	-----------------------	---

Des changements sont intervenus dans les besoins des populations cibles (Adolescents/jeunes et femmes) y compris pour la réponse humanitaire et le 7 ^e programme y a apporté des réponses adéquates	<ul style="list-style-type: none"> - Le bureau a apporté une réponse besoins qui ont émergés durant la période de mise en œuvre du programme ; - La promptitude de la réponse apportée ; - L'adéquation de la réponse aux besoins émergents ; - La mesure dans laquelle la réallocation des fonds aux nouvelles activités était justifiée 	<ul style="list-style-type: none"> - PTA, CPU (2017-2020), Rapport d'activités ; - PNG (2018), PALCMP (2013-2015), DSLCVBG (2018), PS (2019-2020), (SNPS, 2013) ; - UNFPA et partenaires; 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide);
--	---	--	--

Constats

En matière de Genre et VBG, le 7^e programme a apporté sa contribution à la mise en place d'un mécanisme de préparation aux situations d'urgence en cas de survenance d'une crise et la réponse humanitaire à offrir. Il a notamment contribué à la mise en place d'un système d'alerte et d'un mécanisme de référence et la prise en charge efficace des cas de VBG à travers l'installation des comités de veille.

EFFICACITE

QE2a : Dans quelle mesure les produits du 7^e programme pays ont-ils été atteints et comment ont-ils contribué à l'atteinte des résultats d'Effet ? Ces interventions ont-elles permis d'opérer les changements espérés ?

Hypothèses d'évaluation	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et Outils de collecte de données
Le soutien apporté par le 7 ^e programme a permis d'améliorer l'environnement tant juridique qu'institutionnel en faveur de la protection sociale, de promotion des droits reproductifs, du genre et de l'équité	<ul style="list-style-type: none"> - Effectivité de la contribution du 7^e programme à la conduite des processus d'élaboration, d'adoption et de vulgarisation des documents de politiques et cadres juridiques ; - Effectivité du renforcement des capacités de prévention de la violence basée sur le genre et les pratiques nuisibles des institutions nationales et de la société civile ; - Effectivité de l'accès des filles/femmes aux services multisectoriels qui assurent leurs droits reproductifs, leur protection contre les VBG et les pratiques traditionnelles néfastes de manière général, y compris dans les situations d'urgence - Association entre les améliorations constatées et les interventions du 7^e programme 	<ul style="list-style-type: none"> - Matrice de suivi des indicateurs du CP7 ; - Rapports d'enquêtes ; - Rapports d'évaluation ; - Rapports d'activités ; - UNFPA et partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide);

Constats. Le 7^e programme a pu aboutir aux réalisations suivantes :

- Existence de 62 plateformes multisectorielles de lutte contre les VBG (PFVVBG) ;
- Appropriation de la coordination des PFVVBG par le Comité National de Lutte contre les VBG ;
- Existence de 2 manuels de formations des acteurs médicaux et des acteurs non médicaux (travailleurs sociaux, policiers, gendarmes, militaires, psychologues, membres d'ONG et associations) ;
- Existence d'un algorithme de PEC médicales des VS ;
- Existence d'un guide de fonctionnement des PFVVBG ;
- Existence du répertoire des secrétariats techniques PFVVBG ;
- Existence d'outils de suivi et supervision des PFVVBG ;
- Engagement des promoteurs de capacités dans les activités de renforcement de la prise en charge ;
- Existence de personnel qualifié pour la prise en charge psychosociale, médicale, juridique et judiciaire ;
- Engagement de la justice dans la lutte contre les VBG ;
- Adoption de nouveaux Code Pénal et Code de Procédure Pénal facilitant la poursuite des VBG ;
- Engagement des ONGs et de la société civile dans la lutte contre les VBG ;
- Mise en place de bureaux d'accueil genre (BAG)/Gender Desk dans les commissariats de police et brigades de gendarmerie ;
- Nomination d'une coordonnatrice genre à la Direction Générale de la Police Nationale (DGPN) et désignation de points focaux VBG dans les commissariats de police n'ayant pas de BAG ;
- Création par une dépêche de la Direction des Affaires Civiles et Pénales (DACP), des cellules de suivi des procédures de VBG au sein des tribunaux et nomination de points focaux dans les Cour d'Appel et à la DACP, -Intégration des VBG dans les curricula de formation initiale des magistrats de l'Ecole Nationale de Magistrature (ENM), -Intégration VBG dans les curricula de formation continue de la Police Nationale.

Il était prévu la finalisation du document du code des personnes et de la famille au terme du CP7. Ce résultat a été atteint depuis 2018. Le document du code des personnes la famille a été validé. De ce document, quatre (4) lois ont été adoptées par l'Assemblée Nationale et promulguées par le Président de la République. Il s'agit de :

- la LOI n° 2019-570 du 26 juin 2019 relative au mariage ;
- la LOI n° 2019-571 du 26 juin 2019 relative à la filiation ;
- la LOI n° 2019-572 du 26 juin 2019 relative à la minorité ;
- la LOI n° 2019-573 du 26 juin 2019 relative aux successions.

Les jeunes et les femmes ont une perception globalement positive des interventions du programme mais il y a des points faibles et des points forts à relever	- Perception des jeunes et des femmes à l'égard des interventions du programme ; - Identification des points faibles et des points forts	- Rapports d'enquêtes (EDS, MICS, ménages, disponibilité des produits de SR, enquête de base, etc.) ; - UNFPA, partenaires et bénéficiaires	- Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide);
--	---	--	--

Constats

Dans les communautés visitées, les entretiens avec les PE et les bénéficiaires des services, la perception affichée est plutôt positive, notamment en matière de prise en charge holistique des VBG.

Les résultats prévus ont été effectivement atteints ou sont en passe de l'être	<ul style="list-style-type: none"> - Les cibles ont été atteintes ou sont en passe de l'être; - Opinions des parties prenantes sur les principaux forts et points faibles ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Matrice de suivi des indicateurs du CP7 ; - Rapports d'enquêtes ; - Rapports d'évaluation ; - Rapports d'activités ; - UNFPA et partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide);
<p>Constats</p> <p>L'analyse de la performance du produit 5 relatif à la composante Genre et VBG met en évidence des taux de réalisation au 30/06/2019 égaux ou au-dessus des niveaux théoriques prévus : 105,6%, 134,9% et 100% respectivement pour les indicateurs 1, 2 et 3. La tendance annuelle des deux premiers indicateurs est la même d'une année à l'autre avec quelques variations sur les niveaux. Pour l'indicateur 3, la finalisation du document de code de la famille était prévue depuis 2017 mais c'est seulement en 2018 qu'il a été. Globalement, la performance du produit 5 est élevée avec un taux de réalisation moyen de 105,8% au 30 juin 2019 et un taux d'achèvement de 93,4% sur la durée du CPD.</p>			
Les mécanismes de prévention et de prise en charge VBG ont été renforcés	<ul style="list-style-type: none"> - Les partenaires d'exécution ont des capacités de fournir aux bénéficiaires des services de qualité ; - Une diversité d'acteurs sont engagés dans la lutte contre les VBG et les pratiques néfastes dans leurs champs de compétences ; - Des campagnes d'information, de vulgarisation des textes à l'attention des victimes de violences et des détenteurs de pouvoirs traditionnels ont été soutenues par le 7^e programme 	<ul style="list-style-type: none"> - Matrice de suivi des indicateurs du CP7 ; - Rapports d'enquêtes ; - Rapports d'évaluation ; - Rapports d'activités ; - UNFPA et partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue/Analyse documentaire ; - Interview semi structurée (Guide);

Constats

Sur la période couverte par l'évaluation, ce sont au total 19 plateformes fonctionnelles qui ont été renforcées par la formation du personnel en matière de prévention et de prise en charge des VBG et la dotation en outils de communication et en matériels informatiques pour l'analyse des données. Quatre (4) nouvelles plateformes VBG ont été mises en place à Sirasso, Soubré, Zouan-Hounien et Issia en 2017, cinq (5) en 2018 à Abengourou, Ferkessedougou, Méagui, Boundiali, Sassandra et deux (2) en 2019 à Bouaké et Tai. Les acteurs ont vu également leurs capacités renforcées. En 2017, 437 acteurs nationaux dont 377 membres des 46 anciennes plateformes de lutte contre les VBG ont été formés sur la prévention et la prise en charge des VBG et 112 prestataires de santé sur la prise en charge clinique des survivant(e)s de violences sexuelles. En 2018, 150 membres (56 femmes et 94 hommes) des 5 nouvelles plateformes VBG qui ont vu leurs capacités renforcées sur la prévention, la prise en charge, le référencement et la collecte de données sur les VBG. Les femmes ont donc été sous-représentées dans les formations des membres des plateformes VBG.

Pour booster l'efficacité des plateformes ainsi que celles des acteurs impliqués dans la lutte contre les VBG, leurs capacités matérielles ont été renforcées par une dotation en ordinateurs de bureau (52), onduleurs (52) et en ordinateurs portables (52). Cela a contribué à améliorer la collecte, l'analyse et le traitement des données sur les VBG et l'utilisation de la base de données GBV/IMS. Par ailleurs, des documents techniques ont été révisés afin d'améliorer le fonctionnement des plateformes. Il s'agit du :

- guide fonctionnement des plateformes VBG ;
- manuel de référence pour la formation des acteurs non médicaux dans la lutte contre les VBG avec l'intégration des thématiques liées à la planification familiale, aux droits sexuels et reproductifs, au dividende démographique et à l'autonomisation de la femme ;
- guide d'utilisation des outils du GBV/IMS pour faciliter la collecte des données au niveau des plateformes VBG.

Quelques difficultés fonctionnelles ont émaillé le processus de mise en place de nouvelles plateformes et la redynamisation de certaines aux rangs desquelles figurent : (i) l'insuffisance du budget de fonctionnement (ii) la faiblesse des capacités matérielles et logistiques pour les activités de prévention et prise en charge des victimes ; (iii) la forte mobilité professionnelle des membres. Cela a pour conséquence la tenue irrégulière des réunions mensuelles.

Le niveau de réalisation des produits est globalement satisfaisant mais il y a des points forts et des points faibles à identifier	- Taux de réalisation par composante et produit ; - besoins et populations cibles non couverts ; - Opinions parties prenantes (UNFPA et partenaires) sur le niveau de réalisation des produits obtenus et identification des points forts et des points faibles ; - Opinions des parties prenantes (UNFPA et partenaires) sur les contraintes associées aux points faibles et les facteurs ayant favorisés les points forts.	- Matrice de suivi des indicateurs du CP7 ; - Rapports d'enquêtes ; - Rapports d'évaluation ; - Rapports d'activités ; - UNFPA et partenaires	- Revue/Analyse documentaire ; - Interview semi structurée (Guide);
--	---	---	--

Constats

L'évaluation a pu constater la non prise en compte des exciseuses aux rangs des cibles prioritaires de la lutte contre les MGF qui constituent une poche de résistance. Même si le contexte légal de leur pratique est désormais prohibitif, le maintien d'un dialogue constructif avec les exciseuses pourrait prévenir ou contrôler leur influence. Une étude approfondie visant à identifier avec les communautés les substituts culturels et/ou socio-économiques à la pratique des MGF permettrait de mieux comprendre ce phénomène. Ses résultats devront être considérés dans le cadre d'un programme spécifique de lutte contre les MGF à mettre en place parallèlement à un renforcement de l'application de la loi.

Recommandation :

- Réaliser une étude approfondie visant à identifier, avec les communautés, les substituts culturels et/ou socio-économiques à la pratique des MGF pour permettre de mieux comprendre le phénomène, et de considérer ses résultats dans le cadre d'un programme spécifique de lutte à mettre en place parallèlement à un renforcement de l'application de la loi.

QE2b : Quel est le niveau de contribution du Programme aux effets du CPU, du PND et aux autres résultats stratégiques notamment le Plan stratégique UNFPA, les ODD et la CIPD?

Hypothèses d'évaluation	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et Outils de collecte de données
Les effets CPU, les progrès dans l'atteinte des ODD et la promotion de l'agenda de la CIPD sont en association avec les interventions du 7e programme.	- Association constatée entre d'une part les effets CPU, les progrès dans l'atteinte des ODD et la promotion de l'agenda de la CIPD et les interventions du 7e programme d'autre part	- Matrice de suivi des indicateurs du CP7 ; - CPU (2017-2020) ; - Rapports sur le suivi des ODD - Agenda de la CIPD (1994) - UNFPA et partenaires	- Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide);

Constats

Le produit 5 contribue à l'atteinte de l'effet 2 du CPU (2016-2020) et des objectifs du plan d'actions de la CIPD.

QE2c : Quels sont les facteurs qui atténuent ou entravent la contribution des interventions du 7e programme à la l'atteinte des résultats d'effets liés aux ODD relevant du mandat de l'UNFPA et comment les adresser ?

Hypothèses d'évaluation	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et Outils de collecte de données
Certains facteurs à identifier atténuent ou entravent la contribution des interventions du 7e programme à la l'atteinte des résultats d'effets liés aux ODD relevant du mandat de l'UNFPA	- Analyse de la structure des facteurs qui atténuent ou entravent la contribution des interventions du 7e programme à la l'atteinte des résultats d'effets liés aux ODD (SR & Genre) ; - Résultats de l'analyse différentielle de l'évolution des indicateurs d'effets	- Rapports d'activités et de suivi ; - Rapports d'enquêtes et recensements (EDS, MICS, RGPH) - UNFPA, partenaires et bénéficiaires	- Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide);

Constats

La non prise en compte des exciseuses aux rangs des cibles prioritaires de la lutte contre les MGF qui constituent une poche de résistance. Même si le contexte légal de leur pratique est désormais prohibitif, le maintien d'un dialogue constructif avec les exciseuses pourrait prévenir ou contrôler leur influence.

EFFICIENCE			
Hypothèses d'évaluation	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et Outils de collecte de données
QE3a : Dans quelle mesure les ressources humaines, financières et administratives allouées au programme ont-elles favorisé ou au contraire entravé la production des résultats observés ?			
Le bureau Pays a pu mobiliser les ressources financières, humaines et matérielles planifiées pour chaque composante et produit y compris en recourant aux sources alternatives de financement	<ul style="list-style-type: none"> - Structure des ressources mobilisées par composante et produit en fonction des sources de financement ; - Les ressources ont été reçues et mises à la disposition des partenaires dans les délais requis ; - Les ressources reçues et mises à la disposition des partenaires ont été suffisantes 	<ul style="list-style-type: none"> - UNFPA (services administratifs et financiers, NPO) ; - FACES - Partenaires ; - Rapports d'activités, de suivi, d'audits ; - Structure financière du programme (budgets) 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide);
Constats			
La mise en œuvre du 7e programme a démarré en 2017 avec des défis importants en termes de mobilisation des fonds dans un contexte défavorable au regard du statut actuel de pays en émergence caractérisé par des taux de croissance économique relativement élevés. Mais le bureau Pays a fait montre d'une capacité remarquable de mobilisation des ressources. Bien qu'ayant un gap budgétaire de 32% au 30/06/2019, les efforts de mobilisation des fonds engagés bien avant permettent de le combler largement.			
QE3b : Dans quelle mesure les résultats obtenus justifient-ils les ressources (humaines, financières, matérielles, politiques et organisationnelles) investies ? Existe-t-il des moyens plus efficaces tels que les partenariats, programme conjoint pour réaliser de meilleurs résultats avec les ressources disponibles ?			
Le taux d'exécution budgétaire est satisfaisant et est en adéquation avec la performance dans la réalisation des produits (quantité et délais)	<ul style="list-style-type: none"> - Taux d'exécution budgétaire global, par composante et produit ; - Taux de réalisation des produits (global, par composante et produit) ; - Respect du calendrier de mise en œuvre des activités prévues 	<ul style="list-style-type: none"> - UNFPA (services administratifs et financiers, NPO) ; - FACES - Partenaires ; - Rapports d'activités, de suivi, d'audits ; - Structure financière du programme (budgets) 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide);

Constats

L'exécution budgétaire est globalement efficace avec des taux supérieurs à 94% sur la période d'évaluation. La gestion des fonds est globalement satisfaisante puisqu'aucun PE n'a eu d'audit qualifié sur la même période. Cette performance est le résultat du renforcement des capacités des PE sur l'approche harmonisée des transferts de fonds (HACT) assuré chaque année par le bureau Pays et de l'efficacité de son dispositif de suivi de la mise en œuvre des PTA qui permet le redéploiement des fonds des activités à haut risque de non-exécution vers d'autres besoins non couverts. Il est aussi attribuable à la prépondérance du mode d'exécution directe (88,6% en 2017, 84,7% en 2018 et 88,7% au 30/06/2019) qui s'est imposée pour surmonter les défaillances et contraintes des PE et qui assure un meilleur contrôle de la mise en œuvre des activités dans les délais prévus bien qu'affaiblissant par ailleurs l'appropriation nationale. Globalement, le taux d'exécution budgétaire est en adéquation avec les taux de réalisation des produits qui sont tous proches ou au-dessus des seuils prévus. Cependant la gestion budgétaire du 7e programme est affectée par quelques dysfonctionnements et pesanteurs aux rangs des plus préoccupantes figurent la longueur du processus de paiement des perdiems des acteurs de mise en œuvre et celle d'approbation des demandes d'avance de fonds (FACE) dont les délais sont au-dessus des standards de performance normale de l'UNFPA établis entre 1 et 5 jours. Mais les délais de mise à disposition des fonds sont quant à eux déjà conformes aux standards de performance à la faveur de l'introduction de l'outil de gestion GPS qui tend également à diminuer les délais d'approbation des FACEs. Le nombre actuel de PTA induit une charge moyenne relativement élevée de 3 PTA par responsable peu compatible avec un suivi efficace et efficient. Il devrait par conséquent être réduit et ajusté aux ressources financières et humaines disponibles de manière à assurer une exécution, un suivi et une coordination plus efficaces.

Recommandations

- Mettre en place un mécanisme plus efficace permettant d'assurer le paiement des perdiems et l'approbation des demandes d'avance de fonds dans un délai compris entre 1 et 5 jours conformément aux standards de performance normale de l'UNFPA.
- Réduire et ajuster le nombre de PTA aux ressources financières et humaines disponibles de manière à assurer une exécution, un suivi et une coordination plus efficaces du programme.
- Dans le cadre du 8e programme, et pour renforcer l'appropriation nationale, assurer le basculement vers un système de contractualisation où le mode d'exécution nationale (NEX) est prépondérant et renforcer les capacités de gestion des PE en conséquence.

Le bureau Pays a utilisé une combinaison d'approches ou d'outils permettant d'atteindre les résultats aux moindres coûts ou d'avoir de meilleurs résultats avec l'enveloppe budgétaire prévue	- Utilisation d'une combinaison d'approches ou d'outils efficaces dans l'atteinte des résultats ;	- UNFPA (services administratifs et financiers, NPO) ; - FACES - Partenaires ; - Rapports d'audits	- Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide);
---	---	---	--

Constats et recommandations.

Le bureau Pays s'est associé aux partenaires du SNU pour mettre en œuvre diverses initiatives conjointes qui ont contribué à booster la réalisation des résultats au-delà des niveaux prévus :

- Activités relatives aux fonds PBF Paix et Jeunes (UNFPA, ONU FEMMES, OMS, PNUD) ;
- Promotion de la Santé de la Reproduction des Adolescents et Jeunes (UNFPA, ONU FEMMES, OMS, etc...) sur fonds Muskoka
- Lutte contre le VIH au sein des Jeunes Filles déscolarisées (UNFPA, ONU FEMMES, etc...) sur fonds UBRAF.

DURABILITE			
Hypothèses d'évaluation	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et Outils de collecte de données
QE4a : Dans quelle mesure les partenaires et bénéficiaires des interventions du programme se sont-ils appropriés les politiques, procédures et outils développés par l'UNFPA dans la mise en œuvre du programme ? Les structures impliquées sont-elles capables et désireuses de poursuivre les activités du programme elles-mêmes ? Les interventions de chaque Composante ont-elles inclus une stratégie de sortie visant à permettre la continuation des activités à la fin du programme ?			
QE4b : Dans quelle mesure les cibles du programme pourront-elles continuer à bénéficier des résultats obtenus ? Les conditions nécessaires à la durabilité des résultats du programme en considérant les aspects de pérennité programmatique, institutionnelle et financière sont-elles en place ?			
L'engagement politique du Gouvernement sur les questions de Genre et de lutte contre les VBG est effectif	<ul style="list-style-type: none"> - Effectivité de l'appropriation par le Gouvernement et autres partenaires des acquis du 7^e programme en adoptant l'approche de planification qui intègrent les thématiques du Genre et de lutte contre les VBG ; - Mise en place et fonctionnalité des services multisectoriels de promotion de genre et de lutte contre les VBG ; - Disponibilité des données démographiques, sur droits reproductifs et sur l'accès aux services sont ventilées selon le sexe et l'âge ; - Elaboration des textes législatifs et documents de politique avec la contribution du bureau pays au cours de la période de mise en œuvre du 7^e programme 	<ul style="list-style-type: none"> - PNG (2018), PALCMP (2013-2015), DSLCVBG (2018), PS (2019-2020), SNPS (2013) ; - Textes législatifs et documents de politique sur le Genre et la lutte contre les VBG ; - UNFPA et Partenaires gouvernementaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide);

Constats

D'une manière générale, l'appropriation nationale du 7e programme est variable selon le niveau d'appréciation. Au niveau politique et malgré les pesanteurs culturelles encore très marquées, des efforts remarquables ont été faits par le Gouvernement de Côte d'Ivoire pour promouvoir un environnement favorable à la promotion du genre et des droits humains. Mais des efforts importants restent à faire en matière de lutte contre les VBG y compris les MGF qui sont entretenues par des empreintes culturelles, notamment en matière de renforcement des plateformes VBG. Néanmoins la lutte contre les VBG bénéficie d'un leadership institutionnel remarquable en matière de coordination et de gestion de la base de données GBV/IMS. Les engagements en faveur de l'égalité de genre sont déclinés dans les documents de politiques et programmes tels que :

- le Plan National de Développement (2016-2020) ;
- la Politique Nationale Genre (2018) ;
- la Stratégie Nationale de Lutte contre les VBG (2014) ;
- le Document de Politique Nationale sur l'Égalité des chances, l'Équité et le Genre (2009) ;
- le Plan d'opérationnalisation de la politique nationale sur l'égalité des chances, 'équité et le genre (2014-2016),
- la Politique Nationale de la Population (2015) ;
- la Politique Nationale de la Justice adoptée en juillet 2013 ;
- le plan accéléré de lutte contre les mariages précoces (2013-2015) et le Plan d'Actons stratégique pour la lutte contre les mariages forcés ;
- La Stratégie Nationale de la Protection sociale (2013)

La mise en œuvre de ces politiques et programmes se fait par le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant (MFFE). La validation, avec l'appui de l'UNFPA du document du code des personnes et de la famille et l'adoption des lois relatives au mariage, à la filiation, à la minorité et aux successions est une avancée significative qui renforce l'engagement politique du Gouvernement de faire de la promotion du genre et de l'égalité des sexe une priorité de développement. Au-delà de cet engagement politique effectif, des efforts restent à faire en termes d'appui budgétaire conséquent pour assurer la durabilité des interventions.

L'engagement de l'Etat dans le financement des activités liées au genre et lutte contre les VBG (budget alloué) est effectif et suffisant	- La structure financière des dépenses de l'Etat met en évidence une part satisfaisante allouée aux activités liées au genre et lutte contre les VBG	- PNG (2018), PALCMP (2013-2015), DSLCVBG (2018), PS (2019-2020), SNPS (2013) ; - UNFPA et Partenaires gouvernementaux	- Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide);
---	--	---	--

Constats

L'engagement financier du Gouvernement est effectif mais insuffisant. La contre-partie gouvernementale dans le financement des activités de Genre & VBG du 7e programme est assurée à travers la prise en charge du fonctionnement des structures qui les abritent : plateformes de lutte contre les VBG, GBV/IMS

Le 7e programme a prévu et mis en œuvre suffisamment d'activités de renforcement des capacités afin d'assurer son appropriation nationale	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'activités de renforcement des capacités réalisées ; - Nombre et % de partenaires ayant bénéficié d'activités de renforcement des capacités 	<ul style="list-style-type: none"> - Matrice de suivi des indicateurs du CP7 ; - Rapports d'activités ; - UNFPA et Partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide);
---	--	---	--

Constats

Le 7e programme a débouché sur les acquis suivants qui favorisent l'appropriation nationale :

- Existence d'une expertise avérée en matière de lutte contre les VBG et pratiques néfastes à travers l'engagement pris par les leaders communautaires et les guides religieux de promouvoir l'abandon des pratiques néfastes (MGF/VBG/Mariage précoce/enfants) ;
- Existence de deux (02) téléfilms sur les VBG et les pratiques néfastes (MGF et mariages d'enfants) ;
- Existence de 62 plateformes multisectorielles de lutte contre les VBG (PFVVBG) ;
- Appropriation de la coordination des Plateformes VBG (PFVVBG) par le Comité National de Lutte contre les VBG et de la base de données GBV/IMS ;
- Existence de deux (02) manuels de formations des acteurs médicaux et des acteurs non médicaux (travailleurs sociaux, policiers, gendarmes, militaires, psychologues, membres d'ONG et associations) ;
- Existence d'un algorithme de prise en charge médicale des Violences Sexuelles ;
- Existence d'un guide de fonctionnement des Plateformes VBG ;
- Existence du répertoire des secrétariats techniques PFVVBG ;
- Existence d'outils de suivi et supervision des Plateformes VBG ;
- Engagement des promoteurs de capacités dans les activités de renforcement de prise en charge ;
- Existence de personnel qualifié pour la prise en charge psychosociale, médicale, juridique et judiciaire,
- Engagement du Ministère de la Justice dans la lutte contre les VBG ;
- Adoption de nouveaux Code Pénal et Code de Procédure Pénal facilitant la poursuite des auteurs de VBG ;
- Mise en place de bureaux d'accueil genre (BAG)/Gender Desk dans les commissariats de police et brigades de gendarmerie ;
- Nomination d'une coordonnatrice genre à la Direction Générale de la Police Nationale (DGPN) et désignation de points focaux VBG dans les commissariats de police n'ayant pas de Bureau d'Accueil Genre (BAG) ;
- Création par une dépêche de la Direction des Affaires Civiles et Pénales (DACP), des cellules de suivi des procédures de VBG au sein des tribunaux et nomination de points focaux dans les Cour d'Appel et à la Direction des Affaires Civiles et Pénales (DACP) ;
- Intégration des VBG dans les curricula de formation initiale des magistrats de l'Ecole Nationale de Magistrature (ENM) ;
- Intégration des VBG dans les curricula de formation continue de la Police Nationale ;
- Effectivité de l'implication des autorités préfectorales ;
- Prise de conscience croissante des leaders communautaires et religieux (engagement et changement de comportement) du lien entre les MGF, les mariages d'enfants et la mortalité maternelle, les fistules et la santé ;
- Disponibilité d'un outil de suivi des leaders engagés,
- Existence et actions des Espaces Amis des Femmes pour la paix.

<p>Les procédures et les outils gestion mises en œuvre sont acceptés par les partenaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La perception des partenaires sur les procédures et les outils gestion du 7e programme est globalement positive ; - Opinions des partenaires sur les points positifs et les insuffisances éventuelles déplorées dans les procédures et les outils gestion du 7e programme 	<ul style="list-style-type: none"> - UNFPA et partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide);
<p>Constats Le 7e programme a mis en place un dispositif de renforcement des capacités des PE aux procédures et outils de gestion chaque année</p>			
<p>Les partenaires sont capables et prêts à sauvegarder les acquis et à assurer la continuation des activités après la fin du Programme</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre et % de partenaires ayant bénéficié d'activités de renforcement des capacités ; - Opinions des partenaires globalement favorables sur leur volonté à sauvegarder les acquis et à assurer la continuation des activités après la fin du Programme ; - Des mécanismes sont mis en place pour assurer l'appropriation et la durabilité 	<ul style="list-style-type: none"> - Matrice de suivi des indicateurs du CP7 ; - Rapports d'activités ; - UNFPA et partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue/Analyse documentaire ; - Interview semi structurée (Guide);
<p>Constats . Les PE se déclarent disposés à sauvegarder les acquis mais la volonté politique, l'engragement communautaire et les capacités techniques et financières sont encore insuffisants. L'appropriation nationale au niveau opérationnel, notamment celle des responsables de mise en œuvre est faible et affectée par une discontinuité des services inhérente à la forte mobilité du personnel. Elle l'est aussi par le fait d'une perception inadéquate des acteurs gouvernementaux sur l'appartenance nationale du programme considéré avant tout comme une propriété de l'UNFPA. Cette perception est entretenue par la prépondérance du mode d'exécution directe dans le système de contractualisation avec les PE dont la proportion dépasse les 80% du budget exécuté sur la période d'évaluation et par les retards dans le paiement des perdiems qui créent beaucoup de désagréments.</p>			
<p>Les acquis de la composante « Genre et lutte contre les VBG » du 7e programme sont pérenns</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Types et nombre d'activités de plaidoyer menées par les partenaires ; - Existence d'un plan de pérennisation des acquis du programme ; - Existence des Points focaux Genre dans les Ministères et qui sont opérationnels ; - Existence d'un mécanisme opérationnel de plaidoyer en faveur de l'adoption des politiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'activités et de suivi ; - Documents de politiques et cadres juridiques élaborés et/ou adoptés ; - Plan d'actions du mécanisme de plaidoyer/dialogue élaboré et/ou adopté ; - Mise en place d'organisations de femmes et de lutte contre les VBG ; - UNFPA et partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue/Analyse documentaire ; - Interview semi structurée (Guide);

Constats

Le 7e programme a débouché sur les acquis suivants à sauvegarder :

- Existence d'une expertise avérée en matière de lutte contre les VBG et pratiques néfastes à travers l'engagement pris par les leaders communautaires et les guides religieux de promouvoir l'abandon des pratiques néfastes (MGF/VBG/Mariage précoce/enfants) ;
- Existence de deux (02) téléfilms sur les VBG et les pratiques néfastes (MGF et mariages d'enfants) ;
- Existence de 62 plateformes multisectorielles de lutte contre les VBG (PFVBG) ;
- Appropriation de la coordination des Plateformes VBG (PFVBG) par le Comité National de Lutte contre les VBG et de la base de données GBV/IMS ;
- Existence de deux (02) manuels de formations des acteurs médicaux et des acteurs non médicaux (travailleurs sociaux, policiers, gendarmes, militaires, psychologues, membres d'ONG et associations) ;
- Existence d'un algorithme de prise en charge médicale des Violences Sexuelles ;
- Existence d'un guide de fonctionnement des Plateformes VBG ;
- Existence du répertoire des secrétariats techniques PFVBG ;
- Existence d'outils de suivi et supervision des Plateformes VBG ;
- Engagement des promoteurs de capacités dans les activités de renforcement de prise en charge ;
- Existence de personnel qualifié pour la prise en charge psychosociale, médicale, juridique et judiciaire,
- Engagement du Ministère de la Justice dans la lutte contre les VBG ;
- Adoption de nouveaux Code Pénal et Code de Procédure Pénal facilitant la poursuite des auteurs de VBG ;
- Mise en place de bureaux d'accueil genre (BAG)/Gender Desk dans les commissariats de police et brigades de gendarmerie ;
- Nomination d'une coordonnatrice genre à la Direction Générale de la Police Nationale (DGPN) et désignation de points focaux VBG dans les commissariats de police n'ayant pas de Bureau d'Accueil Genre (BAG) ;
- Création par une dépêche de la Direction des Affaires Civiles et Pénales (DACP), des cellules de suivi des procédures de VBG au sein des tribunaux et nomination de points focaux dans les Cour d'Appel et à la Direction des Affaires Civiles et Pénales (DACP) ;
- Intégration des VBG dans les curricula de formation initiale des magistrats de l'Ecole Nationale de Magistrature (ENM) ;
- Intégration des VBG dans les curricula de formation continue de la Police Nationale ;
- Effectivité de l'implication des autorités préfectorales ;
- Prise de conscience croissante des leaders communautaires et religieux (engagement et changement de comportement) du lien entre les MGF, les mariages d'enfants et la mortalité maternelle, les fistules et la santé ;
- Disponibilité d'un outil de suivi des leaders engagés,
- Existence et actions des Espaces Amis des Femmes pour la paix.

POPULATION ET DEVELOPPEMENT

PERTINENCE

QE1a : Dans quelle mesure les objectifs du 7^e programme pays correspondent aux besoins prioritaires des populations cibles identifiés dans le PND, le Plan Stratégique de l'UNFPA 2014-2017, et le CPU ?

Hypothèses d'évaluation	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et Outils de collecte de données
Les besoins de la population cible ont été adéquatement pris en compte lors de la planification grâce à la production des données	<ul style="list-style-type: none"> - Valorisation des données disponibles (EDS, MICS, RGPH, etc.) pour la détermination des besoins et la planification des interventions ; - Publication et disséminations des données désagrégées sur les populations cibles et les zones d'intervention ; - Existence d'analyses thématiques ou spécifiques ; - Disponibilité d'éléments de suivi des politiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Matrice de suivi du CP7 ; - CPD (2017-2020) ; - PNP (2015) ; PND (2016-2020) ; - Rapport d'enquêtes (EDS, MICS, RGPH, etc.) ; - Cadre logique d'intervention ; - UNFPA et partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide)

Constats

Dans l'ensemble, il ressort des entretiens et de l'analyse des rapports des réunions, que les PE ont été associés à l'identification des besoins, à la conception et la planification des activités du 7e programme et que les priorités nationales y ont été intégrées.

Les interventions du 7e programme sont alignées au mandat/stratégie de l'UNFPA	<ul style="list-style-type: none"> - Concordance entre les interventions du 7e programme et le mandat et les stratégies de l'UNFPA 	<ul style="list-style-type: none"> - CPD (2017-2020) - Cadre logique d'intervention - Plan stratégique UNFPA (2014-2017) 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue/Analyse documentaire
--	---	---	--

Constats

Bien que n'étant pas associées à un produit spécifique parce que considérées comme transversales, les interventions de la P&D contribuent à l'atteinte des trois Résultats 1, 2 et 3 des Plan Stratégiques 2014-2017 et 2018-2021 de l'UNFPA.

Les interventions du programme sont alignées aux priorités nationales et au CPU	<ul style="list-style-type: none"> - Concordance entre les interventions du 7e programme et les priorités nationales 	<ul style="list-style-type: none"> CPD (2017-2020), CPU (2017-2020) - PNP (2015); PND (2016-2020) ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue/Analyse documentaire - Interviews semi structurée (Guide) ; - Focus group (Guide)
---	---	---	---

Constats

En matière de P&D, les interventions mises en œuvre sont adéquates avec le PND (2016-2020), la Politique Nationale de Population (PNP, 2015), la Politique Nationale de la Jeunesse (PNJ, 2016-2020) qui intègrent les questions de population et de dividende démographique. La composante P&D répond également aux besoins de suivi du PND (2016-2020), du Programme Social du Gouvernement (PSG, 2019-2020), de l'atteinte des ODD et des objectifs du PA/CIPD. Il est aligné au CPU (2016-2020). Dans l'ensemble, il ressort des entretiens et de l'analyse des rapports des réunions, que les PE ont été associés à l'identification des besoins, à la conception et la planification des activités du 7e programme et que les priorités nationales y ont été intégrées.

QE1b : Dans quelle mesure la chaîne des résultats de chaque composante du Programme répond-elle à une logique d'intervention cohérente permettant de contribuer aux objectifs stratégiques définis dans les cadres nationaux de développement sectoriels ?

Hypothèses d'évaluation	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et Outils de collecte de données
Les interventions déployées sont en adéquation avec les résultats attendus	- Concordance entre les interventions du 7e programme et les résultats attendus mandat et les stratégies de l'UNFPA	- CPD (2017-2020), - Cadre logique d'intervention	- Revue/Analyse documentaire - Interviews semi structurée (Guide) ;

Constats

D'une manière générale, l'analyse du cadre logique d'intervention construit (cf. chapitre 3) met en évidence sa cohérence quant à son but et ses résultats. Toutefois, le fait d'avoir considéré la composante P&D uniquement dans sa dimension transversale sans produit spécifique dans le 7e programme n'est pas compatible avec le positionnement stratégique de l'UNFPA dans son mandat, notamment son leadership dans le suivi de l'atteinte des objectifs du PA/CIPD. En outre, la composante P&D est source de valeur ajoutée en Côte d'Ivoire dans le cadre du 7e programme (cf. valeur ajoutée, positionnement stratégique). Sa réintégration devrait par conséquent être envisagée dans le cadre du 8e programme. Pour toutes les interventions de la composante P&D déployées dans le cadre du 7e programme, la pertinence par rapport aux besoins des populations cibles et aux objectifs est démontrée.

Recommandation

Dans le cadre du 8e programme, considérer la composante P&D comme une dimension spécifique et transversale avec ses propres produits pour une meilleure visibilité et valorisation de sa valeur ajoutée.

Les interventions prévues et les résultats obtenus sont de nature à contribuer aux objectifs stratégiques définis dans les cadres nationaux de population et développement	- harmonie entre les interventions prévues, les résultats obtenus et les objectifs stratégiques définis dans les cadres nationaux de Population et Développement (PND & PNP))	- CPD (2017-2020) ; - PNP (2015); PND (2016-2020) ; - Cadre logique d'intervention	- Revue/Analyse documentaire - Interviews semi structurée (Guide) ;
--	---	--	--

Constats

L'analyse du cadre logique d'intervention reconstruit met en évidence sa cohérence quant à son but et ses résultats. Pour toutes les interventions déployées dans le cadre de la composante P&D, la pertinence par rapport aux populations cibles et aux objectifs est clairement démontrée.

QE1c : De manière dynamique, comment le bureau pays a-t-il su s'adapter à l'évolution des besoins des populations cibles dans la planification et la mise en œuvre des interventions du programme, y compris pour la réponse humanitaire ?

Hypothèses d'évaluation	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et Outils de collecte de données
Des changements sont intervenus dans les besoins des populations cibles (Adolescents/jeunes et femmes) y compris pour la réponse humanitaire et le 7 ^e programme y a apporté des réponses adéquates	- Effectivité de la réponse apportée par le bureau pays aux besoins qui ont émergés durant la période de mise en œuvre du programme par l'appui à la collecte et l'analyse des données ; - Effectivité de l'appui du 7e programme en faveur du plaidoyer pour l'appropriation nationale des questions de dividende démographique (paradigme émergent) et pour le renforcement des capacités ; - Effectivité de l'appui du 7e programme pour la promotion des conditions nécessaires au bénéfice du dividende démographique ; - Effectivité de l'appui du 7e programme pour le suivi de l'atteinte des ODD ;	- PTA, CPU (2017-2020), - Rapport d'activités ; Rapports d'études ; - UNFPA et partenaires;	- Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide);

Constats et recommandations.

En tant que composante transversale, P&D a contribué à répondre aux besoins émergents relevant des situations spécifiques d'urgence humanitaire au Nord et à l'Ouest de la Côte d'Ivoire.

EFFICACITE			
QE2a : Dans quelle mesure les produits du 7e programme pays ont-ils été atteints et comment ont-ils contribué à l'atteinte des résultats d'Effet ? Ces interventions ont-elles permis d'opérer les changements espérés ?			
Hypothèses d'évaluation	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et Outils de collecte de données
Les partenaires ont une perception globalement positive des interventions du programme relatives à la composante Population et Développement mais il y a des points faibles et des points forts à relever	- Perception des partenaires à l'égard des interventions du programme relatif à la composante Population et Développement ; - Identification des points faibles et des points forts	- Rapports d'activités ; - UNFPA et partenaires	- Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide);
Constats La perception des PE rencontrées est globalement positive mais l'accès aux données et aux résultats est insuffisant.			
Les résultats prévus ont été effectivement atteints ou sont en passe de l'être	- Les cibles ont été atteintes ou sont en passe de l'être; - Opinions des parties prenantes sur les principaux forts et points faibles ;	- Matrice de suivi des indicateurs du CP7 ; - Rapports d'enquêtes ; - Rapports d'évaluation ; - Rapports d'activités ; - UNFPA et partenaires	- Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide);
Constats La Composante P&D a été considérée dans le 7e programme comme étant transversale sans produit spécifique. Néanmoins, elle a apporté ses contributions à la réalisation des produits 3 et 4 de la SR dont les performances sont largement au-dessus des seuils prévus. Elle aussi fait des réalisations spécifiques sur le dialogue politique sur les questions de population, le renforcement des capacités nationales sur le dividende démographique / Intégration des questions de population dans la planification, l'appui technique au suivi du PND (2016-2020), l'appui à la production et la diffusion des annuaires statistiques et la mise à jour de la base de données IMIS, l'appui à la réalisation des opérations de collecte de données (EDS, MICS, RGPH, ENV, Etat civil, etc.).			

Le niveau de réalisation des produits est globalement satisfaisant mais il y a des points forts et des points faibles à identifier	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de réalisation par composante et produit ; - besoins et populations cibles non couverts ; - Opinions parties prenantes (UNFPA et partenaires) sur le niveau de réalisation des produits obtenus et identification des points forts et des points faibles ; - Opinions des parties prenantes (UNFPA et partenaires) sur les contraintes associées aux points faibles et les facteurs ayant favorisés les points forts. 	<ul style="list-style-type: none"> - Matrice de suivi des indicateurs du CP7 ; - Rapports d'enquêtes ; - Rapports d'évaluation ; - Rapports d'activités ; - UNFPA et partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue/Analyse documentaire ; - Interview semi structurée (Guide);
--	---	---	--

Constats

Des productions suivantes qui promeuvent l'utilisation des données factuelles dans la prise de décision ont été rendu disponibles : les projections démographiques ; les profils démographiques du pays, des régions et circonscription administratives ; les policy briefs et facts Sheets ; le profil du dividende démographique de la Côte d'Ivoire. Mais leur dissémination est encore insuffisante.

Recommandations

- Poursuivre et étendre la dissémination des documents stratégiques de plaidoyer et de génération des connaissances élaborés pour promouvoir l'utilisation des données pour la prise de décision.

QE2b : Quel est le niveau de contribution du Programme aux effets du CPU, du PND et aux autres résultats stratégiques notamment le Plan stratégique UNFPA, les ODD et la CIPD?

Hypothèses d'évaluation	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et Outils de collecte de données
Les effets CPU, les progrès dans l'atteinte des ODD et la promotion de l'agenda de la CIPD sont en association avec les interventions du 7e programme.	- Association constatée entre d'une part les effets CPU, les progrès dans l'atteinte des ODD et la promotion de l'agenda de la CIPD et les interventions du 7e programme d'autre part	<ul style="list-style-type: none"> - Matrice de suivi des indicateurs du CP7 ; - CPU (2017-2020) ; - Rapports sur le suivi des ODD - Agenda de la CIPD (1994) - UNFPA et partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide);

Constats

Les résultats de la composante P&D concourent à l'atteinte de l'effet 2 du CPU (2016-2020) et des objectifs du Plan d'actions de la CIPD.

QE2c : Quels sont les facteurs qui atténuent ou entravent la contribution des interventions du 7e programme à la l'atteinte des résultats d'effets liés aux ODD relevant du mandat de l'UNFPA et comment les adresser ?

Hypothèses d'évaluation	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et Outils de collecte de données
Certains facteurs à identifier atténuent ou entravent la contribution des interventions du 7e programme à la l'atteinte des résultats d'effets liés aux ODD relevant du mandat de l'UNFPA	- Analyse de la structure des facteurs qui atténuent ou entravent la contribution des interventions du 7e programme à la l'atteinte des résultats d'effets liés aux ODD (SR & Genre) ; - Résultats de l'analyse différentielle de l'évolution des indicateurs d'effets	- Rapports d'activités et de suivi ; - Rapports d'enquêtes et recensements (EDS, MICS, RGPH) - UNFPA, partenaires et bénéficiaires	- Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide);
Le fait d'avoir considéré la composante P&D uniquement dans sa dimension transversale sans produit spécifique n'est pas compatible avec le positionnement stratégique de l'UNFPA dans son mandat, notamment son leadership dans le suivi de l'atteinte des objectifs du PA/CIPD.			

EFFICIENCE			
Hypothèses d'évaluation	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et Outils de collecte de données
QE3a : Dans quelle mesure les ressources humaines, financières et administratives allouées au programme ont-elles favorisé ou au contraire entravé la production des résultats observés ?			
Le bureau Pays a pu mobiliser les ressources financières, humaines et matérielles planifiées pour chaque composante et produit y compris en recourant aux sources alternatives de financement	- Structure des ressources mobilisées par composante et produit en fonction des sources de financement ; - Les ressources ont été reçues et mises à la disposition des partenaires dans les délais requis ; - Les ressources reçues et mises à la disposition des partenaires ont été suffisantes	- UNFPA (services administratifs et financiers, NPO) ; - FACES - Partenaires ; - Rapports d'activités, de suivi, d'audits ; - Structure financière du programme (budgets)	- Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide);
Constats			
La mise en œuvre du 7e programme a démarré en 2017 avec des défis importants en termes de mobilisation des fonds dans un contexte défavorable au regard du statut actuel de pays en émergence caractérisé par des taux de croissance économique relativement élevés. Mais le bureau Pays a fait montre d'une capacité remarquable de mobilisation des ressources. Bien qu'ayant un gap budgétaire de 32% au 30/06/2019, les efforts de mobilisation des fonds engagés bien avant permettent de le combler largement.			
QE3b : Dans quelle mesure les résultats obtenus justifient-ils les ressources (humaines, financières, matérielles, politiques et organisationnelles) investies ? Existe-t-il des moyens plus efficaces tels que les partenariats, programme conjoint pour réaliser de meilleurs résultats avec les ressources disponibles ?			

Le taux d'exécution budgétaire est satisfaisant et est en adéquation avec la performance dans la réalisation des produits (quantité et délais)	<ul style="list-style-type: none"> - Taux d'exécution budgétaire global, par composante et produit ; - Taux de réalisation des produits (global, par composante et produit) ; - Respect du calendrier de mise en œuvre des activités prévues 	<ul style="list-style-type: none"> - UNFPA (services administratifs et financiers, NPO) ; - FACES - Partenaires ; - Rapports d'activités, de suivi, d'audits ; - Structure financière du programme (budgets) 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide);
--	---	---	--

Constats

L'exécution budgétaire est globalement efficace avec des taux supérieurs à 94% sur la période d'évaluation. La gestion des fonds est globalement satisfaisante puisqu'aucun PE n'a eu d'audit qualifié sur la même période. Cette performance est le résultat du renforcement des capacités des PE sur l'approche harmonisée des transferts de fonds (HACT) assuré chaque année par le bureau Pays et de l'efficacité de son dispositif de suivi de la mise en œuvre des PTA qui permet le redéploiement des fonds des activités à haut risque de non-exécution vers d'autres besoins non couverts. Il est aussi attribuable à la prépondérance du mode d'exécution directe (88,6% en 2017, 84,7% en 2018 et 88,7% au 30/06/2019) qui s'est imposée pour surmonter les défaillances et contraintes des PE et qui assure un meilleur contrôle de la mise en œuvre des activités dans les délais prévus bien qu'affaiblissant par ailleurs l'appropriation nationale. Globalement, le taux d'exécution budgétaire est en adéquation avec les taux de réalisation des produits qui sont tous proches ou au-dessus des seuils prévus. Cependant la gestion budgétaire du 7e programme est affectée par quelques dysfonctionnements et pesanteurs aux rangs des plus préoccupantes figurent la longueur du processus de paiement des perdiems des acteurs de mise en œuvre et celle d'approbation des demandes d'avance de fonds (FACE) dont les délais sont au-dessus des standards de performance normale de l'UNFPA établis entre 1 et 5 jours. Mais les délais de mise à disposition des fonds sont quant à eux déjà conformes aux standards de performance à la faveur de l'introduction de l'outil de gestion GPS qui tend également à diminuer les délais d'approbation des FACEs. Le nombre actuel de PTA induit une charge moyenne relativement élevée de 3 PTA par responsable peu compatible avec un suivi efficace et efficient. Il devrait par conséquent être réduit et ajusté aux ressources financières et humaines disponibles de manière à assurer une exécution, un suivi et une coordination plus efficaces.

Recommandations

- Mettre en place un mécanisme plus efficace permettant d'assurer le paiement des perdiems et l'approbation des demandes d'avance de fonds dans un délai compris entre 1 et 5 jours conformément aux standards de performance normale de l'UNFPA.
- Réduire et ajuster le nombre de PTA aux ressources financières et humaines disponibles de manière à assurer une exécution, un suivi et une coordination plus efficaces du programme.
- Dans le cadre du 8e programme, et pour renforcer l'appropriation nationale, assurer le basculement vers un système de contractualisation où le mode d'exécution nationale (NEX) est prépondérant et renforcer les capacités de gestion des PE en conséquence.

Le bureau Pays a utilisé une combinaison d'approches ou d'outils permettant d'atteindre les résultats aux moindres coûts ou d'avoir de meilleurs résultats avec l'enveloppe budgétaire prévue	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation d'une combinaison d'approches ou d'outils efficaces dans l'atteinte des résultats ; 	<ul style="list-style-type: none"> - UNFPA (services administratifs et financiers, NPO) ; - FACES - Partenaires ; - Rapports d'audits 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide);
---	---	---	--

Constats

Le bureau Pays s'est associé aux partenaires du SNU pour mettre en œuvre diverses initiatives conjointes qui ont contribué à booster la réalisation des résultats au-delà des niveaux prévus :

- Activités relatives aux fonds PBF Paix et Jeunes (UNFPA, ONU FEMMES, OMS, PNUD) ;
- Promotion de la Santé de la Reproduction des Adolescents et Jeunes (UNFPA, ONU FEMMES, OMS, etc...) sur fonds Muskoka
- Lutte contre le VIH au sein des Jeunes Filles déscolarisées (UNFPA, ONU FEMMES, etc...) sur fonds UBRAF.

DURABILITE			
Hypothèses d'évaluation	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et Outils de collecte de données
<p>QE4a : Dans quelle mesure les partenaires et bénéficiaires des interventions du programme se sont-ils appropriés les politiques, procédures et outils développés par l'UNFPA dans la mise en œuvre du programme ? Les structures impliquées sont-elles capables et désireuses de poursuivre les activités du programme elles-mêmes ? Les interventions de chaque Composante ont-elles inclus une stratégie de sortie visant à permettre la continuation des activités à la fin du programme ?</p>			
<p>QE4b : Dans quelle mesure les cibles du programme pourront-elles continuer à bénéficier des résultats obtenus ? Les conditions nécessaires à la durabilité des résultats du programme en considérant les aspects de pérennité programmatique, institutionnelle et financière sont-elles en place ?</p>			
L'engagement politique du Gouvernement sur les questions de population et développement est effectif, suffisant et en lien avec les interventions du 7e programme	- Effectivité de l'engagement politique et financier du Gouvernement sur les questions de population et développement	- PND (2016-2020) ; PNP (2015) ; - UNFPA et Partenaires gouvernementaux	- Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide);
<p>Constats</p> <p>En matière de P&D, des engagements sur les questions de populations et singulièrement du dividende démographique sont déclinés dans les documents de politiques et programmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Plan National de Développement (2016-2020) ; - la Politique Nationale de Population (2015) ; - la Politique Nationale de la Jeunesse (PNJ, 2016-2020) <p>A ces documents, il faut ajouter les réalisations suivantes en P&D et dividende démographique qui des outils à valoriser pour entretenir l'appropriation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Rapport d'examen national des cinq ans de la mise en œuvre de la déclaration d'Addis-Abeba sur rapport population et développement au-delà de 2014 ; - Les Projections démographiques, outils d'aide à la décision ; - Le Profil démographiques pays, des régions et circonscription administratives de la Côte d'Ivoire ; - Les Policy briefs et études complémentaires sur le dividende démographique <p>La mise en œuvre de ces politiques et programmes se fait par le Ministère du Plan et du Développement et l'Office National de la Population.</p>			
L'engagement de l'Etat dans le financement des activités en lien avec la composante Population et Développement est effectif et à la hauteur du niveau standard attendu ou en passe de l'être	- Contribution financière de l'Etat dans la valorisation des données socio-démographiques disponibles ; - Contribution financière de l'Etat dans la préparation du prochain RGPH ; - Association entre ces engagements et les interventions du 7e programme	- Rapports d'activités ; - UNFPA et Partenaires gouvernementaux	- Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide);
<p>Constats</p> <p>Le Gouvernement apporte une contribution significative au financement du RGPH5.</p>			

Le 7 ^e programme a contribué à susciter l'engagement politique et financier du Gouvernement sur les questions de population et développement	- Démarche active du 7 ^e programme pour susciter l'engagement politique et financier du Gouvernement sur les questions de population et développement	- Rapports de réunions ; - Rapports de missions ; - UNFPA et Partenaires gouvernementaux	- Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide);
Constats Le bureau Pays, dans le cadre du 7 ^e programme, a contribué à une appropriation nationale des questions de dividende démographique qui ont fait l'objet d'élaboration d'une feuille de route nationale et une perspective de création d'un observatoire. Ces questions sont désormais intégrées dans le PND (2016-2020), la PNP (2015), PNJ (2016-2020).			
Le 7 ^e programme a prévu et mis en œuvre suffisamment d'activités de renforcement des capacités afin d'assurer son appropriation nationale	- Nombre d'activités de renforcement des capacités réalisées ; - Nombre et % de partenaires ayant bénéficié d'activités de renforcement des capacités	- Matrice de suivi des indicateurs du CP7 ; - Rapports d'activités ; - UNFPA et Partenaires	- Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide);
Constats Le 7 ^e programme a débouché sur les acquis suivants en matière de P&D : - Intégration des questions de population et de Dividende Démographique dans les politiques nationales de développement (PND, PNP, PNJ, PNDS) ; - Création imminente de l'Observatoire National du Dividende Démographique (ONDD) (signature du décret attendu) ; - Renforcement des capacités nationales des Directions régionales et des collectivités sur la prise en compte des questions de population et du dividende démographique dans les plans de développement local ; - Appui technique au suivi du PND ; - Appui à la production et la diffusion des annuaires statistiques nationales et la mise à jour de la base de données IMIS en collaboration avec l'INS et ses Directions régionales ; - Assistance technique à la préparation et à la réalisation du RGPH5 y compris la mobilisation des fonds ; - Appui à la réalisation d'enquêtes nationales régulières sur la disponibilité des services et produits de SR.			
Les procédures et les outils gestion mises en œuvre sont acceptés par les partenaires	- La perception des partenaires sur les procédures et les outils gestion du 7 ^e programme est globalement positive ; - Opinions des partenaires sur les points positifs et les insuffisances éventuelles déplorées dans les procédures et les outils gestion du 7 ^e programme	- UNFPA et partenaires	- Revue/Analyse documentaire ; - Interviews semi structurées (Guide);
Constats Le 7 ^e programme a mis en place un dispositif de renforcement des capacités des PE aux procédures et outils de gestion chaque année.			

Les partenaires sont capables et prêts à sauvegarder les acquis et à assurer la continuation des activités après la fin du Programme	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre et % de partenaires ayant bénéficié d'activités de renforcement des capacités ; - Opinions des partenaires globalement favorables sur leur volonté à sauvegarder les acquis et à assurer la continuation des activités après la fin du Programme ; - Des mécanismes sont mis en place pour assurer l'appropriation et la durabilité 	<ul style="list-style-type: none"> - Matrice de suivi des indicateurs du CP7 ; - Rapports d'activités ; - UNFPA et partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue/Analyse documentaire ; - Interview semi structurée (Guide);
--	--	---	--

Constats

Les PE se déclarent disposés à sauvegarder les acquis mais les capacités techniques et financières sont encore insuffisantes.

L'appropriation nationale au niveau opérationnel, notamment celle des responsables de mise en œuvre est faible et affectée par une discontinuité des services inhérente à la forte mobilité du personnel. Elle l'est aussi par le fait d'une perception inadéquate des acteurs gouvernementaux sur l'appartenance nationale du programme considéré avant tout comme une propriété de l'UNFPA. Cette perception est entretenue par la prépondérance du mode d'exécution directe dans le système de contractualisation avec les PE dont la proportion dépasse les 80% du budget exécuté sur la période d'évaluation et par les retards dans le paiement des perdiems qui créent beaucoup de désagréments.

POSITIONNEMENT STRATEGIQUE			
Hypothèses d'évaluation	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et Outils de collecte de données
COORDINATION UNCT			
QSE1 : Dans quelle mesure le Bureau de Pays a-t-il contribué au bon fonctionnement de l'UNCT et les autres instances de gouvernance du CPU (Groupes de Résultats, Groupes thématiques /Groupes de travail et Unité de Coordination) ?			
Le bureau Pays a activement contribué aux groupes de travail et initiatives conjointes du mécanisme UNCT	<ul style="list-style-type: none"> - Le bureau a activement participé aux groupes de travail du mécanisme UNCT ; - Le bureau a joué un rôle de leadership dans les groupes de travail et les initiatives conjointes du mécanisme UNCT dans le champ de son mandat ; - Le bureau a activement contribué aux échanges d'informations entre les agences ; - Le bureau a contribué à la mise en œuvre conjointe des programmes ; - Les effets du CPU sont en association avec les interventions du 7e programme 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports des réunions ; - Documents programmatiques relatifs aux initiatives conjointes UNCT ; - Rapports de suivi-évaluation des programmes/projets communs : <ul style="list-style-type: none"> - UNFPA et autres agences des Nations Unies 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue/Analyse documentaire ; - Interview semi structurée (Guide);

Constats

Le bureau Pays de l'UNFPA est un membre actif et un contributeur significatif au mécanisme UNCT tant du point de vue de son fonctionnement que du point de vue de sa contribution à l'effet 2 du CPU (2017-2020). Même s'il n'a pas encore eu l'opportunité d'assurer l'intérim du Coordonnateur Résident depuis la mise en œuvre du 7e programme, il participe régulièrement aux réunions mensuelles et aux retraites annuelles de l'UNCT. Au sein du groupe de PTFs en Santé dont il est membre, son leadership est reconnu dans les domaines de ses compétences et apprécié par ses pairs. Dans le cadre de la mobilisation des fonds pour le RGPH5, l'UNFPA a également fait preuve de leadership en apportant son appui à la tenue de la table-ronde des bailleurs de fonds qui a débouché sur l'engagement financier de la BAD et de la Banque Mondiale. Le bureau Pays de l'UNFPA apporte son appui technique au projet SWEDD Côte d'Ivoire pour le renforcement de l'autonomisation de la jeune fille, la promotion de l'égalité de Genre et le Dividende démographique. La Coordination nationale du programme assurée par l'Office National de la Population (ONP) est essentiellement administrative, le volet technique ayant été décentralisé de façon sectorielle vers différents Ministères compétents qui assurent le leadership (MSHP, MENETP, MPJEP et MFFE). L'ONP ne dispose d'aucun mécanisme de Coordination globale permettant d'assurer un suivi de la mise en œuvre et des progrès du programme dans la réalisation des produits. La faiblesse de ses capacités (ressources humaines et logistiques) ne lui permet pas de jouer pleinement et efficacement son rôle de coordination. Il convient donc de prévoir dans prochain programme, un mécanisme de coordination et de suivi-évaluation pour l'ONP qui précise clairement les missions, les modalités et les moyens nécessaires pour renforcer ses capacités techniques et logistiques.

Recommandation :

- Prévoir dans prochain programme, un mécanisme de coordination et de suivi-évaluation pour l'ONP qui précise clairement les missions, les modalités et les moyens nécessaires pour renforcer ses capacités techniques et logistiques.

VALEUR AJOUTEE

QSE2 : Quelle est la valeur ajoutée apportée par le 7ème programme de l'UNFPA/CI au niveau national dans les différents domaines relevant de son mandat telle que perçue par les partenaires nationaux ?

Le bureau Pays a contribué à aider à la prise de décision politique par des résultats tangibles et la formulation des stratégies de développement dans le champ de ses compétences	- Domaines dans lesquels le bureau a apporté sa contribution pour aider à la prise décision politique par des résultats tangibles ; - Domaines dans lesquels le bureau a apporté sa contribution à la formulation des stratégies de développement dans le champ de ses compétences ; - Les parties prenantes ont une perception positive de la contribution du bureau Pays à la prise de décision politique par des résultats tangibles et la formulation des stratégies de développement dans le champ de ses compétences	- CPU (2017-2020), Rapports d'études/enquêtes, Rapport d'activités ; - UNFPA et partenaires Gouvernementaux et du SNU ;	- Revue/Analyse documentaire ; - Interview semi structurée (Guide);
--	--	--	--

Constats

Par une démarche active de plaidoyer et d'appui technique dans la cadre du 7e programme, le bureau Pays de l'UNFPA a contribué à l'élaboration et à la validation du document du code des personnes et de la famille et à l'adoption des lois relatives au mariage, à la filiation, à la minorité et aux successions qui constituent des avancées significatives en matière de création d'un environnement favorable la promotion du genre et l'égalité des sexes. Il a pu également susciter l'engagement du Gouvernement à la mise en place d'une ligne budgétaire permanente pour sa contribution dans l'achat des produits contraceptifs avec paiement effectif pour les années 2017 et 2018. De même, il a pu obtenir du Gouvernement, avec l'appui du PNSME, la mise en place d'un projet pilote visant la promotion et l'administration des produits contraceptifs injectables par les ADBC (Projet Sayana Press) dans 3 DS avec des résultats encourageants dans un contexte de forte réticence du corps médical pour une telle délégation de tâches. En outre, il a également contribué à susciter la décision du Gouvernement d'offrir les services de SR/PF dans les SSSU. Le bureau Pays a également contribué à une appropriation nationale des questions de dividende démographique qui ont fait l'objet d'élaboration d'une feuille de route nationale et une perspective de création d'un observatoire. Ces questions sont désormais intégrées dans le PND (2016-2020), la PNP (2015), PNJ (2016-2020).

Les parties prenantes reconnaissent à l'UNFPA Côte d'Ivoire des avantages comparatifs dans l'approche « Unis dans l'Action » à identifier	- Avantages comparatifs reconnus au bureau Pays dans l'approche « Unis dans l'Action » ;	- CPAP (2015-2019), CPU (2017-2020), Rapports d'études/enquêtes, Rapport d'activités ; - UNFPA et partenaires Gouvernementaux et du SNU ;	- Revue/Analyse documentaire ; - Interview semi structurée (Guide);
---	--	--	--

Constats

Dans le cadre du 7e programme, l'UNFPA a abouti à des réalisations remarquables reconnues par les PTFs comme mettant en évidence, de façon irréfutable, ses avantages comparatifs aux rangs desquels figurent : le leadership de l'offre des produits contraceptifs ; la promotion du genre et de la lutte contre les VBG ; la promotion de la SRAJ ; le leadership dans la prise en charge des fistules obstétricales ; le leadership dans l'appui aux RGPH et à l'intégration des questions de population y compris du Dividende Démographique dans les politiques et programmes de développement. En revanche, les interventions de renforcement de l'offre en SONU, l'introduction des stratégies innovantes (consultations foraines, Offre de SR en stratégie avancée, Ecoles des Maris, etc.) pour répondre à la demande des services de SR/PF sont nettement moins connus à cause probablement d'une communication insuffisante. Parmi les insuffisances déplorées par les PTFs figurent : la faiblesse du système de communication, de la synergie avec les autres agences du SNU et une trop grande dispersion dans les interventions.

SUIVI-EVALUATION

QS3 : Dans quelle mesure le dispositif institutionnel de Suivi-Evaluation du programme a-t-il permis la collecte effective, la circulation et le rapportage des données, favorisant le suivi de l'atteinte des résultats, la prise décision et la redevabilité du programme ?

Hypothèses d'évaluation	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et Outils de collecte de données
-------------------------	-------------	-----------------------	---

Le 7 ^e programme a mis en place un système Suivi-Evaluation coordonné conjointement par le bureau Pays et les partenaires d'exécution	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un système de Suivi-Evaluation ; - Mécanismes de coordination du Suivi-Evaluation 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports de suivi-évaluation et documentation associée ; - Checklist évaluation ; - UNFPA et partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue/Analyse documentaire ; - Interview semi structurée (Guide);
--	--	--	--

Constats

Le bureau pays a mis en place un système de suivi-évaluation. Il est basé au bureau pays de l'UNFPA et animé par un chargé du Suivi-Évaluation et un Associé au Programme. Le Système est coordonné conjointement par l'UNFPA et l'Office Nationale de la Population (ONP). L'Unité de Suivi-Évaluation travaille étroitement avec les chefs de service suivi évaluation des structures partenaires, notamment le Programme Santé Mère Enfant (PNSME), les Directions en charge de jeunesse, la famille, la mobilisation communautaire, et les ONG.

Le 7 ^e programme a mis en place un système d'information (SI) pour le Suivi-Evaluation avec des outils harmonisés et une collecte de données fréquente qui aide à la prise de décision	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un SI pour le Suivi-Evaluation ; - Existence d'outils harmonisés ; - Existence d'un document formalisant la conception du SI ; - Définition des rôles et responsabilités des acteurs du SI ; - Détermination d'une fréquence de la collecte des données ; - Adéquation des informations collectées par rapport aux besoins ; - Analyse des informations du SI pour la prise de décision 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports de suivi-évaluation et documentation associée ; - Checklist évaluation ; - UNFPA et partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue/Analyse documentaire ; - Interview semi structurée (Guide);
---	---	--	--

Constats

Il existe un système d'information basé sur le Strategic Information Système (SIS) créé dans « myunfpa.org » et qui permet de faire la planification et le suivi des indicateurs du Programme et autres indicateurs jugés pertinents ainsi que le reporting annuel. En plus du SIS, il existe le Global Programing System (GPS) pour la planification et la budgétisation des activités ainsi que le reporting des PE. Parallèlement le bureau a prévu la mise en place d'une plateforme informatisée pour le suivi des indicateurs des Produits et d'Effet avec les services d'un Consultant. La base de données existe mais n'est pas encore pleinement opérationnelle. Des outils de collecte ont été conçus et la plateforme mise en place. Des outils de suivi et de collecte de données ont été conçus et validés avec les PE pour collecter les informations sur le terrain en matière de santé maternelle, de planification familiale, mobilisation communautaire, Genre et VBG, Santé sexuelle des adolescents et jeunes. Des efforts remarquables ont donc été fait pour adapter les outils de collecte aux spécificités des interventions mises en œuvre à différents niveaux opérationnels de prestation des services (FOSA/ADBC/DREN/Plateforme/CEC/SSSU, DS, Région).

Mais la désagrégation selon le sexe n'est pas prévue dans ces outils, ce qui ne permet pas par conséquent de mettre en évidence la sensibilité genre dans les interventions. Les données sont collectées au niveau des formations sanitaires, des plateformes de lutte contre les VBG, des École des Maris, des Agents de distribution à base communautaire des produits contraceptifs, des Direction Régional de l'Éducation Nationale, etc. Elles sont ensuite analysées, validées, présentées et discutés au cours des réunions trimestrielles. Lorsque des incohérences sont notées, les Coordonnateurs des bureaux décentralisés de l'UNFPA travaillent en étroite collaboration avec leurs partenaires des régions afin de les corriger. Pour le rapportage, les PE et les Chargés de Programme utilisent les canevas existant dans le manuel de procédure.

Le SI collecte les informations sur les indicateurs des Produits du CP7 et des indicateurs d'Effet. Cet outil facilite le suivi des indicateurs du programme. A travers l'approche « Milestones », il permet de planifier les étapes intermédiaires dans le processus de réalisation des produits. Par ailleurs, l'UNFPA assure la coordination du Groupe de travail Suivi Évaluation des Nation Unies (GTSE). Dans ce cadre. des réunions sont organisées et le GTSE accompagne le Bureau du Coordonnateur résident. les Groupes Effet du CPU (répartition des membres du

Recommandations

- Rendre opérationnel la plateforme informatisée élaborée pour le suivi des indicateurs des Produits et d'Effets ;
- Prévoir une désagrégation selon le sexe dans les outils de collecte de manière à mettre en évidence la sensibilité genre dans les interventions.

Le 7 ^e programme dispose des ressources humaines et financières suffisantes pour le fonctionnement du S-E	<ul style="list-style-type: none">- Existence d'un budget pour le S-E au niveau du bureau Pays ;- Existence d'allocations budgétaires du S-E pour les PE ;- Existence d'un responsable en charge du S-E au sein du bureau ;- Existence d'un mécanisme de renforcement des capacités des PE pour collecter et utiliser les informations pertinentes	<ul style="list-style-type: none">- Rapports de suivi-évaluation et documentation associée ;- Checklist évaluation ;- UNFPA et partenaires	<ul style="list-style-type: none">- Revue/Analyse documentaire ;- Interview semi structurée (Guide);
--	---	--	---

Constats

Un Plan de Suivi-Évaluation budgétisé est élaboré chaque année et mis en œuvre par les acteurs du dispositif de Suivi-Évaluation. A la demande du Management, chaque unité de programme prévoit une activité de Suivi-Evaluation dans son PTA, qui est posté dans le SIS avec son budget. Le budget varie en fonction du type d'activité de suivi (planification des projets, mission de suivi, supervision, enquête/études ; missions de collecte de données ; formation sur le M&E, évaluation de projet ou Programme etc.). Lors de la revue de la qualité des PTA, le Management veille à l'existence d'une ligne par produit.

Les indicateurs du Suivi-Evaluation sont pertinents, spécifiques, opérationnels et couvrent toute la chaîne des résultats	<ul style="list-style-type: none">- Les indicateurs du S-E sont pertinents, spécifiques, opérationnels ;- Les indicateurs du S-E couvrent toute la chaîne des résultats ;	<ul style="list-style-type: none">- Rapports de suivi-évaluation et documentation associée ; matrice d'indicateurs de suivi ;- Checklist évaluation ;- UNFPA et partenaires	<ul style="list-style-type: none">- Revue/Analyse documentaire ;- Interview semi structurée (Guide);
---	--	---	---

Constats

Les indicateurs du système de Suivi-Evaluation ont été élaborés sur la base des standards classiques de l'UNFPA, de l'expérience passée des programmes et de leur pertinence en privilégiant ceux qui rendent mieux compte directement de la redevabilité du programme. Les indicateurs de suivi couvrent toute la chaîne de résultats notamment les Produits, les Effets et l'Impact, selon le cadre des résultats du CP7.

La capacité de ces indicateurs à rendre compte de la réalisation des produits n'est pas remise en question par l'évaluation. Ils répondent tous aux qualités SMART (spécifique, mesurable, accessible, réaliste, temporel). Les cibles annuelles à atteindre d'ici la fin du 7^e programme (2020) ont été déterminées mais les critères de base de leur estimation n'ont pas été clarifiés de façon objectivement vérifiable et valorisés dans une documentation. Les échanges avec les chargés de programme ont mis en évidence la prise en compte des expériences antérieures, les budgets mobilisés, le temps et les coûts de réalisation et l'alignement aux cibles des projets soutenant la délivrance des services (exemple du projet fistule sur fonds KOICA pour la période 2016-2019). En définitive, il y a un manque de lisibilité et de traçabilité dans la détermination des cibles des indicateurs qui ne permet pas d'apprécier leur adéquation, notamment de savoir si elles sont peu ou trop ambitieuses.

Les produits sont renseignés par les rapports d'activités et les documents d'évidence qui les accompagnent. Ces documents sont analysés par l'Unité Suivi-Evaluation avant leur postage dans le SIS. Des missions de supervision et de suivi sont organisées afin d'assurer l'effectivité des activités et la qualité des données. Les indicateurs d'Effets sont renseignés grâce au mécanisme de collecte et d'analyse de données mis en place et qui implique les acteurs en région. Ces données sont partagées par les partenaires aux Coordonnateurs des bureaux décentralisés de l'UNFPA qui remontent l'information au niveau central pour analyse et validation. Un système informatisé est mis en place mais pas encore régulièrement alimenté pour le suivi des indicateurs de produit et d'Effet. En outre, les enquêtes telles que l'EDS, la MICS permettent de mesurer les indicateurs d'Effet à un niveau national.

Recommandation

- Assurer plus de lisibilité et de traçabilité dans la détermination des cibles des indicateurs en adoptant une approche standard basée sur des critères objectivement vérifiables (temps, coûts, etc.) et valorisée dans une documentation.

Les évaluations sont planifiées et sélectionnées de manière à répondre aux besoins du Bureau Pays et de l'UNFPA	- Existence d'évaluations de programme, de projets ou d'interventions ; - Lien entre les objectifs et résultats des évaluations et les besoins du bureau Pays	- Rapports de suivi-évaluation et documentation associée ; matrice d'indicateurs de suivi ; - Checklist évaluation ; - UNFPA et partenaires	- Revue/Analyse documentaire ; - Interview semi structurée (Guide);
---	--	---	--

Constats

Les évaluations sont bien planifiées selon le type de projet (Projet Fistule par exemple sur financement KOICA) et l'évaluation du Programme. Les recommandations des évaluations sont prises en compte dans la prise de décision, notamment dans la suite de la mise en œuvre du programme et dans la conception et l'exécution du cycle suivant.

Le bureau Pays a correctement identifié les principaux risques pouvant affecter la mise en œuvre satisfaisante du 7 ^e programme et est en mesure de les contrôler	- Identification adéquate des principaux risques pouvant affecter la mise en œuvre satisfaisante du 7 ^e programme ; - Capacité du bureau Pays à contrôler les principaux risques pouvant affecter la mise en œuvre satisfaisante du 7 ^e programme ;	- Rapports de suivi-évaluation et documentation associée ; matrice d'indicateurs de suivi ; - Checklist évaluation ; - UNFPA et partenaires	- Revue/Analyse documentaire ; - Interview semi structurée (Guide);
--	--	---	--

Constats

Le bureau Pays a adéquatement identifié, de façon consensuelle avec les partenaires de mise en œuvre, les principaux risques pouvant affecter la mise en œuvre du programme. Les hypothèses affectant la mise en œuvre du programme sont définies à l'issue de l'analyse causale. Un scanning de l'environnement est fait lors des exercices de planification avec une actualisation des résultats des analyses SWOT.

COMMUNICATION

QS4 : Dans quelle mesure le dispositif institutionnel de Communication a-t-il permis la diffusion des actions du programme auprès des bénéficiaires, des autres parties prenantes et d'assurer la visibilité de ses interventions aussi bien en interne qu'en externe ?

Le bureau Pays dispose d'une politique de communication externe avec des outils de communication adéquats	- Existence d'une politique de communication interne et externe ; - Existence d'outils et supports de communication adéquats;	- Rapports de suivi-évaluation et documentation associée ; - UNFPA	- Revue/Analyse documentaire ; - Interview semi structurée (Guide);
---	--	---	--

Constats

Il existe une unité de Communication au bureau Pays sous la responsabilité d'un Chargé de Communication. Mais aucune politique de communication institutionnelle n'a encore été élaborée. Cependant chaque année, un plan de communication est élaboré et mis en œuvre. Ainsi, en 2017, un plan de communication du bureau a été élaboré et entièrement mis en œuvre y compris des activités majeures non planifiées. En 2018, un plan de communication a été élaboré uniquement pour le RGPH5. Durant la première moitié de l'année 2019, l'accent a été mis sur les activités de commémoration des 50 ans de l'UNFPA et des 25 ans de la CIPD avec pour objectifs de :

- assurer une meilleure connaissance des populations du mandat et des actions de l'UNFPA ;
- assurer une meilleure visibilité des interventions de l'UNFPA ;
- contribuer à faire changer les comportements et attitudes des populations sur les pratiques néfastes et à adopter des attitudes saines en matière de santé de la reproduction

Les grandes lignes de cette communication portent sur la communication institutionnelle et la communication basée sur le changement des comportements (CCC). La mise en œuvre repose sur les relations avec les médias et le partenariat.

Sur la période de l'évaluation, le bureau Pays a mis en place un certain nombre d'outils qui découle des plans de communication : bulletins, dépliants, films, agendas, stylos et autres gadgets, espaces réservés dans les médias (bande annonces, bandeaux, pages dans les journaux, etc). Le bureau pays dispose également d'une connexion internet à haut débit, d'un site Web, de pages sur les réseaux sociaux (facebook, Twitter) et d'un Mailing List pour la circulation des informations y compris en direction des PE. Mais l'évaluation n'a pas pu mettre en évidence, l'existence d'outils de mesure rapide de l'effet de la communication ou pour évaluer l'incidence de la communication sur les différentes interventions dans la logique du changement des comportements. En 2017, la mise en œuvre des plans de communication a permis de : (i) publier 299 articles sur les actions de l'UNFPA ; (ii) produire et diffuser 9 bulletins et 9 supports de plaidoyer et de sensibilisation ; (iii) faire 71 postages sur facebook qui ont engendré 125 nouveaux abonnés et 5795 vues ; (iv) réaliser 50 postes sur le compte twitter avec 200 mentions « j'aime » et 50 partages. En 2018, ce sont : (i) 159 articles qui ont été publiés dans la presse sur le mandat de l'UNFPA ; (ii) 588 publications qui ont été réalisées sur les réseaux sociaux (facebook, twitter...) ; (iii) 3 bulletins internes sur la SR/PF et les VGB qui ont été publiés ; (iv) 1 film documentaire et une chanson de sensibilisation sur la PF qui ont été produits.

Les activités de communication sont déterminées et intégrées dans les PTA par les PE, chargés de programme et le chargé de communication. Elles sont en grande majorité orientées vers la communication événementielle et très rarement vers la communication basée sur les évidences des interventions qui changent les comportements et améliorent les conditions de vie des populations.

Recommandations

Pour un meilleur suivi et efficacité des activités de communication :

- Elaborer et adopter une politique de communication institutionnelle ;
- Définir des indicateurs de mesure d'effets de la communication et les intégrer dans le système de Suivi-Evaluation ;
- Promouvoir une communication basée sur les évidences des interventions qui changent les comportements et améliorent les conditions de vie des populations.

Les populations cibles et les parties prenantes connaissent et ont une perception globalement positive de l'UNFPA et de ses interventions	<ul style="list-style-type: none"> - Les populations cibles et les parties prenantes connaissent l'UNFPA ; - Les populations cibles et les parties ont une perception globalement positive de l'UNFPA et de ses interventions 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports de suivi-évaluation et documentation associée ; - UNFPA 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue/Analyse documentaire ; - Interview semi structurée (Guide);
---	---	---	--

Constats

La visibilité de l'UNFPA sur ses interventions mises en œuvre par les PE n'est pas toujours assurée de façon optimale par des activités de communication stratégiques. Le personnel des structures visitées est fréquemment ignorant des appuis reçus de l'UNFPA du fait des éléments suivants : (i) la faible communication sur les dotations ; (ii) la forte mobilité du personnel et ; (iii) du multi-partenariat qui crée des confusions. Les observations directes des évaluateurs ont permis de constater, à cet effet, que le matériel et les équipements fournis en appui aux PE sont rarement estampillés du logo de l'UNFPA, ce qui ne systématise pas la visibilité de l'organisation et de ses interventions. En effet, 18 matériels et équipements sur 31 visités n'ont pas été estampillés du logo de l'UNFPA, soit 58,1%.

Recommandation

- Assurer une meilleure visibilité des interventions mise en œuvre par la communication y compris l'estampillage systématique du matériel et équipement du logo de l'UNFPA.

ANNEXE 5B : CARTOGRAPHIE DES ENTITÉS SÉLECTIONNÉES OU NON

Distribution des entités sélectionnées (couleur noire) et non sélectionnées (couleur jaune) par composante et par région

Bureaux	Abidjan	Bureau décentralisé de Bouaké			Bureau décentralisé de Guiglo			Bureau décentralisé de Bondoukou	Total
Régions		Gbêkê	Marahoué	Gbêkê	Tonpki	Gboklé-Nawa-San Pedro	Cavally guémon	Gontougo-Boukani	
Distriets sanitaires		Sakassou	Bouaflé	Bouaké	Man	San Pedro	Bloléquin	Bondoukou	
Composantes									
SR	PNSME	CHU BOUAKE	DDS	DRS	DRSHP	DDS	DDS	District Sanitaire de Bondoukou	8
	PNLC	DDS		CHU	DDS	CHR San Pedro		CHR Bondoukou	6
	INFAS			INFAS	CHR Man			AIBEF	4
	Ordre des Sage femme de Côte d'Ivoire								1
	PNDAP								1
	NPSP-CI								1
	AIMAS								1
	ONG Sauvons DEUX Vies (S2V)								1
DSC								1	

Bureaux	Abidjan	Bureau décentralisé de Bouaké			Bureau décentralisé de Guiglo			Bureau décentralisé de Bondoukou	Total
Régions		Gbêkê	Marahoué	Gbêkê	Tonpki	Gboklé-Nawa-San Pedro	Cavally guémon	Gontougo-Boukani	
Distriets sanitaires		Sakassou	Bouaflé	Bouaké	Man	San Pedro	Bloléquin	Bondoukou	
Composantes									
SRAJ	DMOSS	DRENET Bouaké	DREN Daloa	DREN	DRENET Man	DRENET San Pédro		DRENET-FP Bondoukou/ CREMOSS	4
	DPJ	DR Jeunesse		DR JEUNESSE	DR JEUNESSE			DR JEUNESSE	5
	PNSSU	SSSU	SSSU	SSSU	SSSU	SSSU	DDS Bloléquin	SSSU	5
	DPFC								1
G&VBG	Comité National de lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants	Ministère de la Famille	DR MFFE	DR MFFE	DR MFFE	DR FFE	Centre Social	DR GONTOUGO BOUKANI,	7

Bureaux	Abidjan	Bureau décentralisé de Bouaké			Bureau décentralisé de Guiglo			Bureau décentralisé de Bondoukou	Total
Régions		Gbêkê	Marahoué	Gbêkê	Tonpki	Gboklé-Nawa-San Pedro	Cavally guémon	Gontougo-Boukani	
Districts sanitaires		Sakassou	Bouaflé	Bouaké	Man	San Pedro	Bloléquin	Bondoukou	
Composantes									
	PNSME	Ministère de la Famille/DR GBEKE /Centre Social Sakassou		Plate forme VBG/Complexe Socio Educatif CSE	PLVVBG	Centre Social	DDS	Direction Régionale en charge de la Famille dans le Bounkani-Gontougo	4
	MFFE/DEPS				CSE/PFVBG	CSE/PFVBG	CSE/PFVBG	CSE/ PFVBG	4
	Fondation Djigui					DRFFE	DRFFE		1
	Direction de l'Egalité et du Genre					CSE	PFVBG		1
	ONG RSB ;					PFVBG Man			1

Bureaux	Abidjan	Bureau décentralisé de Bouaké			Bureau décentralisé de Guiglo			Bureau décentralisé de Bondoukou	Total
Régions		Gbêkê	Marahoué	Gbêkê	Tonpki	Gboklé-Nawa-San Pedro	Cavally guémon	Gontougo-Boukani	
Districts sanitaires		Sakassou	Bouaflé	Bouaké	Man	San Pedro	Bloléquin	Bondoukou	
Composantes									
	ONG Centre SAS			ONG Centre SAS	PFVVG Man				1
	MFFE/Direction de la Planification, des Etudes et de la Documentation				DRFFE				0
	MFFE/Comité National de lutte contre les violences faites aux Femmes et aux Enfants				DR MFFE:				0
	Ministère de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la Pauvreté/Observatoire								1

Bureaux	Abidjan	Bureau décentralisé de Bouaké			Bureau décentralisé de Guiglo			Bureau décentralisé de Bondoukou	Total
Régions		Gbêkê	Marahoué	Gbêkê	Tonpki	Gboklé-Nawa-San Pedro	Cavally guémon	Gontougo-Boukani	
Distriets sanitaires		Sakassou	Bouaflé	Bouaké	Man	San Pedro	Bloléquin	Bondoukou	
Composantes									
	de la Solidarité et de la Cohésion Sociale								
P&D	DG ONP		DR Plan Daloa		DR Plan Man	DR Plan San-Pedro		DR Plan Bondoukou	4
	DG Plan								1
	Institut National de la Statistique (INS)	DR INS Bouaké	DR INS Daloa	DR INS	DR INS Man	DR INS		DR INS Bondoukou	3
Communication	ARSIP/PNSME				DDS	DDS	DDS	ARSIP	3
Suivi-évaluation	UNFPA/PNSME/ONP ?								3

Bureaux	Abidjan	Bureau décentralisé de Bouaké			Bureau décentralisé de Guiglo			Bureau décentralisé de Bondoukou	Total
Régions		Gbêkê	Marahoué	Gbêkê	Tonpki	Gboklé-Nawa-San Pedro	Cavally guémon	Gontougo-Boukani	
Distriets sanitaires		Sakassou	Bouaflé	Bouaké	Man	San Pedro	Bloléquin	Bondoukou	
Composantes									
Coordination nationale	ONP								1
SNU & PTF	UNFPA (Management)								1
	UNICEF								1
	PNUD								1
	Fonds MUSKOKA								1
	PTF AFD								1
	ONUFEMMES								1
	PTF KOICA								1
	UNESCO								1
	PAM								0
	CR-SNU								0
	OMS								1
	ONUSIDA								1
	Banque Mondiale								1
	Projet SWEED								1
	PSI								1
USAID								0	

Bureaux	Abidjan	Bureau décentralisé de Bouaké			Bureau décentralisé de Guiglo			Bureau décentralisé de Bondoukou	Total
Régions		Gbêkê	Marahoué	Gbêkê	Tonpki	Gboklé-Nawa-San Pedro	Cavally guémon	Gontougo-Boukani	
Districts sanitaires		Sakassou	Bouaflé	Bouaké	Man	San Pedro	Bloléquin	Bondoukou	
Composantes									
	PATHFINDER INTERNATIONAL								1
Total	44	6	3	7	8	7	3	1	88

Liste de Focus Group CPE – Côte d'Ivoire
SR

Focus Group	DS	Région	Composante
Femmes adultes (25- 49 ans) utilisatrices des interventions de l'UNFPA) Fistules ONG AIBEF	District sanitaire de Bouaké	GBêkê	SR
Femmes adultes (25- 49 ans) utilisatrice des interventions de l'UNFPA) (CPN/PF/CPoN)	District sanitaire de San Pedro	Gbokle-Nawa-San Pedro	SR
Femmes adultes (25- 49 ans) non bénéficiaires des interventions de l'UNFPA) Fistules ONG AIBEF			
Femmes adultes (25- 49 ans) utilisatrices des interventions de l'UNFPA) Fistules ONG AIBEF	District sanitaire de Bondoukou	Goutougo-Boukani	SR
Femmes adultes (25- 49 ans) non bénéficiaires des interventions de l'UNFPA) Fistules ONG AIBEF			
Femmes adultes (25- 49 ans) non bénéficiaires des interventions de l'UNFPA) Fistules ONG AIBEF	District sanitaire de Man	Tonkpi	SR

Liste de Focus Group CPE – Côte d'Ivoire
SRAJ

Focus Group/Discussions de groupes	DS	Région	Composante
Jeunes leaders ayant bénéficié de renforcement des capacités sur le Dividende Démographique	Abidjan	Lagunes	SR AJ
Jeunes bénéficiaires de CEC	Abidjan	Lagunes	SR AJ
Adolescents membres du Club Santé- Collège Moderne Bingerville	Abidjan	Lagunes	SR AJ
Adolescents bénéficiaires des SSSU	SAKASSOU	GBEKE	SR AJ
Adolescents non bénéficiaires des SSSU	Bouaflé		
Jeunes hommes bénéficiaires des interventions de l'ONG Centre SAS-BOUAKE	BOUAKE	GBEKE	SR AJ
Adolescents bénéficiaires des SSSU	BOUAKE	GBEKE	SR AJ
Adolescents bénéficiaires de CEC/ESC	San-Pédro	Gbokle-Nawa-San Pedro	SR AJ
Adolescents et jeunes bénéficiaires des SSSU	Man	Tonkpi	SR AJ
Adolescents non bénéficiaires des SSSU	BONDOUKOU	GONTOUGO-BOUKANI	SR AJ

Adolescents bénéficiaires de CEC/ESC	BONDOUKOU	GONTOUGO-BOUKANI	SR AJ
--------------------------------------	-----------	------------------	-------

**Liste de Focus Group CPE – Côte d’Ivoire
VBG**

Focus Group	DS	Région	Composante
Femmes/filles bénéficiaires de prise en charge holistique des VBG/MGF/Excision/Mariages d'enfants- ONG OIS AFRIQUE A BOUAKE	BOUAKE	GBEKE	G&DH
Femmes/filles bénéficiaires de prise en charge holistique des VBG/MGF/Excision/Mariages d'enfants- CENTRE SOCIAL DE MAN	MAN	TONKPI	G&DH
Femmes/filles bénéficiaires de prise en charge holistique des VBG/MGF/Excision/Mariages d'enfants- CENTRE SOCIAL DE BOLEQUIN	BOLEQUIN	CAVALLY-GUEMON	G&DH

ANNEXE 5C1 : OUTILS DE COLLECTE_ESD_PARTENAIRES_SR-ADOLESCENTS ET JEUNES

EVALUATION INDEPENDANTE DU 7^e PROGRAMME DE COOPERATION COTE D'IVOIRE - UNFPA (2017-2020)

GUIDE D'INTERVIEW INDIVIDUEL – VOLETS SANTE DE LA REPRODUCTION – SANTE DE LA REPRODUCTION DES ADOLESCENTS ET JEUNES

Localité :		
Nom(s) des interviewe(es):	Fonction:	Institution/organisation:
Date de l'interview: /___/___/___/___/2019	Produit/PTA/Projet Atlas:	Type de partenaire: - Bénéficiaire direct : __ - Bénéficiaire indirect : __ - UNFPA : __ - Agence ONU : __ - Autre (préciser) : __ - Autre (préciser)
Intervieweur:	Nom de la Composante/Axe stratégique:	Code de l'interview* : /___/___/___/___/

Code de l'interview* : Numéro séquentiel à deux chiffres suivi des initiales de l'intervieweur : Exemple : GB02

MISSIONS PRINCIPALES DE L'INSTITUTION ET ROLES DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

Questions principales	Questions spécifiques	Éléments de réponse
PERTINENCE		
<p>QE1a : Dans quelle mesure les objectifs du 7e programme pays correspondent aux besoins prioritaires des populations cibles identifiés dans le PND, le Plan Stratégique de l'UNFPA 2014-2017, et le CPU ?</p>	<p>- Pensez-vous que les besoins des populations cibles ont été adéquatement pris en compte lors de la planification ? Comment et Pourquoi ?</p>	
	<p>-Les interventions du 7e programme sont alignées au mandat/stratégie de l'UNFPA ? Pourquoi ?</p>	
	<p>- Les interventions du 7e programme sont-elles alignées aux priorités nationales ? Pourquoi ?</p>	
<p>QE1b : Dans quelle mesure la chaîne des résultats de chaque composante du Programme répond-elle à une logique d'intervention cohérente permettant de contribuer aux objectifs stratégiques définis dans les cadres nationaux de développement sectoriels ?</p>	<p>- Pensez-vous que les interventions prévues par le 7e programme sont en adéquation avec les résultats attendus ? Si oui, comment ? Si non, pourquoi</p>	
<p>QE1c : De manière dynamique, comment le bureau pays a-t-il su s'adapter à l'évolution des besoins des populations cibles dans la planification et la mise en œuvre des interventions du programme, particulièrement pour la réponse humanitaire ?</p>	<p>- Le 7e programme a-t-il apporté des réponses aux changements intervenus dans les besoins des populations cibles (Adolescents/jeunes et femmes) durant la période de mise en œuvre du programme, y compris pour la réponse humanitaire ? - Si oui quelles réponses pour quels changements ? - Si non, pourquoi ?</p>	

Questions principales	Questions spécifiques	Éléments de réponse
EFFICACITE		
<p>QE2a : Dans quelle mesure les produits du 7e programme pays ont-ils été atteints et comment ont-ils contribué à l'atteinte des résultats d'Effet ? Ces interventions ont-elles permis d'opérer les changements espérés ?</p>	<p>- Les services de SR de qualité sont-ils disponibles, accessibles et en amélioration au sein des populations cibles dans les zones prévues ?</p>	
	<p>Les résultats prévus ont –ils été effectivement atteints ou sont-ils en passe de l'être ?</p>	
	<p>- Que pensent les bénéficiaires et non bénéficiaires des interventions du programme ? Quels sont les points faibles et les points forts ?</p>	
	<p>- Quel est le niveau de réalisation des produits ? - Vous semble-t-il satisfaisant ? - Quels sont les points faibles et les points forts ?</p>	
<p>QE2b : Quel est le niveau de contribution du Programme aux effets du CPU, du PND et aux autres résultats stratégiques notamment le Plan stratégique UNFPA, les ODD et la CIPD?</p>	<p>- En quoi les interventions du 7e programme ont-ils contribué aux effets du CPU (2017- 2020), aux progrès dans l'atteinte des ODD et à la promotion de l'agenda de la CIPD ?</p>	
	<p>- En quoi le 7e programme a-t-il contribué aux résultats attendus du Plan stratégique de l'UNFPA (2014-2017) ?</p>	

<p>QE2c : Quels sont les facteurs qui atténuent ou entravent la contribution des interventions du 7e programme à la l'atteinte des résultats d'effets liés aux ODD relevant du mandat de l'UNFPA et comment les adresser ?</p>	<p>Quels sont les facteurs qui atténuent ou entravent les effets attendus des interventions déployées par l'UNFPA dans le cadre du 7e programme et comment agissent-ils ?</p>	
--	---	--

Questions principales	Questions spécifiques	Éléments de réponse
EFFICIENCE		
<p>QE3a : Dans quelle mesure les ressources humaines, financières et administratives allouées au programme ont-elles favorisé ou au contraire entravé la production des résultats observés ?</p>	<p>- Le bureau Pays a-t-il pu mobiliser les ressources financières, humaines et matérielles pour chaque composante et produit selon la planification y compris en recourant aux sources alternatives de financement ? Si oui, auprès de quelles sources et pour quels montants ?</p>	
<p>QE3b : Dans quelle mesure les résultats obtenus justifient-ils les ressources (humaines, financières, matérielles, politiques et organisationnelles) investies ? Existe-t-il des moyens plus efficaces tels que les partenariats, programme conjoint pour réaliser de meilleurs résultats avec les ressources disponibles ?</p>	<p>- Quel est le taux d'exécution budgétaire du 7e programme ? - Vous semble-t-il satisfaisant et en adéquation avec la performance dans la réalisation des produits (du point de vue des quantités et des délais) ?</p>	
	<p>- Le bureau Pays a-t-il utilisé une combinaison d'approches ou d'outils permettant d'atteindre les résultats aux moindres coûts ou d'avoir de meilleurs résultats avec l'enveloppe budgétaire prévue ? Si oui, lesquels ? Si non, pourquoi ?</p>	

Questions principales	Questions spécifiques	Éléments de réponse
DURABILITE		
<p>QE4a : Dans quelle mesure les partenaires et bénéficiaires des interventions du programme se sont-ils appropriés les politiques, procédures et outils développés par l'UNFPA dans la mise en œuvre du programme ? Les structures impliquées sont-elles capables et désireuses de poursuivre les activités du programme elles-mêmes ? Les interventions de chaque Composante ont-elles inclus une stratégie de sortie visant à permettre la continuation des activités à la fin du programme ?</p>	<p>L'engagement politique du Gouvernement sur les questions de SR relevant du mandat de l'UNFPA vous semble-t-il effectif et suffisant ? - Si oui, en quoi ? - Si non, pourquoi ?</p>	
<p>QE4b : Dans quelle mesure les cibles du programme pourront-elles continuer à bénéficier des résultats obtenus ? Les conditions nécessaires à la durabilité des résultats du programme en considérant les aspects de pérennité programmatique, institutionnelle et financière sont-elles en place ?</p>	<p>L'engagement de l'Etat dans le financement des activités de la SR (budget alloué) est-il à la hauteur du niveau standard attendu ou en passe de l'être ? - Pourquoi ?</p>	
	<p>Le 7e programme a-t-il contribué à susciter l'engagement politique et financier du Gouvernement sur les questions de SR - Si oui, comment ? - Si non, pourquoi ?</p>	
	<p><i>L'appropriation nationale est un élément déterminant pour la durabilité des programmes.</i> Le 7e programme a-t-il prévu et mis en œuvre suffisamment d'activités de renforcement des capacités visant à assurer une appropriation nationale des interventions sur les questions de SR ? - Si oui, comment ? - Si non, pourquoi ?</p>	
	<p>Les procédures et les outils gestion mises en œuvre vous semblent-ils acceptables par les partenaires ? Pourquoi ?</p>	
	<p>Les partenaires vous semblent-ils capables et prêts à sauvegarder les acquis et à assurer la continuité des activités après la fin du Programme ? - Pourquoi ?</p>	
	<p>Le 7e programme a-t-il contribué à susciter une demande de service de SR au sein des populations cibles ? - Si oui, en quoi ? Si non, pourquoi ?</p>	

PRINCIPALES CONCLUSIONS

--

VERIFICATIONS A FAIRE

--

DOCUMENTATION JOINTE

--

ANNEXE 5C2 : OUTILS DE COLLECTE_ESD_PARTENAIRES_G&DH

EVALUATION INDEPENDANTE DU 7^e PROGRAMME DE COOPERATION COTE D'IVOIRE - UNFPA (2017-2020)
 GUIDE D'INTERVIEW INDIVIDUEL – VOLET GENRE ET LUTTE CONTRE LES VBG

Localité :		
Nom(s) des interviewe(es):	Fonction:	Institution/organisation:
Date de l'interview: / __/ __/ __/ __/2019	Produit/PTA/Projet Atlas:	Type de partenaire: - Bénéficiaire direct : __ - Bénéficiaire indirect : __ - UNFPA : __ - Agence ONU : __ - Autre (préciser) : __ - Autre (préciser)
Intervieweur:	Nom de la Composante/Axe stratégique:	Code de l'interview* : / __/ __/ __/ __/

Code de l'interview* : Numéro séquentiel à deux chiffres suivi des initiales de l'intervieweur : Exemple : GB02

MISSIONS PRINCIPALES DE L'INSTITUTION ET ROLES DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

Questions principales	Questions spécifiques	Éléments de réponse
PERTINENCE		
<p>QE1a : Dans quelle mesure les objectifs du 7e programme pays correspondent aux besoins prioritaires des populations cibles identifiés dans le PND, le Plan Stratégique de l'UNFPA 2014-2017, et le CPU ?</p>	<p>- Les besoins d'appuis au Gouvernement pour promouvoir la Protection, l'Équité et le Genre ont-ils été adéquatement pris en compte par le 7e programme ?</p>	
	<p>- Les interventions du 7e programme sont-ils alignées au mandat/stratégie de l'UNFPA ? Pourquoi ?</p>	
	<p>- Les interventions du programme sont-ils alignées aux priorités nationales ? Pourquoi ?</p>	
<p>QE1b : Dans quelle mesure la chaîne des résultats de chaque composante du Programme répond-elle à une logique d'intervention cohérente permettant de contribuer aux objectifs stratégiques définis dans les cadres nationaux de développement sectoriels ?</p>	<p>- Pensez-vous que les interventions prévues par le 7e programme sont en adéquation avec les résultats attendus ? Si oui, comment ? Si non, pourquoi</p>	

<p>QE1b : De manière dynamique, comment le bureau pays a-t-il su s'adapter à l'évolution des besoins des populations cibles dans la planification et la mise en œuvre des interventions du programme, y compris pour la réponse humanitaire consécutive aux crises que traverse le pays ?</p>	<p>- Le 7^e programme a-t-il apporté des réponses aux changements intervenus dans les besoins des populations cibles (Adolescents/jeunes et femmes) durant la période de mise en œuvre du programme, y compris pour la réponse humanitaire ? - Si oui quelles réponses pour quels changements ? Si non, pourquoi ?</p>	
---	--	--

Questions principales	Questions spécifiques	Éléments de réponse
EFFICACITE		
<p>QE2a : Dans quelle mesure les produits du 7e programme pays ont-ils été atteints et comment ont-ils contribué à l'atteinte des résultats d'Effet ? Ces interventions ont-elles permis d'opérer les changements espérés ?</p>	<p>- Le soutien apporté par le programme a-t-il permis d'améliorer l'environnement tant juridique qu'institutionnel en faveur de la protection sociale, de promotion des droits reproductifs, du genre et de l'équité - Si oui, comment ? - Si non, pourquoi ?</p>	
	<p>- Que pensent les bénéficiaires et non bénéficiaires des interventions du programme ? - Quels sont les points faibles et les points forts ?</p>	
	<p>- Les résultats prévus ont été effectivement atteints ou sont-ils en passe de l'être ? - Quels sont les points faibles et les points forts ?</p>	
	<p>- Les mécanismes de prévention et de prise en charge des VBG ont été renforcés ? - Si oui, comment ? - Si non, pourquoi ?</p>	
	<p>- Quel est le niveau de réalisation des produits ? - Vous semble-t-il satisfaisant ? - Quels sont les points faibles et les points forts ?</p>	

QE2b : Quel est le niveau de contribution du Programme aux effets du CPU, du PND et aux autres résultats stratégiques notamment le Plan stratégique UNFPA, les ODD et la CIPD	- En quoi les interventions du 7e programme ont-ils contribué aux effets du CPU (2017- 2020), aux progrès dans l'atteinte des ODD et à la promotion de l'agenda de la CIPD ?	
	- En quoi le 7e programme a-t-il contribué aux résultats attendus du Plan stratégique de l'UNFPA (2014-2017) ?	
QE2c : Quels sont les facteurs qui atténuent ou entravent la contribution des interventions du 7e programme à la l'atteinte des résultats d'effets liés aux ODD relevant du mandat de l'UNFPA et comment les adresser ?	Quels sont les facteurs qui atténuent ou entravent les effets attendus des interventions déployées par l'UNFPA dans le cadre du 7e programme et comment agissent-ils ?	

Questions principales	Questions spécifiques	Éléments de réponse
EFFICIENCE		
QE3a : Dans quelle mesure les ressources humaines, financières et administratives allouées au programme ont-elles favorisé ou au contraire entravé la production des résultats observés ?	- Le bureau Pays a-t-il pu mobiliser les ressources financières, humaines et matérielles pour chaque composante et produit selon la planification y compris en recourant aux sources alternatives de financement ? Si oui, auprès de quelles sources et pour quels montants ?	

QE3b : Dans quelle mesure les résultats obtenus justifient-ils les ressources (humaines, financières, matérielles, politiques et organisationnelles) investies ? Existe-t-il des moyens plus efficaces tels que les partenariats, programme conjoint pour réaliser de meilleurs résultats avec les ressources disponibles ?	- Quel est le taux d'exécution budgétaire du 7e programme ? - Vous semble-t-il satisfaisant et en adéquation avec la performance dans la réalisation des produits (du point de vue des quantités et des délais) ?	
	- Le bureau Pays a-t-il utilisé une combinaison d'approches ou d'outils permettant d'atteindre les résultats aux moindres coûts ou d'avoir de meilleurs résultats avec l'enveloppe budgétaire prévue ? Si oui, lesquels ? Si non, pourquoi ?	

Questions principales	Questions spécifiques	Eléments de réponse
DURABILITE		
QE4a : Dans quelle mesure les partenaires et bénéficiaires des interventions du programme se sont-ils appropriés les politiques, procédures et outils développés par l'UNFPA dans la mise en œuvre du programme ? Les structures impliquées sont-elles capables et désireuses de poursuivre les activités du programme elles-mêmes ? Les interventions de chaque Composante ont-elles inclus une stratégie de sortie visant à permettre la continuation des activités à la fin du programme ?	- L'engagement politique du Gouvernement sur les questions de Genre et lutte contre les VBG est-il effectif - Si oui, en quoi ? - Si non, pourquoi ?	
	- L'engagement de l'Etat dans le financement des activités liées au genre et lutte contre les VBG (budget alloué) est-il effectif ? - Si oui, vous semble-t-il suffisant et pourquoi ? - Si non, pourquoi ?	
	- Le 7e programme a-t-il prévu et mis en œuvre suffisamment d'activités de renforcement des capacités afin d'assurer son appropriation nationale ?	

<p>QE4b : Dans quelle mesure les cibles du programme pourront-elles continuer à bénéficier des résultats obtenus ? Les conditions nécessaires à la durabilité des résultats du programme en considérant les aspects de pérennité programmatique, institutionnelle et financière sont-elles en place ?</p>	<p>- Les procédures et les outils gestion mises en œuvre vous semblent-ils acceptables par les partenaires ?</p> <p>- Quels sont les points et les points faibles ?</p>	
	<p>- Les partenaires vous semblent-ils capables et prêts à sauvegarder les acquis et à assurer la continuité des activités après la fin du Programme ?</p>	
	<p>- Quels sont les acquis de la composante « Genre et lutte contre les VBG » du 7e programme ?</p> <p>- Vous semblent-ils pérens ? Pourquoi ?</p>	

PRINCIPALES CONCLUSIONS

VERIFICATIONS A FAIRE

DOCUMENTATION JOINTE

ANNEXE 5C3 : OUTILS DE COLLECTE_ESD_PARTENAIRES_P&D

EVALUATION INDEPENDANTE DU 7^e PROGRAMME DE COOPERATION COTE D'IVOIRE - UNFPA (2017-2020)
GUIDE D'INTERVIEW INDIVIDUEL – VOLET POPULATION ET DEVELOPPEMENT

Localité :		
Nom(s) des interviewe(es):	Fonction:	Institution/organisation:
Date de l'interview: / __/ __/ __/ __/2019	Produit/PTA/Projet Atlas:	Type de partenaire: - Bénéficiaire direct : __ - Bénéficiaire indirect : __ - UNFPA : __ - Agence ONU : __ - Autre (préciser) : __ - Autre (préciser)
Intervieweur:	Nom de la Composante/Axe stratégique:	Code de l'interview* : / __/ __/ __/ __/

Code de l'interview* : Numéro séquentiel à deux chiffres suivi des initiales de l'intervieweur : Exemple : GB02

MISSIONS PRINCIPALES DE L'INSTITUTION ET ROLES DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

Questions principales	Questions spécifiques	Éléments de réponse
PERTINENCE		
<p>QE1a : Dans quelle mesure les objectifs du 7e programme pays correspondent aux besoins prioritaires des populations cibles identifiés dans le PND, le Plan Stratégique de l'UNFPA 2014-2017, et le CPU ?</p>	<p>- Pensez-vous que les besoins de la population cible ont été adéquatement pris en compte lors de la planification grâce à la production des données ? Si oui, comment ? Si non, pourquoi ?</p>	
	<p>- Les interventions du 7e programme sont-ils alignées au mandat/stratégie de l'UNFPA ? Si oui, comment ? Si non, pourquoi ?</p>	
	<p>- Pensez-vous que les interventions du 7e programme sont alignées aux priorités nationales ? Si oui, comment ? Sinon, pourquoi ?</p>	
<p>QE1b : Dans quelle mesure la chaîne des résultats de chaque composante du Programme répond-elle à une logique d'intervention cohérente permettant de contribuer aux objectifs stratégiques définis dans les cadres nationaux de développement sectoriels ?</p>	<p>- Pensez-vous que les interventions prévues par le 7e programme sont en adéquation avec les résultats attendus ? Si oui, comment ? Si non, pourquoi ?</p>	

<p>QE1c : De manière dynamique, comment le bureau pays a-t-il su s'adapter à l'évolution des besoins des populations cibles dans la planification et la mise en œuvre des interventions du programme, y compris pour la réponse humanitaire ?</p>	<p>- Le 7^e programme a-t-il apporté des réponses aux changements intervenus dans les besoins des populations cibles (Adolescents/jeunes et femmes) durant la période de mise en œuvre du programme, y compris pour la réponse humanitaire ? - Si oui quelles réponses pour quels changements ? - Si non, pourquoi ?</p>	
---	--	--

Questions principales	Questions spécifiques	Éléments de réponse
EFFICACITE		
<p>QE2a : Dans quelle mesure les produits du 7^e programme pays ont-ils été atteints et comment ont-ils contribué à l'atteinte des résultats d'Effet ? Ces interventions ont-elles permis d'opérer les changements espérés ?</p>	<p>- Les résultats prévus ont-ils été effectivement atteints ou sont-ils en passe de l'être ? - Quels sont les points forts et les points faibles ?</p>	
	<p>- Que pensez-vous du niveau global de réalisation des produits ? - Vous semblent-ils satisfaisant ? Pourquoi ? - Quels sont les points forts et les points faibles ?</p>	
	<p>- Que pensent les partenaires des interventions du 7^e programme relatives à la composante Population et Développement ; - Quels sont les points forts et les points faibles qu'ils relèvent ?</p>	
<p>QE2b : Quel est le niveau de contribution du Programme aux effets du CPU, du PND et aux autres résultats stratégiques notamment le</p>	<p>- En quoi les interventions du 7^e programme ont-ils contribué aux effets du CPU (2017- 2020), aux progrès dans l'atteinte des ODD et à la promotion de l'agenda de la CIPD ?</p>	

Plan stratégique UNFPA, les ODD et la CIPD?	- En quoi le 7e programme a-t-il contribué aux résultats attendus du Plan stratégique de l'UNFPA (2014-2017) ?	
QE2c : Quels sont les facteurs qui atténuent ou entravent la contribution des interventions du 7e programme à la l'atteinte des résultats d'effets liés aux ODD relevant du mandat de l'UNFPA et comment les adresser ?	Quels sont les facteurs qui atténuent ou entravent les effets attendus des interventions déployées par l'UNFPA dans le cadre du 7e programme et comment agissent-ils ?	

Questions principales	Questions spécifiques	Eléments de réponse
EFFICIENCE		
QE3a : Dans quelle mesure les ressources humaines, financières et administratives allouées au programme ont-elles favorisé ou au contraire entravé la production des résultats observés ?	- Le bureau Pays a-t-il pu mobiliser les ressources financières, humaines et matérielles pour chaque composante et produit selon la planification y compris en recourant aux sources alternatives de financement ? Si oui, auprès de quelles sources et pour quels montants ?	
QE3b : Dans quelle mesure les résultats obtenus justifient-ils les ressources (humaines, financières, matérielles, politiques et organisationnelles) investies ? Existe-t-il des moyens plus efficaces tels que les partenariats, programme conjoint pour réaliser de meilleurs résultats	- Quel est le taux d'exécution budgétaire du 7e programme ? - Vous semble-t-il satisfaisant et en adéquation avec la la performance dans la réalisation des produits (du point de vue des quantités et des délais) ?	

avec les ressources disponibles ?	- Le bureau Pays a-t-il utilisé une combinaison d'approches ou d'outils permettant d'atteindre les résultats aux moindres coûts ou d'avoir de meilleurs résultats avec l'enveloppe budgétaire prévue ? Si oui, lesquels ? Si non, pourquoi ?	
-----------------------------------	--	--

Questions principales	Questions spécifiques	Éléments de réponse
DURABILITE		
QE4a : Dans quelle mesure les partenaires et bénéficiaires des interventions du programme se sont-ils appropriés les politiques, procédures et outils développés par l'UNFPA dans la mise en œuvre du programme ? Les structures impliquées sont-elles capables et désireuses de poursuivre les activités du programme elles-mêmes ? Les interventions de chaque Composante ont-elles inclus une stratégie de sortie visant à permettre la continuation des activités à la fin du programme ?	- L'engagement politique du Gouvernement sur les questions de population et développement est-il effectif, suffisant et en lien avec les interventions du 7e programme ? - Si oui, en quoi ? - Si non, pourquoi ?	
	- L'engagement de l'Etat dans le financement des activités en lien avec la composante Population et Développement (RGPH, EDS, Etat civil, Dividende démographique, renforcement des capacités, etc.) vous semble-t-il à la hauteur de ce qu'il devrait ou en passe de l'être ? - Pourquoi ?	
QE4b : Dans quelle mesure les cibles du programme pourront-elles continuer à bénéficier des résultats obtenus ? Les conditions nécessaires à	Le 7e programme a-t-il contribué à susciter l'engagement politique et financier du Gouvernement sur les questions de population et développement ? - Si oui, comment ? - Si non, pourquoi ?	

<p>la durabilité des résultats du programme en considérant les aspects de pérennité programmatique, institutionnelle et financière sont-elles en place ?</p>	<p><i>L'appropriation nationale est un élément déterminant pour la durabilité des programmes.</i></p> <p>- Le 7e programme a-t-il prévu et mis en œuvre des d'activités de renforcement des capacités visant à assurer une appropriation nationale des interventions sur les questions de Population et Développement.</p>	
	<p>- Les procédures et les outils gestion mises en œuvre dans le cadre du 7e programme vous semblent-ils acceptables ? Pourquoi ?</p> <p>- Que pensez-vous de ces procédures et outils gestion ?</p>	
	<p>- Les partenaires vous semblent-ils capables et prêts à sauvegarder les acquis issus des interventions du 7e programme et en assurer leur continuité après la fin du 7e Programme ?</p>	

PRINCIPALES CONCLUSIONS

VERIFICATIONS A FAIRE

DOCUMENTATION JOINTE

- 141 -

ANNEXE 5C4 ; OUTILS DE COLLECTE_ESD_UNFPA_SUIVI-EVALUATION

EVALUATION INDEPENDANTE DU 7^e PROGRAMME DE COOPERATION COTE D'IVOIRE - UNFPA (2017-2020)

GUIDE D'INTERVIEW INDIVIDUEL – VOLET SUIVI-EVALUATION

Localité :		
Nom(s) des interviewe(es):	Fonction:	Institution/organisation:
Date de l'interview: / __/ __/ __/ __/ 2019	Produit/PTA/Projet Atlas:	Type de partenaire: - Bénéficiaire direct : __ - Bénéficiaire indirect : __ - UNFPA : __ - Agence ONU : __ - Autre (préciser) : __ - Autre (préciser)
Intervieweur:	Nom de la Composante/Axe stratégique:	Code de l'interview* : / __/ __/ __/ __/

Code de l'interview* : Numéro séquentiel à deux chiffres suivi des initiales de l'intervieweur : Exemple : GB02

MISSIONS PRINCIPALES DE L'INSTITUTION ET ROLES DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

Questions principales	Questions spécifiques	Éléments de réponse
SUIVI-EVALUATION		
<p>QS3 : Dans quelle mesure le dispositif institutionnel de Suivi-Evaluation du programme a-t-il permis la collecte effective, la circulation et le rapportage des données, favorisant le suivi de l'atteinte des résultats, la prise décision et la redevabilité du programme ?</p>	<p>- Le bureau Pays a-t-il mis en place des outils harmonisés et un système d'information pour le Suivi-Evaluation ?</p> <p>- Si oui, lesquels ?</p> <p>- Si oui, pourquoi ?</p>	
	<p>- Les indicateurs du Suivi-Evaluation couvrent-ils toute la chaîne des résultats ?</p> <p>- Si oui, comment ?</p> <p>- Si non, pourquoi ?</p>	
	<p>- Les résultats du système de suivi évaluation ont-ils déjà servi à la prise de décision sur la mise en œuvre des activités ?</p> <p>- Si oui, comment ?</p> <p>- Si non, pourquoi ?</p>	

PRINCIPALES CONCLUSIONS

VERIFICATIONS A FAIRE

DOCUMENTATION JOINTE

- 143 -

ANNEXE 5C4-2 : EVALUATION_S&E_CHECK_LIST_F

EVALUATION INDEPENDANTE DU 7^e PROGRAMME DE COOPERATION COTE D'IVOIRE UNFPA (2016-2020)

EVALUATION DU SYSTEME DE SUIVI-EVALUATION

Caractéristiques du Système de Suivi-Evaluation	Quoi vérifier ?	Réponse	Qualité/Status
Type et nature du système de Suivi-Evaluation			
Type	Le système est-il basé sur les activités, sur les résultats ou sur les deux ?		
Nature	Le système est-il coordonné par l'UNFPA, conjointement avec ses partenaires gouvernementaux ou par ces derniers ?		
Gestion du Système d'Information (SI)			
Conception & structure	Y a-t-il un système d'information (SI) associé au Suivi-Evaluation ?		
	La conception du SI est-elle formalisée dans un document écrit, par exemple un manuel d'utilisation ?		
	Le SI définit-il qui doit collecter quelles informations ?		

Collecte des données	La fréquence de la collecte des données est-elle bien définie et appropriée ?		
	Le niveau de profondeur /d'analyse de l'information est-il approprié par rapport aux besoins d'information et de gestion du Bureau Pays et du Gouvernement ?		
Flux d'informations	Le système définit-il qui doit rendre compte à qui?		
	L'information parvient-elle aux personnes indiquées de manière opportune et efficace ?		
	Existe-t-il des outils appropriés pour le rapportage des informations ?		
	Le SI fournit-il des retours (feedback) aux Partenaires d'Exécution ?		
Ressources			
Ressources financières	Existe-t-il un budget disponible au Bureau Pays de l'UNFPA pour le Suivi-Evaluation ?		
	Les Partenaires d'Exécution disposent-ils d'allocations budgétaires pour mettre en œuvre le système de Suivi-Evaluation ?		
	Y a-t-il une personne responsable de l'ensemble du système de Suivi-Evaluation au sein du Bureau Pays?		

Ressources humaines	Les tâches de suivi sont-elles clairement attribuées à chaque responsable du programme ?		
	Les responsables du programme ont-ils la capacité appropriée pour exécuter les tâches de Suivi-Evaluation ?		
	Le système de Suivi-Evaluation utilise-t-il les capacités des PE pour collecter des informations pertinentes ?		
	Le système de Suivi-Evaluation renforce-t-il les capacités des PE à collecter et à utiliser les informations pertinentes ?		
Indicateurs			
Faisabilité des objectifs	Les indicateurs associés aux produits ou aux résultats sont-ils réalisables ?		
Qualité des indicateurs	Les indicateurs sont-ils clairement formulés pour la plupart ?		
	Les indicateurs sont-ils pertinents pour la plupart ?		
	Les indicateurs sont-ils spécifiques pour la plupart?		
	Les indicateurs sont-ils opérationnels pour la plupart?		
Le rôle des évaluations dans le système			
Intégration dans le système	Les évaluations sont-elles bien planifiées et sélectionnées de manière à		

	répondre aux besoins du Bureau Pays et de l'UNFPA ?		
	Les résultats des évaluations sont-ils correctement orientés vers les processus de gestion et de décision?		
	Les résultats des évaluations sont-ils utilisés pour mettre à jour le cadre de résultats du CPAP ?		
Alignement	Les évaluations sont-elles conçues et les résultats partagés avec les parties prenantes nationales concernées ?		
Surveillance des risques et des hypothèses¹¹			
Hypothèses	Le Bureau Pays a-t-il correctement identifié les principales hypothèses affectant la mise en œuvre satisfaisante du programme ?		
	Le Bureau Pays est-il en mesure d'obtenir des informations précises et en temps opportun sur les changements de ces hypothèses ?		
Risques	Le Bureau Pays a-t-il correctement identifié les principaux risques affectant la mise en œuvre du programme ?		
	Le Bureau Pays est-il en mesure d'obtenir des informations précises et		

¹¹ Les hypothèses sont des aspects énoncés comme étant nécessaires à la mise en œuvre satisfaisante du programme. Les risques sont des facteurs clés qui pourraient mettre en péril sa mise en œuvre satisfaisante. Les deux éléments sont en dehors du contrôle direct de l'UNFPA.

	opportunes sur les changements de ces risques ?		
Formalisation	Le suivi des risques et des hypothèses est-il formalisé et enregistré sous forme écrite dans un document ?		

Qualité/Statut (modalités)

+	La réponse à la question est positive. L'aspect ou la fonctionnalité est sur la bonne voie. Il n'y a pas besoin d'améliorations particulières.
○	La réponse à la question est principalement positive mais avec des réserves. L'aspect ou la fonctionnalité est effective ou, si elle n'est pas effective, n'a pas d'implications négatives majeures. Il y a place aux améliorations.
-	La réponse à la question est négative. L'aspect ou la fonctionnalité n'est pas effective ou est très mauvaise avec des implications clairement négatives. Il y a une marge considérable d'améliorations

ANNEXE 5C5 : OUTILS DE COLLECTE_ESD_PARTENAIRES_UNFPA_COMMUNICATION

EVALUATION INDEPENDANTE DU 7^e PROGRAMME DE COOPERATION COTE D'IVOIRE - UNFPA (2017-2020)

GUIDE D'INTERVIEW INDIVIDUEL – VOLET COMMUNICATION

Localité :		
Nom(s) des interviewe(es):	Fonction:	Institution/organisation:
Date de l'interview: / __/ __/ __/ __/2019	Produit/PTA/Projet Atlas:	Type de partenaire: - Bénéficiaire direct : <input type="checkbox"/> - Bénéficiaire indirect : <input type="checkbox"/> - UNFPA : <input type="checkbox"/> - Agence ONU : <input type="checkbox"/> - Autre (préciser) : <input type="checkbox"/> - Autre (préciser)
Intervieweur:	Nom de la Composante/Axe stratégique:	Code de l'interview* : / __/ __/ __/ __/

Code de l'interview* : Numéro séquentiel à deux chiffres suivi des initiales de l'intervieweur : Exemple : GB02

MISSIONS PRINCIPALES DE L'INSTITUTION ET ROLES DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

Questions principales	Questions spécifiques	Éléments de réponse
COMMUNICATION		
<p>QS4 : Dans quelle mesure le dispositif institutionnel de Communication a-t-il permis la diffusion des actions du programme auprès des bénéficiaires, des autres parties prenantes et d'assurer la visibilité de ses interventions aussi bien en interne qu'en externe ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le bureau Pays dispose-t-il d'une politique de communication interne ? - Si oui, a-t-il mis en place des outils de communication adéquats ? - Si oui, lesquels ? - Si non, pourquoi ? 	
	<ul style="list-style-type: none"> - Le bureau Pays dispose-t-il d'une politique de communication externe ? - Si oui, a-t-il mis en place des outils de communication adéquats ? - Si oui, lesquels ? - Si non, pourquoi ? 	
	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissez-vous l'UNFPA et ses interventions ? - Que pensez-vous des interventions de son bureau Pays de l'UNFPA ? - Vous semblent-elles suffisamment visibles et connues du public ? 	

PRINCIPALES CONCLUSIONS

VERIFICATIONS A FAIRE

--

DOCUMENTATION JOINTE

--

ANNEXE 5C6 : OUTILS DE COLLECTE_ESD_PARTENAIRES_SNU

EVALUATION INDEPENDANTE DU 7^e PROGRAMME DE COOPERATION COTE D'IVOIRE - UNFPA (2017-2020)

GUIDE D'INTERVIEW INDIVIDUEL – VOLET POSITIONNEMENT STRATEGIQUE

Localité :		
Nom(s) des interviewe(es):	Fonction:	Institution/organisation:
Date de l'interview: / __/ __/ __/ __/2019	Produit/PTA/Projet Atlas:	Type de partenaire: - Bénéficiaire direct : __ - Bénéficiaire indirect : __ - UNFPA : __ - Agence ONU : __ - Autre (préciser) : __ - Autre (préciser)
Intervieweur:	Nom de la Composante/Axe stratégique:	Code de l'interview* : / __/ __/ __/ __/

Code de l'interview* : Numéro séquentiel à deux chiffres suivi des initiales de l'intervieweur : Exemple : GB02

MISSIONS PRINCIPALES DE L'INSTITUTION ET ROLES DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

Questions principales	Questions spécifiques	Eléments de réponse
COORDINATION UNCT		
QSE1 : Dans quelle mesure le Bureau de Pays a-t-il contribué au bon fonctionnement de l'UNCT et les autres instances de gouvernance du CPU (Groupes de Résultats, Groupes thématiques /Groupes de travail et Unité de Coordination) ?	- Le bureau Pays a-t-il contribué aux groupes de travail et initiatives conjointes du mécanisme UNCT ? - Si oui, lesquels, à quelle fréquence et avec quel impact ? - Si non, pourquoi ?	
	- Que suggériez-vous pour améliorer la contribution et l'impact du bureau Pays de l'UNFPA au sein du mécanisme UNCT ?	

Questions principales	Questions spécifiques	Eléments de réponse
VALEUR AJOUTEE		
QSE2 : Quelle est la valeur ajoutée apportée par le 7ème programme de l'UNFPA/CI au niveau national dans les différents domaines relevant de son mandat telle que perçue par les partenaires nationaux ?	- Dans le cadre du 7 ^e programme, le bureau Pays a-t-il contribué à aider à la prise de décision politique par des résultats tangibles et la formulation des stratégies de développement dans le champ de ses compétences ? - Si oui, comment ? - Si non, pourquoi ?	

	<p>Quels sont les avantages comparatifs de UNFPA en Côte d'Ivoire, particulièrement vis-à-vis des autres agences des NU et prenant en considération l'approche pour l'initiative « Unis dans l'Action » ou « Delivering as One » ?</p>	
	<p>- A votre avis, ces avantages comparatifs sont-ils valorisés par le bureau Pays ? - Si oui, comment ? - Si non, pourquoi ?</p>	

PRINCIPALES CONCLUSIONS

VERIFICATIONS A FAIRE

--

DOCUMENTATION JOINTE

--

ANNEXE 5C7 : FICHE_OBSERVATION_DIRECTE

EVALUATION INDEPENDANTE DU 7^e PROGRAMME DE COOPERATION COTE D'IVOIRE - UNFPA (2017-2020)

FICHE D'OBSERVATION DIRECTE

Nature du matériel, des ressources et de la prestation faisant l'objet de l'observation	Date de mise à disposition	Eléments d'appréciation

NOM DE L'ENTITE	COMPOSANTE

DATE DE L'OBSERVATION : / ___ / ___ / ___ / ___ /2019

NOM DE L'EVALUATEUR _____
